



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

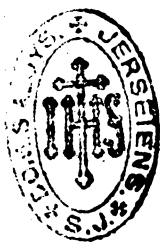
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

1772.

II



MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AUX OISIFS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

JANVIER. 1772.

SECOND VOLUME.

N^o. II.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A AMSTERDAM,
Chez MARC-MICHEL REY,
MDCCLXXII.

BIBLIOTHEQUE

"Les F..."

S J

Digitized by Google

60 - CHANTILLY

Le présent *Mercur* se trouve chez les
Libraires suivans.

Savoir chez

MESSIEURS:

Nyhof.	- - - - -	<i>A Arnhem.</i>
L. Huyſing.	- - - - -	<i>A Groningue.</i>
Goffe & Pinet. Staatman.	} - - - - -	<i>A la Haye.</i>
Luzac.	- - - - -	<i>A Leyde.</i>
R. Arremberg. De Vis. Junior.	} - - - - -	<i>A Rotterdam.</i>
Spruyt. Switzer.	} - - - - -	<i>A Utrecht.</i>
Bourdeaux. Jasperd. Voſs.	} - - - - -	<i>A Berlin.</i>
Forſter.	- - - - -	<i>A Breme.</i>
Cl. Philibert. Les Heritiers de Rothens & Proft	} - - - - -	<i>A Coppenhagen.</i>
Eſtienne & Fils. Petit & Fils.	} - - - - -	<i>A Hambourg.</i>
Elmſly.	- - - - -	<i>A Londres.</i>
Holmberg.	- - - - -	<i>A Stockholm.</i>
Weitbrecht.	- - - - -	<i>A St. Petersbourg.</i>
Greffier.	- - - - -	<i>A Vienne.</i>

MARC-MICHEL REY *Libraire sur le Cingle à Amsterdam*, continue d'imprimer & débiter le **MERCURE DE FRANCE**, ouvrage périodique contenant des *Pieces Fugitives en Vers & en Prose, des Enigmes, Logogryphes, Nouvelles Littéraires, Annonces des prix des différentes Académies, Annonces de Spectacles, Avis concernant les Arts agréables, comme Peinture, Architecture, Gravure, Musique &c. quelques Anecdotes, des Edits, Arrêts, Déclarations, des Avis, des Nouvelles Politiques, les Naissances & les Morts des Personnages les plus illustres; les Nouvelles des Loteries, & assez souvent des additions intéressantes de l'Editeur de Hollande.* Cet ouvrage a 16 volumes par année que l'on peut se procurer par abonnement pour f 12 : - ceux qui voudront avoir des parties séparées les payeront à raison d'un florin. On peut avoir chez lui les années 1770. 1771. L'Abonnement recommencera avec Janvier 1772.

Journal des Sçavans depuis son commencement 1663. jusques en Décembre 1753. en 170 volumes.

— idem, depuis Janvier 1754 jusques en Décembre 1763. en 79 vol.

— idem, depuis Janvier 1764. jusques en Février 1772. en 57 vol.

— Table générale depuis 1665. jusques en 1753. 2 vol.

Collection complète des Oeuvres de M.
Crevillon le fils 8vo. 7 vol. contenant

Tome I:

Les Egaremens du cœur & de l'Esprit.
La Nuit & le Moment.

Tome II.

Tanzai & Neadarné
Lettres de la Marquise de M** au Comte de R**.
Le Sylphe:

Tome III:

Le Sopha.
Le Hazard du coin du feu.

Tome IV:

Ab quel Conte:

Tome V:

Les heureux Orphelins.
La 1re. partie. des Lettres Athéniennes.

LIVRES NOUVEAUX.

Tome VI.

Les Lettres Athéniennes part. II. III. IV.

Tome VII.

Lettres de la Duchesse de*** au Duc***. f 10 : 10.

Questions sur l'Encyclopédie distribuées en forme de Dictionnaire, par des Amateurs, 8vo. 7 vol. Londres. 1771 & 1772. f 10 : 10.

———— Idem ———— Tome 6. 7. séparés. f 3 : -

Regles & principes de l'Art de la Guerre des meilleurs auteurs qui ont écrit sur cette science, recueillis par G. R. Faesch, Colonel des Ingénieurs au service de Saxe, grand 8vo. Amsterdam 1771. f 6 : -

Hegelmaier (Tob. Godofr.) de Remissione Peccatorum sub Vetere & sub Novo Testamento, 8vo. maj. Carlsruhe. 1771. f 1 : 10.

Oberreidii (Jac. Herm.) Universalis Confortativa medendi Methodus. Disquisitio nova, 8vo. maj. 1767. 15 sols.

Schoepflini (Joh. Dan.) Historiographi Franciæ, Historia Zaringo-Badensis, Diplomatum partim editis, partim ineditis locupletata, cum multis Tabulis genealogicis & Figuris ære incis. VII. Tomi, 4^o. maj. 1763 — 1766. Charta Scriptoria. f 63 : -

Description des Tableaux de la Gallerie Royale & du Cabinet de Sans-Souci. 8vo. Berlin. 1771. f 1 : 5.

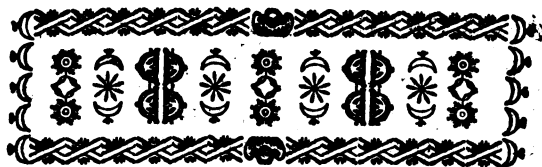
Dictionnaire vétérinaire, & des animaux domestiques, contenant leurs mœurs, leurs caractères, leurs descriptions anatomiques, la manière de les nourrir, de les élever & de les gouverner; les Alimens qui leur sont propres; les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile, auquel on a joint un Fauna gallicus. Par M. Buchoz, 8vo. 2 vol. fig. Paris. 1771. f 16 : -

NB. On fournira les tomes 3 & 4. gratis.

Endymion, conte comique. Le Jugement de Paris. Junon & Ganymede. Aurore & Céphale. 8vo. fig. Paris. 1771. f 1 : 10.

Histoire nouvelle & impartiale d'Angleterre, depuis l'invasion de Jules-César, jusqu'aux préliminaires de la paix de 1763. traduite de l'Anglois de J. Barrow. 12^o. 6 vol. fig. Paris. 1771. f 12. : -

NB. On fournira gratis les tomes 7. 8. 9.



MERCURE DE FRANCE.

JANVIER. 1772.



PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.



*DISCOURS de Brutus aux Romains,
traduit d'une tragédie de Sakespéar,
célèbre Poète Anglois.*

*BRUTUS aux Romains, après avoir tué
César.*

ROMAINS qui m'écoutez, s'il en est entre vous
Qui condamne l'effort d'un généreux courroux,
S'il en est de César qui regrette la cendre,

A 3

6 MERCURE DE FRANCE.

Qu'il vienne m'accuser, je suis prêt à l'entendre
J'ai moi même prisé l'amitié de César,
Dans son sein cependant j'enfonçai le poignard.
Brutus vit Rome au joug lâchement asservie,
Brutus courut venger l'honneur de la patrie.
Qui pourroit voir César, par de honteux liens,
A son char de triomphe enchaîner les Romains;
Voir la superbe Rome indignement hêtrie,
Plutôt que d'un perfide exterminer la vie.
Laissez tomber vos fers, & maîtres des humains,
N'allez pas confier à d'autres, vos destins.
De César & de moi l'amitié pure & tendre
Veut que je donne ici des larmes à sa cendre,
Son bonheur au-dessus du sort & des revers
Enchaîna les Romains & soumit l'univers.
A ses heureux exploits je rends un juste hommage,
Je respectai toujours, j'honorai son courage;
Mais son ambition, l'excès de sa fierté
A terminé le cours de sa prospérité.
Si quelque ame contraire à la vertu Romaine
Au lieu de m'applaudir me réserve sa haine,
Qu'il vienne m'accuser à la face des dieux,
S'il l'ose, de punir un tyran odieux.
Qu'il approche c'est lui, c'est lui que je déclare
D'un cruel oppresseur le ministre barbare.

L E C H E U R.

Il n'est point de Romain qui, d'un esprit rampant,

Brutus, veuille insulte à ton bras triomphant.
 Il n'en est point, Brutus, qui regrette ce traité.

BRUTUS.

Rome, je t'ai vengée en poignardant ton maître.
 Mais je vois de César le corps pâle & sanglant
 Qui jusques au trépas porte un front menaçant,
 Antoine, dans ces lieux, à son ombre va rendre
 Les funebres honneurs qu'elle a droit de prétendre ;
 Lui qui, de ses desseins complice & l'instrument
 Veut recueillir le fruit d'un juste châtement.
 Goûtez, Romains, rendus désormais à vous-mêmes ;
 La douceur de donner, d'ôter les diademes.
 J'ai tué dans ce jour mon plus fidele ami,
 Il étoit trop coupable, il vous avoit trahi.
 Je garde ce poignard, pour moi, quand la patrie
 Oubliant mes bienfaits demandera ma vie.

LE CHŒUR.

O généreux Brutus, dont la juste fureur
 Nous épargne du joug l'infamie & l'horreur,
 Daigne vivre entre nous pour nous servir de pere ;
 A tes concitoyens ta gloire est toujours chere.

Par M. D... L...

SUR la mort d'une Epouse.

*ODE traduite de M. Haller , poëte
Allemand.*

DANS ce funeste jour, si ta paisible cendre,
Chere épouse, l'objet de mes vives douleurs,
Avec ce nom garant d'un amour pur & tendre
Ne dédaigne mes pleurs ;

Comme l'astre du jour dans sa noble carrière,
Répand par-tout les feux de sa vive clarté,
Daigne verser sur moi des rayons de lumière
Du séjour enchanté.

Oui, je sçais que ton ame, au sein de l'allégresse,
Se repaît maintenant de plaisirs immortels,
Tandis que ton époux a pour lot la tristesse
Et les chagrins cruels.

On ose m'inviter par des accens profanes
A chercher mon repos & de nouveaux plaisirs,
En offensant mon cœur on outrage tes mânes,
On accroît mes soupirs.

Fidèle Elise, en vain veut-on tarir la source,
Des pleurs que sur ta tombe a versé mon amour.
Le malheureux instant qui termine ta course
Va m'arracher le jour.

Vers toi, de mes sanglots que la voix retentisse
Et t'annonce l'excès de mes noirs déplaisirs.
Sur les bords ténébreux que ton ombre gémisse
Entendant mes soupirs.

Insensibles mortels, loin de blâmer mes larmes,
Vous gémiriez, témoins de mon sort rigoureux,
Si vos cœurs insensés sçavoient priser les charmes
D'un amour généreux.

Les tendres agrémens lui donnent la naissance,
Redoutable rival d'un penchant criminel,
Les graces, les vertus assurent sa puissance
Et le font éternel.

L'ardeur de mon amour dissipoit ma tristesse,
Etouffoit dans mon sein la voix de la douleur;
Mon amour consistoit à chérir ta tendresse,
A priser mon bonheur.

O jours trop fortunés, vous qui vîtes éclore
Les feux de cet amour qui toujours nous unit,
Le Ciel peu favorable a changé votre aurore
En éternelle nuit.

Si quelquefois du sort les cruelles disgraces,
Sur les pas fortunés des jeux & des amours,
De leurs tristes venins avoient noirci nos traces
Et flétri nos beaux jours;

10 MERCURE DE FRANCE.

Pareils à ces oiseaux qui craignant la tempête
Et l'orage & la nuit dans un nuage épais,
Vont éviter les coups qui menacent leurs têtes
Sous l'ombre des forêts ;

Ou qui fuyant les traits du cylindre perfide,
Et dans un Ciel serein voyant jaillir l'éclair,
Malheureux & tremblans fendent d'un vol rapide
Les vastes champs de l'air ;

Ainsi nous écartons ces funestes images
Qui, des foibles mortels alimentent les maux,
Et parmi la tempête, au milieu de l'orage,
Nous goûtions le repos.

O doux souvenir, ô Berne, ô ma patrie !
O bienheureux séjour dont le tableau flatteur
A mes foibles esprits, à mon ame attendrie
Présente le bonheur ;

Rappelez-moi les traits d'une épouse mourante,
De cette épouse, hélas, si chère à mes douleurs ;
Rappelez-moi l'instant où sa main défaillante
S'arrosa de mes pleurs.

Je pousse en vain des cris que tu ne peux entendre,
Fidèle Elise, en vain je te cherche en ces lieux ;
Un sépulchre effrayant, une immobile cendre
Te dérobe à mes yeux.

A peine étoit-elle une beauté naissante,
La mort porte sur elle un homicide bras ;
Au printemps de ses jours, sa rage étincellante
Moissonne ses appas.

C'est là que le tombeau la tient sous sa puissance ;
Là, sur ce monument j'ai tracé mes malheurs,
Et ces funestes lieux consacrés au silence
Verront finir mes pleurs.

Par le même.

L'OFFICIEUX ou *les bonnes intentions ;*
Histoire tragique.

Je fus dans les premières années de ma jeunesse le plus heureux des hommes. Je croyois devoir la vie à l'honnête particulier qui m'avoit élevé ; je passois des jours délicieux auprès d'une sœur aussi aimable qu'on peut l'être, & qui payoit les soins que je prenois pour former son esprit, par le charme de ses talens agréables. J'avois pour ami le plus tendre, le plus officieux des mortels.

Mon premier chagrin, à l'âge de dix-huit ans, fut de voir dangereusement malade celui que j'appellois du doux

nom de pere, & qui méritoit si bien toute ma tendresse. Je ne le quittois point, & ma reconnoissance pour les soins qu'il avoit pris de moi faisoit dans mon cœur autant d'effet que la nature. Son état empiroit tous les jours, & nous fûmes menacés, Junie & moi, du plus grand des malheurs.

„ Valfrais, me dit-il une nuit que je
 „ vieillois, écarterez pour une heure cette
 „ femme qui me sert ; exigez qu'elle aille
 „ se reposer dans la chambre voisine ; je
 „ me sens la force de vous parler, & nous
 „ n'avons pas besoin de témoins ; allez,
 „ ne perdez point de tems. ”

J'obéis, Susanne se retira ; & m'approchant du lit de Montbel, je saisis une de ses mains que j'arrosai de mes larmes, quoique je me fusse imposé de n'en point répandre, de peur de le trop effrayer sur son sort. Vous pleurez, me dit-il, hélas ! vous prévoyez donc les malheurs que je vais vous apprendre ? Des malheurs, interrompis-je, ah, mon pere ! nous ne sommes point sans espérance sur le retour de votre santé, & si ce bien nous arrive ; quel fils sera plus heureux que le vôtre ?

Ecoutez-moi, reprit-il, infortuné Valfrais, la Providence, dans le sein de la-

quelle je vais rentrer, m'est témoin que lorsque je lui demandois de m'accorder un fils, je le souhaitois tel que vous êtes; mais ses décrets souverains auxquels il faut se soumettre, avoient borné sans doute la bénédiction de mon mariage à la naissance de Junie... Que dites-vous, Monsieur, m'écriai-je en le regardant d'un air effrayé, les mains ouvertes, tremblantes & portées loin de moi, comme si j'avois voulu repousser l'affreuse vérité qui s'annonçoit.

N'agitez point trop mes derniers momens, me dit-il, ô mon cher Valfrais! & faites-vous quelques efforts pour m'entendre cette nuit; peut-être est-ce la dernière où je pourrai vous parler. — Vous avez raison, Monsieur; mais de grâce abrégez & pour vous & pour moi votre récit inquiétant. En un mot, ô respectable Montbel! suis-je votre fils? — Vous êtes mon ami, vous le serez toujours. — Et c'est un titre plus précieux & plus sacré que je réclame, parlez, êtes-vous mon père? — Les dieux m'ont refusé cette faveur.

Anéanti, consterné par cet aveu, je restai un moment les yeux fermés & pour ainsi dire retournés sur moi-même.

Montbel avança la main, prit la mienne & me ranima en la serrant. „ Valfrais, „ me dit-il, qu'il m'est affreux de déchirer votre cœur ! car je conçois & me flatte que vous m'aviez accepté pour „ pere. ” Si je vous avois accepté, vertueux Montbel, lui répondis-je ! Eh qu'avois-je à souhaiter que de tenir tout de vous ? Mais sans doute vous savez qui je suis, & comment, & par qui mon éducation vous a été confiée. „ Lisez, me „ dit-il, voilà le premier billet que j'ai „ reçu à votre égard. ”

A. M. Montbel.

„ On avoit besoin, Monsieur, d'une „ personne aussi discrete & aussi honnête „ que vous, & l'on a osé se servir de „ votre nom sans vous avoir prévenu, „ pour confier à une nourrice de Lagni en „ Brie un enfant né depuis trois jours & „ que l'on a dit être votre fils. On espère „ que vous voudrez bien ne pas détruire „ l'espoir qu'on a conçu de votre bienfaisance, & que vous servirez de père au „ jeune Valfrais jusqu'à ce que des circonstances permettent à ses parens de „ le reconnaître. „ M. Montbel recevra „ tous les ans une pension pour son élève ;

„ mais on attend de lui de ne faire aucune
 „ tentative pour découvrir ceux qui lui
 „ donnent cette marque de confiance, &
 „ de n'admettre personne dans sa confi-
 „ dence sur ce point délicat. ”

On ne s'étoit pas trompé, ajouta-t-il.
 Après que j'eus fait la lecture du billet,
 sur l'espérance qu'on avoit conçue, j'al-
 lai vous voir, vous recommander & me
 faire connoître à Lagni. La mort de ma
 femme & l'extrême jeunesse de ma fille
 me laissoient la liberté dont la circons-
 tance avoit besoin. Pour plus grande sû-
 reté je changeai de domestiques & de
 quartier, tant j'avois pris d'intérêt à vous
 dès la première fois que je vous eus vu.

Depuis ce tems vous savez si je vous
 fais attaché, & si mon propre fils m'eût
 été plus cher. Mais Valfrais, je me meurs,
 vous serez étranger à ma succession, parce
 qu'il n'y a point d'acte qui autorise mon
 adoption, & parce qu'il sera de notoriété
 que ma femme ne ma laissé que Junie.
 Vous comprenez qu'il étoit essentiel que
 je vous prévinsse de votre situation, afin
 que vous ne vous exposassiez pas à un dé-
 faveu de la part de ma famille.

Eh quoi, Monsieur, lui dis-je, depuis
 ce tems vous n'avez rien découvert ? Non,

me répondit-il, tous les ans j'ai reçu, tantôt d'une ville & tantôt d'une autre, une lettre de change pour cette pension à laquelle on s'étoit engagé comme vous avez vu, elle n'étoit que trop forte, & je m'étois si bien accoutumé à vous regarder comme mon fils, j'étois si content d'être votre pere que j'ai rougi du don qu'on me faisoit, & que successivement j'ai placé sur votre tête tout ce que j'ai tiré de ces lettres de change; c'est un fonds qui vous appartient & que vous trouverez.

Eh, Monsieur, m'écriai-je, en me jetant sur son sein, de tous les maux que je puis craindre, il n'en est point que je redoute autant que celui de vous perdre; que les dieux daignent vous conserver, & dans l'opprobre où je tombe je ne me plaindrai de rien!

Laissez-moi vous achever ma confiance, me dit le foible Montbel, vous savez que d'après mes conseils plus que d'après mon inclination vous étiez prêt l'année dernière à prendre le parti de la robe, dans lequel vos talens ne pouvoient manquer de vous distinguer; voici le second billet anonyme que je reçus & dont vous êtes encore l'objet.

A

A. M. Montbel.

„ On vient d'apprendre que Valfrais se
 „ destine à la robe, & cet état contrarie-
 „ roit les vues de ses parens encore dans
 „ l'obligation de se cacher. On doublera
 „ sa pension si l'état militaire peut lui
 „ convenir. On supplie M. Montbel,
 „ qu'on ne peut trop remercier d'avoir si
 „ bien élevé son pupile, de le porter au
 „ choix de cet état. ”

Je vous l'avouerai, me dit-il, les bruits d'une guerre qui s'annonce ont fait frémir mon cœur; vous m'êtes si cher, Valfrais, que je n'ai pu me déterminer encore à vous voir courir les risques d'une profession si dangereuse. Je ne satisfis donc qu'en partie au second billet en ne vous pressant plus de continuer des études qu'on vous interdisoit, & même en vous annonçant que j'avois changé d'idée à cet égard; mais prêt à quitter la vie, devois-je vous laisser ignorer ce qu'on attend de vous ?

Montbel eut peine à prononcer ces derniers mots, il porta la main sur son front qui se mouilloit, & je le vis tomber dans une foiblesse qui me fit appeller la garde à son secours & presque au mien; car j'é-

B

tois dans un état d'anéantissement dont ma tendresse pour Montbel put seule me faire triompher.

Nos soins furent assez heureux pour le rappeler à la vie, & cette crise que j'avois si fort redoutée fut si salutaire à Montbel qu'à la pointe du jour il se trouva infiniment mieux. Ses médecins, que nous avions envoyé chercher, furent étonnés du changement qui s'étoit fait & nous laissèrent, en se retirant, les espérances les plus décidées.

C'est une situation étonnante pour une ame sensible de se trouver tumultueusement agitée dans des sens contraires, d'avoir à la fois à supporter le poids accablant du chagrin & le plaisir inopiné d'un événement heureux. Intérieurement déchiré par les idées dont m'avoit rempli l'affreuse confidence de Montbel, je sentois en même tems la douceur consolante d'être rassuré sur son sort, mais la joie que cette dernière circonstance peignoit sur mon visage avoit un caractère de convulsion plus difficile à exprimer qu'à sentir.

Junie, que son impatience de savoir des nouvelles de son pere avoit arrachée de son appartement, parut alors, & en

l'appercevant, je ne fais quelle voix je crus entendre au fond de mon cœur qui me crioit: *Valfrais, tu n'es plus le frere de Junie*, & ces sons imaginaires décidèrent tout-a-coup ma physionomie. Je courus au-devant d'elle; Junie, lui dis-je avec transport, nous n'avons plus rien à redouter, une foiblesse, une crise heureuse nous ont rendu ce que nous avions de plus cher.

A ces mots, elle s'élance dans mes bras... Dans mes bras? Situation terrible que je me rappelle encore... O vertu, que ton sentiment est prompt! je sentis un frémissement dont tu étois la source, mais dont Junie n'eut pas le tems de s'appercevoir parce qu'elle courut aussi-tôt au lit de son pere.

On l'en arracha malgré elle; il falloit du repos à Montbel, & nous le quittâmes tous deux pour quelque tems. Mon frere, me dit-elle dans le ravissement où elle étoit, vous ne me suivez pas chez moi?

Le besoin de repos où je pouvois être moi-même me servit d'excuse, & j'allai me renfermer dans mon appartement pour y développer le cahos des idées confuses dont j'étois tourmenté, à-peu près comme on l'est dans ce faux sommeil que

procure l'accablement de la fièvre & dans lequel mille pensées chimériques se croisent, s'entrechoquent & se détruisent.

Ah ! malheureux , me dis je en me renfermant , tu perds le plus honnête , le plus tendre des pères , & quel est celui qui t'a donné l'être ? ... Es-tu le fruit honteux de la licence de ton siècle... de ces amours adulteres que rejette & proscriit la loi ! ce mystère profond que couvre ta naissance ne ressemble-t-il pas à ces ombres dont le crime cherche à s'envelopper ? Ainsi j'augmentoïis par ces images la honte qui m'environnoit , je me faisois de moi-même un portrait hideux & repoussant.

Ingrat ! ajoutai-je , il t'est venu dans la tête que Junie n'étoit point ta sœur , que l'amitié que tu avois pour elle pouvoit devenir un sentiment plus vif & plus doux encore... Ah monstre ! est-ce ainsi que tu reconnoîtras les obligations que tu as à Montbel ? .. Et quel cœur offrirois-tu à sa fille ? .. Celui d'une créature avilie & destinée à rougir aux yeux de tout le monde ? ... Vas , cours , me disois-je , ose te déclarer , & pour te faire un supplice épouvantable , attire sur toi les mépris & joins les remords à l'infamie.

A des torrens de larmes succédoient

des instans de désespoir où j'osai méditer ma mort. La consolation de revoir Montbel en convalescence, les soins que je pouvois lui donner encore & que je lui devois, traversoient par intervalles mes idées sombres & farouches qui revenoient à leur tour : enfin, tant de mouvement divers agiterent tellement ma tête que ma raison m'en parut troublée ; c'étoit le transport d'une fièvre ardente qui s'alluma tout-à-coup dans mon sang.

Un égarement sombre & un silence absolu firent d'abord désespérer de moi. J'étois si loin de connoître ma situation que je n'apperçus pendant huit jours aucune des personnes qui m'environnerent. Junie appella mille fois son frere sans que je remarquasse ni le son de sa voix ni sa figure enchanteresse. Le premier sentiment que j'éprouvai fut de reconnoître Montbel qui me ferroit la main. Est-ce vous, Montbel, lui dis-je ? Moi-même, me répondit-il, cher Valfrais, qui cherche à vous rappeler à la vie. Si la mienne vous est encore chère, songez que c'est de votre rétablissement qu'elle dépend, je n'en saurois douter ; si vous ne me rendez pas quelque espoir, une rechûte prompte terminera mes jours.

Pouvez-vous m'ordonner de vivre, lui dis-je ? J'en ai besoin, Valfrais, répliqua-t-il, je meurs si vous ne m'êtes point rendu... Eh bien, lui répondis-je, je redemande aux dieux le funeste présent de la vie, qu'ils me l'accordent encore, j'en accepte le poids horrible pour vous témoigner une plus vive reconnaissance.

En effet il parut de ce moment qu'on n'avoit plus rien à redouter pour moi. Le courage que je m'imposai fit plus que tous les secours de la médecine, & je fus bientôt en état de prendre quelque nourriture.

Montbel qui, plus d'une fois s'étoit apperçu que je répondois à peine à Junie, que je me détournais même lorsqu'elle m'offroit quelque chose, & sur-tout que je ne lui donnois plus le nom de sœur, ce qui affligeoit extrêmement sa fille, profita d'un moment où il étoit seul avec moi pour me tenir ce discours.

„ Valfrais, j'ai compté sur ma mort
 „ prochaine lorsque je me suis ouvert à
 „ vous. Le retour de ma santé m'accuse à
 „ chaque instant d'une indiscretion qui
 „ vous a rendu malheureux & qui a pres-
 „ que terminé vos jours. Au nom de l'a-
 „ mitié tendre que j'ai pour vous, au nom

„ de celle que j'ai pu vous inspirer, ou-
 „ bliez tout ce que je vous ai dit & re-
 „ plaçons-nous au même point où nous
 „ étions avant ma cruelle maladie. Il n'est
 „ question que d'attendre avec tranquilli-
 „ té le moment qui doit vous rendre vos
 „ parens. Vous savez que les deux billets
 „ annocent des circonstances qui doi-
 „ vent les mettre en état de vous recon-
 „ noître. Ils doivent être d'un ordre au-
 „ dessus du mien, si j'en juge par les pen-
 „ sions considérables qu'ils m'ont fait tou-
 „ cher avec tant d'exactitude. Si nous nous
 „ rappelions encore cette envie de vous
 „ voir préférer l'état militaire à celui de
 „ la robe; si nous examinons le ton im-
 „ posant des billets, ils ne peuvent être
 „ le style & le procédé que d'un supé-
 „ rieur. ” — Eh que m'importent toutes
 ces considérations, si je ne suis pas moins
 en droit de soupçonner la honte de mes
 parens & la mienne ! — Prenez y garde,
 Valfrais, c'est par de pareilles idées que
 vous êtes effrayé au point d'altérer votre
 santé; mais, ou je me trompe, ou ce ton
 de franchise noble qu'on a pris avec moi
 n'annonce rien de bas & rien de criminel.
 Espérons tout du tems, mon cher Val-
 frais, & sur-tout gardez-vous, en chan-

geant de conduite avec Junie, de compromettre votre secret. Peut-être votre bonheur en dépend-il, c'est du moins ce que semble dire ce mystère toujours soutenu qu'on observe depuis si long-tems; en un mot, soyez toujours mon fils & le frère de Junie, il le faut, ou vous vous trahissez.

Montbel exigea ma parole que je ne donnerois plus à Junie aucun sujet de se plaindre de mon refroidissement, & je la donnai; mais dès que nous nous trouvâmes ensemble, dès que Junie se livra à ce ton de familiarité dans lequel nous avions passé tant d'années, je sentis que le degré de vertu dont j'avois besoin pouvoit surpasser mes forces.

J'osai l'appeler encore du nom de sœur pour ne pas manquer à la promesse que j'avois faite à Montbel; mais sous le prétexte de la dissipation & du grand air que demandoit ma convalescence, je pris le parti de rester à la maison le moins qu'il étoit possible.

Ce fut chez Bigny, chez cet ami dont j'ai parlé que j'allai passer des journées entières; sa vive affection & cette espece d'emportement d'amitié que je lui connoissois me le rendoient précieux. Hélas!

ce même emportement, sa curiosité de tout pénétrer, de tout apprendre, son zèle excessif auroient dû peut-être m'avertir de ne point manquer à la promesse que j'avois faite à Montbel.

Quelqu'effort que je fisse pour lui cacher toutes les espèces de trouble qui m'agitoient, il les apperçut & voulut les connoître. Valfrais, me dit-il, vous offensez l'amitié par une coupable réserve, vous me cachez des chagrins qui vous dévorent, vous le nieriez en vain, vous ne respirez plus, vous soupirez sans cesse, qu'avez-vous? Je suis votre ami, j'ai droit de le savoir; parlez, qu'avez vous? rien, lui disois-je, peut-être la maladie m'a-t-elle laissé quelque langueur qui altere la gaîté que vous me connoissiez, mais le tems y remédiera.

Il n'y remédiera point, disoit-il, si vous n'ouvrez votre cœur à votre ami, vous vous laissez déchirer; je m'y connois. — Vous vous trompez, lui dis-je un jour avec fermeté, & Bigny se tut pour cette fois & me laissa remporter encore mon secret.

Quelque tems après j'eus, malgré moi, avec Junie une explication que j'avois toujours évitée. Ne croyez pas, me dit-

elle, que je sois plus long-tems la dupe du motif dont vous colorez vos fréquentes absences. Vous preniez autrefois plaisir à m'instruire, à vous amuser de mes foibles talens, & vous me fuyez aujourd'hui: votre cœur est changé, parlez-moi avec franchise, de quoi suis-je coupable? Que vous a fait votre sœur?

Les questions de l'aimable Junie étoient pressantes, je m'embarrassai dans la réponse & je la vis en concevoir plus d'inquiétude encore. Oh! mon frere, s'écria-t-elle, vous n'avez plus d'amitié pour Junie. Quelle injure me fait ma sœur, répondis-je, & qui pourroit lui refuser les sentimens que tout inspire en elle? Vous interrompit Junie, oui, vous, Valfrais; un frere qui m'aimoit & qui m'est plus cher que moi-même... Non, ce n'est point ainsi que vous étiez avec moi, ajouta-t-elle en me prenant la main, en me la serrant & en s'avancant pour m'embrasser.

L'effort que je fis pour me retirer & pour me refuser à ce baiser, lui fit pousser un cri dont je fus épouvanté. C'en est fait, dit-elle, Junie vous est odieuse; on vous a prévenu contre elle, parlez, Valfrais, seroit-ce l'effet de cette longue conversation que vous avez eue avec mon

père, & pour laquelle on fit retirer Suzanne?... Alors redoutant toutes les conséquences qu'elle alloit tirer de cette marque apparente de ma froideur, je cherchai moi-même sa main & me penchai tendrement vers elle.

Rien ne fut si vif que le transport avec lequel elle se livra au desir que je lui témoignois de l'embrasser... Careffe innocente pour son cœur, vous étiez presque un crime pour le mien ! un feu rapide circula dans mes veines, mais je fus lui cacher l'embrasement par une fuite bien nécessaire à la vertu la plus épurée.

A peine l'eus-je quittée que tout le péril de ma situation chez Montbel s'offrit à moi & me causa l'effroi le plus vif. Bigny parut à mes yeux ; il venoit me chercher ; il s'indignoit sans doute du mystère que je lui faisois de mes peines, & moi dans ce moment plein de cette flamme que j'avois retenue près de Junie, je ne pus en arrêter l'explosion auprès d'un ami qui redoubla ses plaintes, & qui, le premier, me parla de l'amour dont il me soupçonnoit la victime.

A ce mot d'amour, je me jettai dans les bras de Bigny, je l'arrosai des larmes qui cherchoient à se répandre. O Val-

frais ! me dit-il , l'amitié triomphe enfin , je reçois en ami tendre l'aveu que vous me faites de votre passion ; mais vous n'êtes donc point aimé ? — Je ne puis l'être. — Et pourquoi auriez-vous la timidité de ne point vous déclarer ? — Inutile aveu ! — Quelle folie ! Valfrais , il faut oser se faire entendre. — Je ne le puis , vous dis-je , la mort est mon partage. — La mort ? vous m'épouvantez... Mon ami , à votre âge , avec votre caractère , on se fait des chimères qu'il faut que la réflexion détruise. — Il faut avant tout ne pas devenir un monstre. — Quel langage ! ô Ciel ! & qu'elle idée se présente à moi ? Vous passez votre vie chez Montbel... Je ne puis vous soupçonner... Votre sœur... Junie. — Arrêtez , m'écriai-je , quel nom vous est échappé ! cruel Bigny , — Quoi , votre sœur ? — Elle ne l'est point. — Junie n'est point la fille de Montbel ? — Il est son père , mais... ne me forcez pas d'achever. — Il n'est pas le vôtre. — Oh ! mon ami , vous allez donc rougir des sentimens que vous aviez conçu pour moi ? Valfrais , me dit-il , n'insultez point mon cœur , ce n'est point à des préjugés d'une certaine espèce à diriger ou à ralentir ses mouvemens. Je vous aime , achevez de m'instruire.

Comment aurois-je pu me taire ? Bigny étoit trop pressant ; j'en avois trop dit ; il fallut poursuivre , & lui conter en frémissant tout ce que Montbel m'avoit appris. Il est vrai que je lui recommandai le secret le plus inviolable , & qu'il me le promit. On n'effraie point assez les hommes dans leur première éducation sur la légèreté de leurs engagemens ; ils promettoient moins, ils seroient plus fideles.

Je l'avouerai, la confiance que je venois de prendre en Bigny m'étonna lorsque je l'eus quitté ; un secret murmure s'élevoit dans mon cœur... Cependant il m'avoit toujours paru si zélé pour les intérêts de ses amis... Oui, mais je venois de manquer moi-même à la promesse que j'avois faite à Montbel de me taire.. Ce sont nos propres défauts qui nous éclairent sur ceux des autres.

Ma confiance à Bigny avoit produit l'effet qu'elles font toujours , celui de soulager un peu nos maux. Dès que je revis Junie, toute leur pesanteur se fit ressentir, & je me déterminai à la fuite la plus prompte du danger où je me trouvois, en vivant sans cesse auprès de la personne la plus aimable & la plus caressante.

L'ouverture que Montbel m'avoit faite du desir que mes parens inconnus avoient de me voir embrasser le métier des armes me parut pour cela le moyen le plus sûr. Je lui fis part du dessein que j'avois de suivre ce parti le plutôt qu'il me seroit possible, & il me promit de s'occuper des voies qu'il faudroit prendre à cet égard. J'en parlai à Bigny qui m'applaudit fort; qui m'offrit & sa bourse & son crédit, & qui, trois jours après, vint m'apprendre que ce seroit à lui que je devrois une place dans le régiment de ***, & qu'il alloit sur le champ me présenter à mon colonel, qui lui avoit les plus grandes obligations.

Un service aussi important me fit rougir du léger remord que j'avois senti après lui avoir confié mes secrets, & Montbel en ne me dissimulant pas qu'il étoit enchanté d'avoir été prévenu, parce qu'il avoit peu de débouchés pour me servir sur ce point, augmenta encore à mes yeux le prix de ce que Bigny venoit de faire pour moi.

Je ne redoutois que les réflexions de Junie sur ce nouvel établissement, dont il n'avoit pas encore été question; mais tous les soins qu'il fallut me donner pour me

mettre en état de joindre la troupe, m'occupèrent si fort, que je ne la vis que des momens & toujours avec Montbel.

J'avois l'intérêt le plus vif à ne pas perdre un instant, & quatre jours suffirent à mes apprêts. Je ne sçais ce qui m'étonna le plus à mon départ, ou du ton de réserve que Junie mit à nos adieux, ou d'entendre Bigny me dire, les larmes aux yeux & tout bas, en me mettant dans ma chaise; adieu, mon cher Valfrais, *ne revenez que couvert de gloire & soyez sûr d'être payé par l'amour.*

J'avois beau m'éloigner, ces derniers mots retentissoient toujours à mes oreilles... *d'être payé par l'amour...* L'amour de qui? ... Ce ne pouvoit être Junie... Ses adieux si froids... Mais pourquoi Junie m'avoit-elle paru si différente de ce qu'elle étoit auparavant? Ah! sans doute le choix de mon état lui déplaisoit... Je l'avois si peu cherchée depuis que le jour de mon départ avoir été arrêté... J'étois moi-même si fort changé pour elle depuis ma maladie... Elle étoit à coup sûr blessée de ma propre indifférence.

Occupé sans relâche d'idées de cette nature, je fis une assez grande route & j'arrivai enfin pour prendre possession

de mon nouvel état pour lequel j'avois toujours eu le goût le plus vif & dont l'apprentissage calma l'agitation incroyable de mon ame.

Heureux de n'avoir pas manqué à la reconnaissance que je devois à Montbel, en osant parler à sa fille des sentimens qu'elle avoit inspirés à un malheureux si peu digne d'elle, je ne songeai qu'à me distinguer parmi mes égaux, & la guerre que nous avions alors à soutenir ne pouvoit manquer de m'en fournir quelques occasions.

L'amour pur de la gloire auroit pu seul exciter ce noble desir chez moi comme chez la plupart de mes camarades. J'étois jeune & François; mais il faut en convenir, il se joignoit à ce sentiment un mépris pour la vie qui me dispoit encore plus à solliciter les postes les plus dangereux & à courir même au devant des périls les plus évidens.

Les éloges que me mérita ma conduite, me firent rougir intérieurement plus d'une fois, parce que je ne pouvois me dissimuler que la honte de mon existence ôtoit à la gloire que j'acquérois une partie de son éclat. Je n'en paroissais que plus modeste, & tout sembloit tourner à mon avantage, puisque

puisque cette modestie au fond très-juste me rendoit encore plus estimable dans mon corps.

J'avois souvent écrit à Montbel & à Bigny qui, plus instruits que moi de la sensation que je commençois à faire dans mon régiment, me combloient de louanges. Qu'il me soit permis de me rendre justice sur ce point. J'eus toujours le courage d'en écarter le poison, & ce courage qui en vaut bien un autre m'appartenoit véritablement.

Une circonstance plus brillante dans ma seconde campagne m'attira des distinctions plus flatteuses encore. A la tête d'une troupe avancée qui devoit protéger, pendant une nuit fort obscure, l'un des côtés du camp, je fis si bonne garde en me portant moi-même de côté & d'autre que j'entrevis un corps en mouvement dont le projet étoit de me surprendre. Je rejoins aussitôt ma troupe; je la divise & l'étends en deux aîles pour border ventre à terre le chemin qu'alloit suivre nécessairement l'ennemi. Il s'avance en effet, & dès que je m'apperçois qu'il m'a dépassé, je me referme sur les derrières, je l'enfonce & lui cause un si grand effroi qu'il n'échappe personne à notre enceinte. Le corps entier

C

mit bas les armes , & sans quitter mon poste , je garde mes prisonniers jusqu'au moment où je fus relevé.

Cette petite manœuvre fit plus de bruit qu'elle ne méritoit ; elle m'attira , de la part du général des complimens sans nombre qui exciterent dant le cœur d'un officier nouvellement arrivé & des parens du général , le sentiment de l'envie. Il ne put le renfermer , & il fit bientôt éclater l'orage affreux qui , de loin grondant sur ma tête , alloit , dans le plus beau moment de ma vie , arrêter le cours de mes prospérités & me replonger à jamais dans un abîme de douleurs.

J'appris deux jours après cet événement que le jeune officier jaloux avoit dit assez haut qu'il n'y avoit de bonheur que pour les gens de mon espece , & que sur l'explication qu'on lui avoit demandée de ce mot , il avoit laissé errer l'imagination de tout le monde sur tous les sens injurieux qu'il pouvoit présenter.

Je n'hésitai point à l'aller trouver pour tirer de lui des éclaircissemens de ce qu'il avoit dit. Il soutint avec fermeté , ou plutôt avec un ton de mépris & de satisfaction qui m'indignoit , qu'il avoit tenu le propos ; & que si j'étois fort curieux de

l'approfondir il ne pouvoit me cacher que l'illégitimité de ma naissance étoit l'histoire scandaleuse de Paris lorsqu'il l'avoit quitté.

Accablé de ce coup de foudre, je portai comme un furieux la main sur mon épée ; le jeune officier se mit en défense, & je l'étendis mort à mes pieds. C'étoit le neveu & l'héritier présomptif de celui qui commandoit l'armée. Tous mes camarades, instruits du fait, me conseillèrent de prendre la fuite, & je gagnai le pays ennemi en m'appercevant que j'avois été poursuivi long-tems d'assez près.

Je n'allai point offrir des services à des gens que j'avois combattus. Quel François peut concevoir l'idée de servir contre sa patrie ? En fût-il rejeté, son cœur trahiroit sa main. Je poursuivis donc ma route jusqu'à une ville neutre, d'où j'écrivis à Montbel ma fatale histoire, & voici sa réponse encore plus cruelle.

Lettre de Montbel à Valfrais.

„ Malheureux ! qu'aviez-vous fait
 „ avant de partir d'ici ? malgré votre pro-
 „ messe vous aviez tout appris à Bigny.
 „ Frémissez des suites funestes de votre

„ indiscretion & de la sienne. Le premier
 „ usage qu'il avoit fait de votre secret
 „ avoit été d'en faire part à ma fille. Elle
 „ vous connoissoit deux jours avant votre
 „ départ. Depuis ce moment elle & vo-
 „ tre cruel ami, ligüés ensemble pour
 „ découvrir le secret de votre naissance,
 „ n'ont rien épargné pour le pénétrer. Bi-
 „ gny, après avoir engagé Junie à me dé-
 „ rober les lettres que je vous avois fait
 „ lire, a fait secrètement quelques voya-
 „ ges dans les villes d'où étoient parties
 „ les lettres de change annuelles que j'a-
 „ vois reçues. A force de soin, d'argent
 „ & de ce zèle dont son cœur s'embrase
 „ toujours pour les intérêts d'autrui sans
 „ en prévoir les conséquences, il est mal-
 „ heureusement arrivé au point qu'il de-
 „ siroit, & fortifié par la nouvelle de
 „ quelques succès que vous aviez eus, il
 „ s'est hardiment présenté chez le Comte
 „ de****, auquel il a eu le courage de
 „ dire qu'il étoit tems de reconnoître un
 „ fils qui le couvroit de gloire. Le Com-
 „ te étonné, a voulu nier. Bigny lui a
 „ montré les lettres qu'il avoit vérifiées
 „ de sa main. Alors le comte se jette
 „ dans les bras de Bigny, implore son
 „ silence pour des raisons de la plus gran-

„ de importance qui n'arrêtent point le
 „ zèle indiscret de votre ami. Il court
 „ chez le Duc de *****, pere du Com-
 „ te, lui découvre le mariage secret de
 „ son fils avec la fille du plus grand enne-
 „ mi qu'il ait eu, (& il faut convenir
 „ que Bigny ignoroit cette circonstance)
 „ il vous nomme, il parle des espérances
 „ que toute l'armée conçoit de vous, il
 „ croit que la vanité du Duc s'empressera
 „ de vous nommer son fils; mais le Duc,
 „ immobile & d'un sang froid qui con-
 „ fond votre ami, le remercie, avec la
 „ politesse d'un courrifan, de l'avis qu'il
 „ vient de lui donner.

„ O Valfrais! ô mon élève! quelles
 „ scenes épouvantables vont s'ouvrir? le
 „ Duc de..... chez lequel la haine ne
 „ s'éteint jamais, obtient un ordre pour
 „ faire enlever Mademoiselle de ****
 „ votre mere. Cet ordre ne peut s'exécu-
 „ ter sans que le Comte de... en soit
 „ averti; il vole à son secours; il se pré-
 „ sente en furieux à ses ravisseurs dont il
 „ blesse les premiers; mais le puis-je di-
 „ re? O dieux! Mlle dè.... blessée elle-
 „ même dans le tumulte & le fracas des
 „ armes, voit tomber son mari dans son
 „ sang... Valfrais, je ne puis vous le ca-

„ cher , vous n'avez plus de pere que
 „ moi.

„ Ces horreurs devenues publiques
 „ m'ont été cachées quelques jours , par-
 „ ce que j'étois absent ; mais dès que j'en
 „ suis instruit , je cours chez Bigny. Il
 „ étoit parti ; on ignoroit ce qu'il étoit
 „ devenu. Je reviens chez moi ; la dou-
 „ leur que je vois peinte sur le front de
 „ Junie m'étonne ; je l'interroge , elle
 „ tombe à mes pieds & m'apprend ce qui
 „ s'étoit passé entre elle & votre ami.
 „ Depuis cet aveu , elle semble annéan-
 „ tie & ne paroît plus devant moi. Adieu,
 „ Valfrais , je frémis pour ma fille , que
 „ de maux vous avez assemblés sur vous
 „ & sur moi ?

„ Je ne vous parle pas de votre aven-
 „ ture de l'armée ; son horreur disparoît
 „ devant celle des faits que je viens de
 „ vous apprendre , &c. ”

Je ne sçais si jamais il s'est réuni sur un
 seul homme plus de cruautés. Ma rage,
 mes cris , mes fureurs ne peuvent se com-
 prendre. Si j'avois pu rentrer en France
 avec quelque sûreté , j'aurois volé chez
 Montbel ; j'aurois été percer le cœur du
 perfide qui m'avoit trahi ; j'aurois été
 pleurer avec Junie... Il fallut me con-

traindre & attendre de Montbel une nouvelle lettre aussi déchirante que celle qu'on vient de lire. Il m'apprenoit que ma mere , deux jours après son enlèvement , étoit morte , plus de sa douleur que de sa blessure ; que Bigny s'étoit allé jeter dans un de ces asyles redoutables & sacrés où la pénitence la plus austere n'expiera jamais les suites funestes de son zèle indiscret & barbare. Pour Junie , hélas ! c'en étoit fait de sa raison. Une mélancolie sombre enveloppoit son ame & la rendoit insensible même à la tendresse de son pere. Je ne tins point à cette image , je risquai tout ; je partis ; j'arrivai chez Montbel qui frémit de me voir. Junie ne me reconnut point , elle ne me fit que la faveur d'accepter de ma main quelques secours qu'elle avoit toujours refusés ; secours impuissans & qu'il fallut abandonner !

Junie , depuis dix ans dans le même état , respire encore machinalement au fond d'une retraite qui nous cache sous d'autres noms à tous les yeux. Son pere & moi , sans cesse auprès d'elle , nous attendons qu'elle nous reconnoisse ; nous la servons avec toute la tendresse qu'elle a mérité de nous autrefois. Des instans

de calme nous font espérer un retour heureux ; mais bientôt des torrens de pleurs , des agitations dans lesquelles elle semble poursuivre quelqu'un en nommant cent fois Bigny , nous replongent dans le désespoir. Tout ce qui me reste sur la terre , c'est l'amitié constante de Montbel que la mort cruelle menace chaque jour de m'enlever. O vous qui n'êtes plus que l'ombre de Junie , vous me serez toujours chère ; ne redoutez pas que je vous abandonne à d'autres mains que les miennes ; votre ancienne image , vos graces vos talens , votre esprit , tout est dans mon cœur , tout vous y répond de mon inviolable constance.

Dans un des instans de mon triste loisir j'ai tracé rapidement cette fatale histoire , afin qu'elle pût servir à faire redouter les bonnes intentions d'un ami trop officieux. Je l'ai trop éprouvé. On n'est curieux que pour redire ; on n'est presque toujours officieux que pour nuire.

Par M. B...

*TRADUCTION libre de l'Idylle de Bion,
sur la mort d'Adonis.*

D'ADONIS expirant, pleurons, pleurons les charmes,
Les amours affligés en répandent des larmes !
Sors du lit nuptial, ô plaintive Vénus,
Viens pleurer avec nous l'objet de ta tendresse,
Viens en habits de deuil, & répète sans cesse
Ces lamantables cris : *Il n'est plus, il n'est plus.*
Son sang coulé à grands flots, une dent meurtrière
A porté tout-à-coup le trépas dans son sein,
Je vois ses yeux éteints languir sous sa paupière,
Et la mort qui flétrit les roses de son tein !
Il n'est plus, il n'est plus, malheureuse déesse,
Il emporte en mourant les baisers amoureux
Qu'imprime sur son front ta bouche qui le presse.
Il n'entend plus déjà tes regrets douloureux.
Comme il est renversé !.. Privé de la lumière,
L'amour n'anime plus ce regard si touchant ;
Ses cheveux négligés sont fouillés de poussière,
Et son cœur amoureux n'a plus de sentiment !..
Ses chiens tristes, plaintifs, l'entourent encore,
La forêt retentit de leurs longs hurlemens ;
Diane, les Sylvains, Palès, la jeune Flore

Le rappellent en vain dans leurs tendres accens...
 Pour la triste Vénus, interdite, égarée,
 L'œil sombre, les pieds hnds, pâle & défigurée
 Elle remplit les bois de ses gémissemens,
 Et ses cheveux épars sont le jouet des vents.
 Elle appelle à grands cris l'objet de sa tendresse;
 Dans des sentiers affreux elle porte ses pas;
 On voit le sang couler de ses pieds délicats,
 Et les rochers sont teints du sang d'une déesse!
 En perdant son amant au printemps de ses jours,
 Vénus perd avec lui tout l'éclat de ses charmes;
 Elle aime sa beauté dans le sein des amours.
 Maintenant ses attraits sont flétris par ses larmes!
 C'en est fait, il n'est plus, malheureuse Vénus!
 L'écho redit sans cesse, *il n'est plus, il n'est plus!*
 Hélas! dès qu'elle apprend sa funeste aventure,
 Interdite, éplorée, elle accourt à l'instant,
 Elle voit un sang noir couler de sa blessure,
 Et le froid de la mort glacer son corps sanglant.
 „ Arrête, cher époux, dit-elle en gémissant,
 „ Ouvre encore une fois ces paupières mourantes,
 „ Et reçois ces baisers que mes lèvres brûlantes
 „ Impriment sur ton front où regne le trépas,
 „ Que ton dernier soupir passe encor dans mon ame,
 „ Qu'il y grave à jamais l'objet que je réclame
 „ Et que la mort barbare arrache de mes bras!
 „ Mais il ne m'entend plus, le cruel m'abandonne,
 „ Il m'échappe, il me fuit, & la nuit l'environne.

„ Hélas ! j'ai tout perdu, malheureux Adonis,
 „ Arrête, entends'encor mes lamentables cris.
 „ Quoi ! tu descends déjà vers les royaumes sombres,
 „ Que ne puis-je t'y suivre, errante avec les ombres !
 „ De nos tendres amours j'irois t'entretenir ;
 „ Là, je suivrais tes pas, mon ombre voltigeante
 „ Sans cesse iroit chercher ton image charmante ;
 „ Mais, non, je suis déesse, & je ne puis mourir.
 „ Eh bien, teine des morts, divinité barbare,
 „ Puisque le fort cruel fait descendre vers toi
 „ Tout ce que la nature a formé de plus rare,
 „ Reçois donc mon amant enchaîné sous ta loi,
 „ Tandis qu'abandonnée au malheur qui m'accable,
 „ Je parcours les déserts, seule avec mes douleurs !
 „ Mon amant ne vit plus, déesse inexorable,
 „ Pourrois-je donc encore redouter tes fureurs ?..
 „ Dans la sombre langueur ou son trépas me plonge,
 „ Je vois dans le passé nos amours comme un songe,
 „ Et je n'ai de plaisirs qu'en répandant des pleurs ! ”
 Vénus dans les déserts est triste & solitaire,
 Les Amours désolés pleurent à son côté,
 Mais aussi falloit-il, ô jeune téméraire,
 Affronter les dangers avec tant de beauté.
 C'est ainsi qu'on entend soupirer l'immortelle,
 Les graces à l'envi soupirent avec elle.

Cesse tendre Vénus d'errer dans les forêts
Vois sur un lit pompeux l'amant que tu déplores,
Viens à lui, quoique mort il est charmant encore
Et le trépas n'a pu défigurer ses traits,
On diroit qu'il sommeille endormi dans la paix.
Rends à son corps glacé la parure élégante
Qu'il portoit autrefois dans ces heureux momens
Où l'amour le menoit dans tes bras caressans !
Quelque triste que soit cette fête touchante,
Il est doux de pleurer quand on est malheureux.
Couronnons-le de fleurs, embaumons ses cheveux;
Dans un Temple paré qu'un foible jour éclaire
Adonis est couché sur le lit funéraire,
On voit autour de lui les amours affligés
Arracher en pleurant leurs cheveux négligés.
L'un, du jeune chasseur détache la chaussure,
Et l'autre, dans un bain lave encor sa blessure,
Celui-ci prend son arc, le brise en soupirant
Celui-là foule aux pieds ses flèches menaçantes,
Tandis que ranimant ses ailes languissantes,
Un autre rafraîchit son visage mourant.
D'Adonis qui n'est plus pléurons, pleurons les charmes,
Les Amours consternés en répandent des larmes.
Hymen est sans flambeau, les yeux baignés de pleurs,
Il renverse à ses pieds sa couronne de fleurs,

L'écho ne redit plus ses doux chants d'hyménée.

Les graces en pleurant plaignent sa destinée,

La mort l'a dévoré, c'en est fait *il n'est plus*

S'écrient-elles encor plus tristes que Vénus,

La fille du cahos dans ses chansons funebres,

La Parque le demande au séjour des enfers.

Mais Proserpine est fourde à ces tristes concerts

Et l'enchaîne à jamais dans le sein des ténèbres.

Cesse tendre Vénus, mets fin à tes douleurs,

Un autre année encor fera couler nos pleurs.

Par un Abonné, à Amboise.



LA VIE D'ALCIBIADE.

UN jour, on exaltoit devant Alcibiade
 La fermeté constante au milieu des travaux,
 L'activité, le mépris du repos,
 La bonne foi qui persuade,
 Et l'intrépidité qui brave tous les maux.
 Pour exemple un vieillard cita les Spartiates.
 „ Comme ils affrontent le danger !
 „ L'éclair est moins rapide, & le vent moins léger :
 „ On ne voit point chez eux de fantés délicates,
 „ Difoit-il, à l'égard des horreurs du trépas,
 „ C'est un jeu pour leur ame en leurs jours de combats.”
 (L'homme futile & vain ne voit que la mollesse)
 „ Mais vraiment, répondit le jeune Athénien,
 „ Leur vie est une mort ; & la mienne est un bien ;
 „ Ils ne conçoivent rien de ce qui m'intéresse.
 „ Ils cherchent, en mourant, à cesser de souffrir...
 „ Allez, bon homme, il faut, pour l'honneur de l'espece,
 „ Que ces pauvres gens-là se pressent de mourir.

Par M. Cossard, libraire.

LA FRANCHISE INDISCRETE.

Proverbe dramatique.

PERSONNAGES :

Le Vicomte DORIMON.

ORPHISE, épouse du Vicomte.

SOPHIE, leur fille.

SÉLICOURT, amant de Sophie.

M. DORLY, oncle de Sélicourt.

DORIGNY, autre amant de Sophie.

UN BROCANTEUR.

La scène se passe à la maison de campagne du Vicomte, dans un salon garni d'antiques & de quantité de moriceaux d'histoire naturelle.

SCENE PREMIERE.

DORLY, SÉLICOURT.

DORLY.

Vous avez un grand défaut, mon neveu.

SÉLICOURT. Quel est ce défaut, mon oncle?

DORLY. Vous ne parviendrez jamais.

SÉLICOURT. Je me soucie très-peu de parvenir.

DORLY. Eh! pourquoi?

SÉLICOURT. Parce qu'on ne parvient gueres qu'à force de bassesses.

DORLY. J'ai donc été bas, moi qui suis parvenu?

SÉLICOURT. Ma foi, mon oncle, vous avez fait comme tant d'autres qui ne croient point l'avoir été, & qui n'en conservent pas moins leur portion d'orgueil.

DORLY. Vous retombez encore dans ce défaut que je vous reprochois.

SÉLICOURT. Expliquez-le moi, je vous prie: je crois en avoir plus d'un, & il est bon que je distingue celui qui vous choque.

DORLY. C'est votre sincérité désespérante. Vous ne déguisez à ceux qui vous parlent, ni leurs propres défauts, ni les vôtres.

SÉLICOURT. Eh! pourquoi les déguiser? Je m'expédie presque toujours d'avance. Ferai-je à autrui plus de grace que je ne m'en fais à moi-même?

DORLY. J'augure bien mal de vos projets, de vos amours & de votre mariage,
 si

si vous ne daignez changer ici de ton. Connoissez-vous bien ceux à qui nous avons à faire?

SÉLICOURT. Vous en allez juger. Premièrement, Dorimon; pere de Sophie; est un bon homme, aussi entêté de l'antiquité de sa race que de celles de certaines pieces qui composent son cabinet; & je sçais, moi, qu'il est également trompé par les généalogistes & par les brocanteurs. Sa femme est, dit-on, un peu trop vouée aux Modernes, & sa fille, ma chere Sophie; cache avec autant de soins ses penchans, que les auteurs de ses jours affichent librement leurs travers.

DORLY. *Appuyez, mon neveu!* En continuant ainsi vous donnerez beau jeu à Dorigni, votre rival.

SÉLICOURT. Il n'est pas sans mérite; mais il verroit brûler votre maison qu'il ne vous en avertiroit pas, de peur de vous causer une émotion trop vive. C'est l'homme le plus fait pour les petits soins, & le moins propre à tout le reste. Mais il sait flatter; il pourra plaire & parvenir.

DORLY. Persuadez-vous bien, mon neveu, qu'on finit par déplaire à tous, quand on veut ne faire grace à rien. Voir

D

ci la mere de votre future. Daignez, au moins, diffimuler avec elle.

S C E N E I I.

Les Acteurs précédens. ORPHISE.

O R P H I S E.

Comment ? Messieurs', en conversation réglée ? C'est du sérieux. Vous dissertiez, peut-être, sur quelques-unes de ces antiques. Il faut vous tirer d'entre les morts. Comment trouvez-vous les nouveaux embellissemens que j'ai fait faire à ma maison ?

DORLY. Madame, ils sont du meilleur goût.

SÉLICOURT. Madame ? votre architecte est, sans doute, fort jeune ?

ORPHISE. Il arrive tout droit de Rome. J'aime les jeunes gens, & leur hardiesse heureuse.

SÉLICOURT. Il en résulte quelquefois d'assez bonnes choses.

ORPHISE. Je veux que chez moi tout soit *amoderné*. J'aime, par exemple, qu'une maison ait l'air, à l'extérieur, de n'avoir ni toit, ni cheminées.

DORLY. La forme en est bien plus agréable.

SÉLICOURT. Il me semble pourtant que cette forme ne fut imaginée que par des gens qui étoient obligés de coucher sur le faite de leurs Maisons.

ORPHISE. Vous avez vu mes jardins ?

DORLY. Madame, ils sont charmans.

ORPHISE. C'étoient (le croiriez-vous ?) des jardins fruitiers ! J'ai fait arracher tous ces arbres que nos bons peres plantoient eux-mêmes : j'y ai substitué le maronnier & le tilleul. Vous n'y verrez plus maintenant que des fleurs, du sable & de belles pelouses. Je ne veux pas qu'une Maison de Plaisance ait l'air d'une Ferme.

SÉLICOURT. Je crains fort qu'à la fin chaque Ferme ne devienne une Maison de Plaisance. Nous tirerons de l'Etranger nos légumes & nos fruits. Voilà ce qu'on appelle établir une nouvelle branche de commerce.

DORLY *à demi-voix.* Mon neveu !

ORPHISE. Vous tenez encore aux vieux préjugés, tout jeune que vous êtes ! mon mari est plus excusable, il est vieux. Sa fureur est d'avoir encore de ces salles où l'on pourroit assembler les Etats, & de ces foyers autour desquels toute une fa-

mille pouvoit se réunir. J'espere le déterminer à faire construire un appartement dans chaque salle.

DORLY. Ce fera se conformer au goût régnant.

SÉLICOURT. Il est vrai qu'aujourd'hui tous nos appartemens sont en boudoirs.

ORPHISE. Mais où avez-vous donc vécu, Monsieur, pour fronder ainsi tout ce que l'usage autorise?

SÉLICOURT. Madame, je ne me pique point d'être frondeur ; mais j'ai le malheur de penser tout haut.

ORPHISE. Il vaudroit encore mieux ne penser jamais. Espérez-vous plaire à beaucoup de gens en leur disant tout ce que vous pensez ?

SÉLICOURT. Je ne crois pas avoir jamais plu à personne, & j'en ai du regret ; car peu de gens me déplaisent.

ORPHISE, Quoi ? vous n'êtes pas misanthrope ?

SÉLICOURT. A Dieu ne plaise ! je veux vivre avec les hommes, leur dire ce que je pense & d'eux & de moi ; ne jamais contraindre ma pensée, & les souffrir pour en être souffert.

DORLY. Ah ! l'inconsidéré !

ORPHISE. M. Dorly, daignez me sui-

vre: j'ai quelque chose à vous communiquer.

DORLY, à Sélicourt. Restez-là, héros de la sincérité!

S C E N E I I I.

S É L I C O U R T, *seul.*

Voilà qui est merveilleux. Les hommes, & sur-tout les femmes, ne parlent que pour être applaudis; ne consultent que pour être approuvés; n'interrogent que pour obtenir une réponse flatteuse. On veut que nous ressemblions à ces instrumens qu'on ne peut toucher sans en tirer des sons agréables. Mais j'apperçois ma chère Sophie.

S C E N E I V.

S O P H I E, S É L I C O U R T.

SOPHIE. Monsieur, j'espérois trouver ma mere ici.

SÉLICOURT. Elle en sort, belle Sophie, & je crois en être la cause,

SOPHIE. Vous m'étonnez, Monsieur.

SÉLICOURT. On ne s'accoutume point à ma franchise.

SOPHIE. L'extrême franchise peut de-

venir choquante. Alors ce pourroit être un défaut.

SÉLICOURT. Si c'en est un, il est du moins si rare, qu'on devroit lui faire grâce en faveur de la nouveauté. Par exemple, belle Sophie, j'admire & j'aime en vous mille belles qualités. Que ne puis-je y trouver aussi le défaut dont nous parlons !

SOPHIE. Un tel souhait annonce au moins un doute, & ce doute n'est point obligeant.

SÉLICOURT. Je voudrois bien pouvoir l'éclaircir ; mais votre amé est aussi enveloppée que vos charmes sont apparens.

SOPHIE. Vous savez quel rôle me prescrit ma situation. Une fille bien née ne peut disposer d'elle que de l'aveu de ceux à qui elle doit le jour. Elle ne doit point laisser agir son cœur, puisque son cœur peut n'être pas consulté.

SÉLICOURT. Mais enfin, on laisse deviner ce qu'on ne dit pas.

SOPHIE. Ce seroit le dire.

SÉLICOURT. Ecoutez-moi, belle Sophie ; j'ai un rival ?

SOPHIE. Je n'en fais rien.

SÉLICOURT. Dorigny vous rend des hommages. Il est le serviteur de toute la

terre, à plus forte raison le vôtre. Daignez m'apprendre s'il est mieux instruit de son sort que je ne le suis du mien?

SOPHIE. S'il n'a pu être instruit que par moi, vous pouvez compter qu'il ignore tout.

SÉLICOURT. Courage! voilà, du moins, un extrait de sincérité. Dites-moi si vous auriez pu lui apprendre quelque chose d'agréable?

SOPHIE. Voilà encore ce que je ne puis, ni ne dois vous dire.

SÉLICOURT. Sans doute, pour ne point me mortifier.

SOPHIE. Je ne dis pas cela.

SÉLICOURT. Quel excès de dissimulation! Je vais encore vous donner un exemple de franchise. J'aimois Dorimene: son humeur franche & vraie convenoit à mon caractère. Vos charmes l'ont emporté. Je suis devenu infidèle; mais je n'ai pas été perfide. J'ai instruit Dorimene & de votre triomphe & du charme invincible qui m'attachoit à vous.

SOPHIE. Vous aimiez Dorimene, Monsieur?

SÉLICOURT. Oui; mais c'étoit avant

que je vous aimasse, avant même que vous eussiez jamais paru à mes regards.

SOPHIE. Vous aimiez Dorimene!... & vous avez eu la cruauté de lui annoncer vous-même votre changement?

SÉLICOURT. Rien n'est plus simple; je ne voulois point qu'elle fût trompée plus long-tems par mon silence.

SOPHIE. Allez, Monsieur; il y a plus de barbarie que de franchise dans ce procédé.

SÉLICOURT. Rassurez-vous. Dorimene a très-bien pris la chose. Elle s'est même excusée de ne m'avoir pas prévenu, ayant elle-même un pareil changement à m'apprendre.

SOPHIE. Il n'importe. C'est vous qui avez eu la dureté de la prévenir. Eh! qui me répondra qu'au premier jour vous n'ayez pas occasion d'exercer la même sincérité envers moi? L'avou d'une infidélité, qu'on ne répare point, nous humilie encore plus que l'infidélité même.

(Elle sort.)

S C E N E V.

S É L I C O U R T *seul.*

Et deux ! Si Dorimon est aussi ennemi de la sincérité que sa femme & sa fille paroissent l'être, ni ma franchise ni moi ne feront pas long séjour ici. Il est pourtant vrai que j'aime Sophie. Hé bien ! contrainçons-nous. La crainte de la perdre mérite bien que je dissimule certaines vérités qu'on débite si souvent en pure perte.

S C E N E V I.

S É L I C O U R T , U N B R O C A N T E U R .

LE BROCANTEUR. Monsieur, seriez-vous Monsieur Dorimon ?

S É L I C O U R T . Je ne le suis pas ; mais que voulez-vous ?

LE BROCANTEUR. Lui faire voir beaucoup de nouvelles antiquités.

S É L I C O U R T . Vous faites-là un métier propre à faire bien des dupes.

LE BROCANTEUR. Monsieur n'est donc pas antiquaire ?

S É L I C O U R T . Le ciel m'en préserve.

LE BROCANTEUR. Et monsieur n'est pas Monsieur Dorimon?

SÉLICOURT. Non, encore une fois.

LE BROCANTEUR. En ce cas, Monsieur, mon métier & moi, sommes tout ce qu'il vous plaira, puisque vous n'achetez rien.

SÉLICOURT. Mais ne crains-tu pas que je ne prévienne Dorimon de ce que tu es, & de ce que tu lui apportes?

LE BROCANTEUR. Tout cela n'y feroit rien. Un amateur est comme un amoureux; dites au premier du mal de sa maîtresse, il n'en aura que plus envie de la revoir; dites à l'autre du mal de ce que nous lui vendons, il n'en aura que plus envie d'acheter.

SÉLICOURT. Une chose m'étonne. C'est que tant d'hommes sensés, ou qui se piquent de l'être, échangent si souvent une fortune réelle contre de pareilles futilités.

LE BROCANTEUR. Il faut bien que tout le monde vive. C'est la manie des uns qui fait subsister les autres. Je vendois auparavant une marchandise, qui, malheureusement, n'est plus à la mode. C'étoient des livres. Chacun lisoit, chacun vouloit en avoir. Les médailles & les

coquilles leur ont donné du dessous. On vouloit connoître les actions d'un Empereur, d'un grand homme. On se borne aujourd'hui à voir comment il eut le nez fait. Je pris donc mon parti ; je troquai tous mes livres contre des médailles, des coquilles & d'autres morceaux friands pour nos amateurs. Par exemple, je donnai vingt exemplaires du Moliere pour une dent d'éléphant, quarante exemplaires du Corneille pour une machoire d'âne des Indes, & toute la belle Collection des Fables de la Fontaine pour la peau du loup qu'il y fait parler.

SÉLICOURT. Son ingénuité me plaît. Après tout, le charlatanisme de ces gens-là peut servir à ralentir la frénésie de nos amateurs enthousiastes, (*haut.*) Vous leur faites, sans doute, payer un peu cher ces acquisitions futiles ?

LE BROCANTEUR. Je leur vend des médailles de cuivre un peu plus qu'au poids de l'or. Je fais donner un air de vieillesse à celles qui pourroient sembler trop jeunes : je les défigure à propos, & moins on y comprend, plus on les estime.

SÉLICOURT. Tu n'as donc pas encore trompé Dorimon ?

LE BROCANTEUR. Je ne lui ai encore rien vendu.

SÉLICOURT. C'est ce que je voulois dire. Mais qui a pu t'informer de son goût.

LE BROCANTEUR. Oh! nous sentons cela de vingt lieues, nous autres; & puis, M. le Chevalier Dorigny est un bon guide. Jugez-en par sa lettre.

SÉLICOURT *lit à haute voix.* Rends-toi demain chez le Vicomte Dorimon, à sa campagne, & porte-lui tout ce que tu voudras. C'est un bon homme, à qui le médail-ler & le coquiller tournent la tête. Ne crains pas qu'il te chicanne sur le prix, il craint trop lui-même de dévoiler par-là son ignorance.

(à part, après avoir lu.)

Monsieur l'homme aux révérences! voilà qui est un peu lesté.

LE BROCANTEUR. On vient. Est-ce Monsieur le Vicomte?

SÉLICOURT. C'est lui-même.

LE BROCANTEUR. Ne me trahissez pas; au moins!

SÉLICOURT. Va, fais ton métier; mais n'abuse point de tes avantages.

S C E N E V I I.

DORIMON, DORIGNY, *les acteurs précédens.*

DORIMON *tenant à la main une vieille coupe.*

Voici une piece qui va bien enrichir mon cabinet. C'est la coupe dans laquelle Socrate but autrefois la cigue.

DORIGNY. Je vous la garantis bien autentique.

DORIMON *à Sélicourt.* Monsieur le Chevalier m'en promet une encore plus intéressante; celle avec laquelle Alexandre s'enivra pour la dernière fois.

SÉLICOURT *(à part.)* Quelle imprudence d'une part, & quelle crédulité de l'autre!

DORIGNY *à Dorimon.* Monsieur le Vicomte, voilà l'homme que je vous avois adressé.

DORIMON. Hé bien! m'apportes-tu beaucoup de choses précieuses?

LE BROCANTEUR. Monsieur le Vicomte, je n'en ai pas d'autres. Tenez, voici la plume avec laquelle Charlemagne signoit son nom.

SÉLICOURT. Charlemagne ne sçavoit pas signer.

LE BROCANTEUR. La preuve du contraire, c'est qu'on a conservé sa plume. Voici quelque chose de plus rare : c'est un morceau de la toile que brodoit Pénélope....

SÉLICOURT. Vous savez que cette histoire est absurde, même dans Homère.

DORIMON. Oh ! je fais que vous n'aprouvez jamais rien. Croiriez-vous, par exemple, que j'ai ici la lampe de Démosthène ?

SÉLICOURT. On sçait que Démosthène se servoit d'une lampe ; mais en supposant qu'elle vous ait été fidèlement transmise, je ne vois pas quel mérite elle a aujourd'hui par-dessus les autres lampes de son tems.

DORIMON. Monsieur le Marquis, je vous trouve une franchise un peu cynique.

DORIGNY *d'un ton affectueux*. La lampe de Démosthène, Monsieur, nous rappelle que ce fut à sa lueur qu'il composa tant de chefs-d'œuvres immortels.

SÉLICOURT. Il est un moyen plus sûr de se les rappeler ; c'est de les lire.

DORIMON *vivement*. Et si je ne veux pas lire, moi ?

SÉLICOURT. A vous très-permis.

DNRIMON *toujours avec humeur.* Eh ! si je veux avoir ici les lunettes de Platon, sans y souffrir un seul de ses ouvrages ?

SÉLICOURT, Platon ne connoissoit pas les lunettes.

DORIGNY. Il faut, pourtant, croire qu'il avoit quelque chose d'équivalent, ou bien il auroit cessé d'écrire plutôt.

SÉLICOURT. Comme il vous plaira ; mais il n'avoit point de lunettes.

DORIMON à *Dorigny.* Chevalier ! ma fille est à vous. Je ne veux pas d'un gendre qui me contrarie, même avant que de l'être.

SÉLICOURT. Monsieur, daignez m'accorder Sophie, & ne point me consulter sur vos antiques, je vous répons d'une paix éternelle.

DORIMON. Non, Monsieur, je veux un gendre qui épouse & ma fille & mon cabinet. D'ailleurs, j'ai trop d'obligations au Chevalier : il travaille, en même tems, & à satisfaire mes goûts, & à maintenir ma fortune.

DORIGNY *en s'inclinant.* Ah, Monsieur, tout ce que j'ai fait est bien peu de chose.

SCENE VIII^e. & DERNIERE.

Les Acteurs précédens. ORPHISE, SOPHIE
& DORLY.

ORPHISE à Dorly. Oui, je sens bien qu'il faut pardonner quelque chose à la franchise de son âge. A cela près, il a d'excellentes qualités.

DORIMON à Orphise. Madame, je viens d'engager ma parole au Chevalier: Je vous prie de le regarder, dès ce moment, comme votre gendre.

SOPHIE (à part.) Ah ciel!

ORPHISE. Monsieur, écoutez-moi.

DORIMON. Ma parole est donnée; je ne veux plus rien entendre.

DORLY à son neveu. J'avois raison de craindre quelque nouvelle imprudence.

ORPHISE à Dorimon. Monsieur, votre parole fut d'abord donnée à Sélicourt; souvenez-vous-en, & consultez la reconnaissance. Nous sommes redevables au Marquis de la faveur que le Ministre vient de nous accorder.

DORIMON. C'est au Chevalier; il me l'a dit lui-même.

DORIGNY:

DORIGNY *avec embarras*. Il est vrai que j'ai eu le bonheur de faire quelques démarches.

ORPHISE. C'est au Marquis, vous dis-je. La lettre que m'écrit le Ministre en est une preuve. (*Elle lui donne cette lettre.*

DORIMON (*après avoir lu.*) On n'en peut plus douter. Pourquoi donc (*à Sélicourt.*) n'en disiez vous rien?

SÉLICOURT. Ces choses-là méritent peu qu'on en parle. D'ailleurs, j'ai moins fait pour vous que vous ne présumez. Il fut question de votre affaire chez le Ministre où je me trouvois à dîner. Je parlai de vous comme je le devois, & comme je parlerois de toute autre personne que j'estime. Apparemment qu'il jugea que vos intérêts m'étoient chers. Le bien qu'il me veut a fait le reste.

ORPHISE. Il nous l'avoue : il ajoute même que la franchise de votre caractère a donné le plus grand poids à vos éloges. C'est peut-être la première fois que la sincérité a été comptée pour quelque chose à la Cour.

DORIGNY *à Dorimon*. Monsieur, un service rendu sans intention ne doit pas faire oublier celle qu'un autre a eu de le rendre. J'adore Sophie; je n'épargne

E

rien pour mériter son cœur, & vous m'avez promis sa main. J'en appelle à votre parole, à mon attachement pour vous, à mon respect....

SÉLICOURT. C'en est trop, & j'en appelle moi-même à votre conduite, à vos discours, à vos écrits... (*Il tire une lettre de sa poche.*)

LE BROCANTEUR (*en essayant de la saisir.*) Ah! Monsieur, rendez-moi ma lettre!

SÉLICOURT. Non, je ne dois la rendre qu'à celui qui n'auroit point dû l'écrire: il feroit fâcheux pour lui qu'elle tombât dans d'autres mains. (*Il donne la lettre à Dorigny.*)

DORIGNY *déconcerté, & après avoir fait semblant de la parcourir.* Cette lettre exige que je parte sur le champ (*à Dorimon.*) Monsieur, je vous rends votre parole. Il vous seroit même, je l'avoue très-permis de la reprendre.

DORIMON. Comment? Qu'est-ce que tout cela veut dire?

LE BROCANTEUR Cela veut dire que je ferai bien de le suivre; car je vois que nous vendrions tous deux ici fort mal nos coquilles. (*Il sort.*)

SÉLICOURT. Daignez ne pas approfon-

dir davantage ce misérable mystère, & accordez - moi votre bienveillance & Sophie.

DORIMON. Soit; mais un peu plus de respect pour mes antiques.

SÉLICOURT. Je vous promets de me faire violence.

DORLY (à part.) Fort bien.

ORPHISE. Ne calomniez plus mes bâtimens.

SÉLICOURT. Je n'en dirai pas un mot.

DORLY (à part.) Il est incorrigible.

SÉLICOURT. Et vous, belle Sophie, ne ferez-vous qu'obéir?

SOPHIE. Jobéirai, du moins, volontiers; mais plus de sincérité qui humilie.

SÉLICOURT. Et vous, plus de dissimulation qui inquiète.

DORIMON. Allons, mon gendre, soyez, à l'unisson des autres hommes, puisque vous prétendez vivre parmi eux. Vous dites fort souvent des vérités; mais l'expérience & certain proverbe ont dû vous apprendre que toute vérité n'est pas bonne à dire.

Par M. de la Dixmerie.

*VERS pour le portrait de M. Dauberval,
danseur de l'Académie royale de Musique.*

C'EST Zéphire amoureux qui veut caresser Flore,
C'est un satyre ardent & bouillant de desir,
Il poursuit tendrement la nymphe qu'il adore,
Et fait briller les éclairs du plaisir ;
C'est Momus, folâtrant au jardin de Cythere,
C'est Jupiter pour un rival.
Cupidon croit l'avoir pour frere,
A l'opéra c'est Dauberval.

*A M. le Comte de Korguen, jeune homme
destiné au service, en lui faisant le pré-
sent des trois volumes des Elémens de la
Poésie François.*

LES Muses dans les camps ne sont plus étrangères ;
Leurs graces vives & légères
S'animent au bruit du canon ;
Les élèves de Mars assiegent l'Hélicon :

L'officier, sans rongir, peut du haut du Permesse

Se permettre l'heureuse ivresse.

Préférez Polybe & Folard ;

Délassiez-vous avec Horace ;

Franchissez avec lui le sommet du Parnasse ,

D'aimables Souverains ont ennobli son art.

Dans ce *livre* observez l'exacte poésie,

Il doit toujours guider les élans du génie.

Fait pour les captiver, cultivez les neuf sœurs.

Rival des chantes d'Ausonie,

Resuscitez leur harmonie ;

Un si noble exercice offre mille douceurs.

Les Muses à vos vœux ne seront point rebelles ;

Mais pour plaire à ces immortelles ,

Songez qu'il faut toujours oser avoir des mœurs.

Q U A T R A I N.

A M. le Duc DE BRISSAC.

U N triomphe est moins beau que cette illustre fête ,
 Les Chevaliers François en consacrent le jour ;
 L'honneur les réunit , BRISSAC est à leur tête ,
 Il en est l'ornement , le modele & l'amour.

Par M. Feutry.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du premier volume du mois de Janvier 1772, est l'*Année*, dans lequel on ne trouve point *mois*. Celui de la seconde est l'*Eteignoir*; celui de la troisième est *Masque*; celui de la quatrième est *Prairie*. Le mot du premier logogryphe est *sourire*, dans lequel on trouve *sire, Rose, ours, sou, io, ire, ou, os, sœur*; celui du second est *Janvier*, en supprimant la première & les quatre dernières lettres, il reste *an*; celui du troisième est *Tabac*, où se trouve *bac*.

ENIGMES & LOGOGRYPHES.

Les énigmes & logogryphes suivans sont du même auteur. Il prétend que depuis long-tems cette partie intégrante du *Mercur*, qui tient à sa première origine, y est souvent négligée. Il reste à savoir si l'on fera changer le Public d'avis.

É N I G M E.

SORTANT d'une obscure prison ,
 De mon libérateur j'allois être la proie :
 Un tiers plus fin que lui , sans dire de raison ,
 La force en main vint rabattre sa joie.
 Souvent je meurs sans avoir vu le jour.
 Des champs on m'apporte à la ville ,
 Où l'on connoît mon prix aussi-bien qu'à la cour.
 Rarement je deviens utile
 Qu'après avoir passé par les quatre élémens :
 Quelquefois au lieu d'eau c'est du vin que je prends .
 Ma couleur n'est pas éclatante ,
 Ma figure est baroque & toujours différente :
 C'est la terre qui me produit :
 Je ne suis légume ni plante ,
 Racine , fleur , herbe ni fruit ;
 Encore moins je suis un arbre.
 Je ne suis ni métal ni pierre ; si pourtant
 Je tiens quelque chose du marbre ,
 Mon prix en deviendra plus grand.



A U T R E.

RAREMENT on me voit, souvent on me regarde ;
Celle que je défends me porte sur son cœur ;
Contre les traits d'un fier vainqueur
Je suis sa seule sauvegarde.
J'ai le teint brun ; quelquefois cependant
Le rouge me monte au visage ,
Lorsque mon ennemi me caresse & m'outrage :
Son triomphe est encor plus grand
Quand je pâlis par l'effort de sa rage.

A U T R E.

L'INDULGENTE & sage nature
Aime à consoler ses enfans.
Malgré mes soixante & dix ans.
Mes piés figés & vacillants
D'une volupté douce & pure
Je goûte les ravissmens ,
Qui me rappellent mon printemps.
Une fois ou deux la semaine
J'éprouve ces heureux momens ;
Alors un extase soudainé
Surprend, enivre tous mes sens ?

Jusqu'à neuf fois je perds haleine

Par tout autant d'E. . .

Le mot resté en blanc est celui de l'énigme.

LOGOGYPHE.

D'UN mêts fort dégoûtant mon tout offre l'image.

Ce tout, singulier assemblage,

Peut en trois tiers égaux être décomposé.

Le premier, ton cadet peut-être,

Et que ton pere à coup-sûr a vu naître,

T'aura quelquefois amusé.

Le second, s'il n'est pas brisé,

Est-un meuble d'un grand usage;

Nécessaire même au sauvage.

Quant au troisieme, ennemi des attraits,

Les femmes n'en parlent jamais;

C'est pourtant les trois quarts du sage.

Mais voyons mes trois tiers deux à deux combinés.

Les deux premiers, aux jeux, aux plaisirs destinés.

Ont le plus sombre deuil pour unique parure:

Les deux derniers en s'approchant du nez

Souvent menacent de brûlure.

Premier & dernier tiers réunis, devinez.

J'annonce un heureux choix. Lecteur, je te fais grace

De cent autres objets que dans mon sein j'embrasse.

A U T R E.

TANTÔT monstre effrayant, tantôt disciplinable,
Toujours je porte un nom qui répand la terreur.
Otez mon col : je fus un objet vénérable,
Chez un peuple assez méprisable,
Pour qu'un os d'âne lui fit peur.
Prenez mes piés : ils font tout le monde & personne.
Joignez-les à mon chef : je suis ce qu'on vous donne,
Quand quelqu'un vous fait un présent.
Orez-moi la tête & la queue ;
Faites au reste encore, un petit changement ;
J'ai porté des héros sur une plaine bleue ;
Un autre vous diroit sur l'humide élément.
Mais qu'alloient-ils chercher sur un lointain rivage ?
Quoi ? ma moitié faisoit l'objet de leur voyage.



A U T R E.

A MES seuls favoris je me montre de jour ;
 Mais en grand appareil avec l'air du mythere.
 Les bords de ma moitié dernière
 Sont inondés dans leur contour.
 Mon chef de moins , nuit & jour je vous touche.
 Otez-moi le nombril ; mais rendez-moi mon chef ;
 D'aussi loin qu'il me voit le Diable s'effanouche.
 Otez encor mon col , le patron d'une nef
 Me révéroit jadis ; mais ici - bas tout passe ,
 St Nicolas a pris ma place.

A U T R E.

MON pere , quand il est bien vieux ,
 En périssant me donne l'être.
 Mes membres déchirés à toi-même peut-être
 Offrent en certain cas un secours précieux.
 Mon chef coupé me change en un monstre odieux.
 Ote-lui son pied droit , je flatte les oreilles

26 MERCURE DE FRANCE.

Par mes accords harmonieux.

Fais deux parts de mon tout : au vieux tems des mer-
veilles,

La premiere portoit les héros & les dieux ;

L'autre a porté Turenne , & par fois la thiare.

Et dans un autre sens , fidele image de l'avare ,

L'argent , l'or enfoui pour elle ont des appas.

Mais dans mon sein fécond que ne trouve-t-on pas ?

Volons au bord du Nil, contemples-y le Phare ,

Dans les ruines de Memphis

Un oeil perçant peut découvrir Icare ;

Et dans cette isle où se plaçoit Cypris

L'arme cruelle de son fils.

Ici régna Mausole , ici finit Byzance.

Je t'ai fait voir bien du pays :

Es-tu las ? revenons en France ,

Tu trouveras chez moi chair & poisson ;

Mais poisson de plus d'une espece.

L'homme qui gravement se promene à la messe ,

A tout ce qu'il te faut pour deviner mon nom.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Voyage de la raison en Europe. par l'auteur des *Lettres récréatives & morales*; vol. in-12. A Compiègne, chez Louis Bertrand, libraire; à Paris, chez Sallant & Nyon, libraires, rue St Jean-de Beauvais.

PLUSIEURS Nations dont il est parlé dans ce voyage ne se rappelleront peut-être pas d'avoir été visitées en 1769, par la raison qui avoit pris la taille & la physionomie d'un philosophe aimable & le nom de Lucidor. Ce philosophe ou plutôt la raison qui est censée nous donner ici ses observations, a moins cherché à plaire par des réflexions neuves & saillantes qu'à se rendre utile par une légère critique des mœurs & usages qu'elle a droit de censurer.

Notre philosophe s'arrêta sur-tout en France, dont il parcourut les différentes provinces. Mauvais chemins, mauvais gîtes, mais bonne chère, bonnes gens, voilà ce qu'il trouva dans le Poitou. La grosse gaîté qui subsiste encore parmi les

Poitevins est la preuve d'un bon caractère. Les ris ne sont apprêtés que parce qu'il n'y a plus de franchise ni cordialité. La promenade de Poitiers lui parut valoir mieux que toute la ville; elle est réellement magnifique, sans cependant approcher des tuileries, comme le prétendent les habitans. Il n'y aperçut que quelques personnes dispersées ça & là, qui avoient l'air de ces ombres errantes dont parle Virgile au sixième livre de son *Enéide*.

Loudun fixa l'attention de Lucidor; & autant qu'il en peut juger; il lui sembla que Rabelais avoit outré les choses, lorsqu'il dit que *le Diable, en montrant au Fils de Dieu tous les royaumes du monde, s'étoit réservé comme son domaine Chatelleraut, Chinon, Domfront & sur-tout Loudun.*

Le Berry, quoiqu'au centre de la France, lui parut un désert. „ La ville même „ de Bourges n'a presque pas d'habitans. „ On n'y rencontre personne; & pour „ peu qu'un étranger y séjourne, on le „ croit exilé. L'université rassemble quelques étudiants, mais en si petite quantité, qu'elle paroît garder *l'incognito*. „ Quelques assemblées que Lucidor fréquenta étoient au *bain-mari*. Elles ne

„ sont point assez nombreuses pour exci-
 „ ter l'émulation , mais un *Wisk* sup-
 „ plée à tout.

„ C'est dommage que l'on ne connoisse
 „ la Marche que par les tapisseries d'Au-
 „ buffon. Il semble que l'esprit y soit en-
 „ touré d'épines , & qu'il ne puisse per-
 „ cer.

„ Limoges lui fit voir des habitans in-
 „ dustrieux. Le commerce y a beaucoup
 „ d'activité , mais les sciences y paroiss-
 „ sent en quelque sorte étrangères. On
 „ lui parla beaucoup des détails de la
 „ campagne. Il fallut voir tous les che-
 „ vaux de la province , & on ne lui fit
 „ pas grace d'un poulain.

„ Brive-la-Gaillarde qui n'a rien de
 „ gaillard , le reçut comme tout le mon-
 „ de ; & Tulles le jugea un homme ex-
 „ traordinaire. Mais ce qui réjouit Lu-
 „ cidor , fut de prendre sur le fait nom-
 „ bre d'officiers élégans qui , dans les gar-
 „ nisons , ne trouvent ni société , ni ville
 „ à leur gré , & qui , pendant leur sémest-
 „ re , habitoient d'honnêtes chaumières
 „ décorées du nom de châteaux. Alors il
 „ falloit se contenter d'un triste gîte , d'un
 „ dîner extrêmement frugal , suivre les
 „ paysans dans leurs travaux , & n'avoir

„ souvent pour toute perspective que des
 „ sœurs bien laides ou rustiques. Ajoutez
 „ à cela que c'est presque toujours la fête
 „ des lampes ; on n'y brûloit que de l'hui-
 „ le qui empesté.

„ Lucidor ne fut pas long-tems sans
 „ s'appercevoir qu'Angoulême étoit le
 „ pays de la bonne chère. C'étoit une
 „ succession de repas qui ne finissoient
 „ point, ou plutôt une manufacture d'in-
 „ digestions. ”

Nous pourrions citer d'autres plaisan-
 teries pareilles que l'on auroit peut-être
 de la peine à supporter dans une conver-
 sation familière & même au milieu de la
 joie bruyante d'un festin. Les personnes
 de province trouveront d'ailleurs que Lu-
 cidor rit un peu amèrement à leurs dé-
 pens, que ses remarques sont trop géné-
 rales & ne portent point sur des objets
 assez intéressans. La raison, pendant son
 séjour à Paris, observa „ que cette capi-
 „ tale est un monde où chaque quartier
 „ compose une province. Le ton du fau-
 „ bourg St Honoré n'est point celui du
 „ fauxbourg St Germain ; le Marais a des
 „ manières plus unies que les environs
 „ du Palais royal ou du Luxembourg. On
 „ y dîne & l'on y soupe à la façon des
 „ bourgeois ;

„ bourgeois ; & les modes , quelquefois
 „ mêmes les nouvelles , n'y parviennent
 „ que tard , relativement aux quartiers
 „ plus brillans & plus fréquentés.” Ceci
 à déjà été dit & pouvoit être vrai autre-
 fois que les voitures étoient moins nom-
 breuses à Paris : chaque famille étoit alors
 obligée de se former dans le quartier où
 elle se trouvoit , des sociétés qui avoient
 peu de communication avec les sociétés
 des autres quartiers.

Le portrait que Lucidor nous fait des
 cafés de Paris ne convient pas plus à
 ces endroits publics qu'à tous les autres
 lieux où une multitude de fainéans ont
 coutume de se rassembler. Les variations
 des modes attirent sur les Parisiens prin-
 cipalement les sarcasmes de notre voya-
 geur. „ Etre à Paris sans voir de modes,
 „ c'est exactement se fermer les yeux.
 „ Les places, les rues, les boutiques, les
 „ équipages, les habillemens, les person-
 „ nes, tout ne présente que cela. Le Pa-
 „ risien est tellement fanatique de la nou-
 „ veauté, que la religion même ne dé-
 „ plaît à certains étourdis que parce qu'el-
 „ le est trop ancienne. Un habit de quinze
 „ jours passe pour très-vieux parmi les
 „ gens de bel air. Ils veulent des étoffes

F

„ neuves, des brochures naissantes, des
 „ systêmes modernes, des amis du jour.
 „ Lorsqu'une mode commence à éclore,
 „ la capitale en raffole, & personne n'ose
 „ se montrer, s'il n'est décoré de la nou-
 „ velle parure." Mais la mode exerce
 également ses caprices dans toutes les
 grandes villes devenues le rendez-vous
 des étrangers & des gens oisifs. Ceux-ci
 cherchant à se distinguer, du moins dans
 leurs coteries, trouvent qu'il est plus aisé
 d'acquérir cette célébrité éphémère par
 un habit élégant ou une coëffure nouvel-
 le que par une bonne action. Les ouvra-
 ges de mode sont d'ailleurs une branche
 utile de commerce pour les Parisiens, &
 si les étrangers paient chèrement ces ba-
 gatelles, de quel côté est le ridicule?
 „ Rien de plus joliment imaginé, ajoutez-
 „ t-on ici, que de porter une époque sur
 „ sa tête ou sur ses habits. Ainsi des coëf-
 „ fures à la Port-Mahon attestoient la
 „ prise de cette ville. Nous en aurons
 „ sans doute incessamment qui désigneront
 „ la guerre des Russes avec les Turcs, &
 „ vraisemblablement on leur donnera la
 „ forme d'un turban." Mais qu'on leur
 donne cette forme ou celle d'un croissant,
 n'importe, pourvu que l'honnête ouvrier

trouve dans le bénéfice que ces changemens lui rapportent de quoi fournir à son entretien & marier ses filles.

La Raison visite la Turquie, les pays du Nord, l'Allemagne, l'Italie. Cette voyageuse fatiguée apparemment de voir par-tout régner les illusions & les préjugés, se dépouille de l'enveloppe mortelle dont elle s'étoit couverte & retourne dans l'Olympe avec le projet néanmoins de continuer ses voyages en Amérique, en Afrique & en Asie.

Traductions de diverses Oeuvres, composées en Allemand, en vers & en prose, par M. Jacobi, chanoine d'Halberstat.

On trouve des couleurs pour peindre la nature ;

Mais quel heureux pinceau trace le sentiment ?

Le chercher, c'est le fuir : le sentir, c'est le peindre ;

C'est en mériter les faveurs.

*Oeuvres du C. de***, tome II, n. 68.*

Vol. in-8°, grand format. A Paris, chez le Clerc, Libraire, Quai des Augustins, prix, 3 liv. broché.

Lorsqu'un artiste a entrepris de nous faire voir sous les traits de son crayon,

un tableau de l'Albane, tout ce que l'on a droit d'exiger de lui, est qu'il nous rende l'heureuse disposition des groupes, la naïveté des expressions, les graces du dessin; mais on ne doit point espérer qu'il réveille en nous les mêmes sentimens que le modele qu'il copie. Cette couleur tendre & animée qui distingue les poésies originales de M. Jacobi, disparoît nécessairement dans une traduction. On pourra néanmoins se convaincre, en lisant plusieurs pieces de ce recueil, de l'heureuse application que l'on a faite aux poésies de M. Jacobi, de ce jugement porté sur les tableaux de l'Albane; *qu'ils inspiroient la joie, & que sans jamais blesser la pudeur, ils faisoient naître le plaisir.*

La premiere piece de ce recueil est adressée *au lit de Belinde.*

„ Petit lit, où reposent la beauté &
 „ l'innocence, heureux sanctuaire de l'a-
 „ mour! près duquel même un Satyre ef-
 „ fronté seroit respectueux & timide;
 „ j'éparpillerai autour de toi des fleurs
 „ odorantes; tu ne seras point profané
 „ par un Poëte, qui, en badinant avec
 „ l'Amour, sent encore le prix de la fa-
 „ gesse. Frémissemens secrets, volupté

„ tranquille , venez saisir l'ame d'un
 „ jeune homme ! ... Couche adorée de
 „ mon Amante , montre - moi l'image de
 „ Belinde ; tu vois ici tous ses attraits dé-
 „ voilés ; ici peut-être les sons d'une voix
 „ à demi éteinte , te découvrent ce qui
 „ manque à ses souhaits , & ce qu'elle se
 „ cache à elle-même.

„ Tes rideaux s'agitent , je vois des
 „ songes se glisser à travers : troupe char-
 „ mante ! beaux comme les enfans de
 „ Cypris , ils voltigent autour de cette
 „ fille vertueuse. Belinde se fâche , la
 „ pudeur , la jeunesse & les desirs colo-
 „ rent ses joues.

„ Maintenant lorsqu'elle s'éveillera , &
 „ que plus tendre , troublée encore par
 „ les fantômes du plaisir , elle sourira à
 „ l'aurore ; quand d'une main agile les
 „ Graces lui jetteront ce vêtement léger ,
 „ qui trahit tous ses charmes : alors , ah !
 „ c'est alors , que je te porte envie !

„ Mais ce petit temple ne doit pas
 „ entendre des vœux indiscrets ; je ne
 „ me permettrai que des soupirs aussi mo-
 „ destes que le langage des Amours qui
 „ s'entretiennent avec Cythere.

„ Vous qui , enflammés d'une ardeur
 „ brutale , n'avez jamais connu le Dieu

„ de l'Amour ! déchirez d'une main té-
 „ méraire ces voiles saints, que les Graces
 „ ont tissus à la beauté ; tandis qu'un
 „ amant délicat tremble en voyant le lit
 „ de Belinde , s'éloigne par un mouve-
 „ ment respectueux de sa demeure , & ne
 „ cherche Belinde que dans de riantes
 „ prairies , où des Dieux gardent les
 „ troupeaux avec cette douce Bergere ;
 „ c'est là qu'il la poursuit sur les fleurs,
 „ qu'il l'atteint, l'embrasse, & , sans re-
 „ mords, est plus heureux que vous dans
 „ l'ivresse de vos plaisirs. „

Le morceau , le plus considérable de
 ce Recueil , est l'*Elysée* , drame mêlé
 d'ariettes , représenté , pour la première
 fois , à Hanovre , par les comédiens or-
 dinaires du Roi , le 18 Janvier 1769. Le
 Poète a cherché à peindre dans ce drame
 la joie innocente dont jouit un cœur pur
 par le souvenir du bien qu'il a fait. Elise,
 jeune bergere , admise dans les champs
 Elysées , prend part aux doux plaisirs qui
 y regnent ! mais ces plaisirs ne lui étoient
 pas tout-à-fait inconnus. „ J'en goutai
 „ une partie, dit-elle , le jour que j'allai en
 „ ville pour y vendre quelques fruits.
 „ Oh , comme il avoit faim , ce pauvre
 „ homme , qui vint me demander l'au-

„ même sous le tilleul près duquel je
 „ m'étois assise sur la route ! hélas je ne
 „ pouvois lui donner que quelques fruits
 „ de ma corbeille, & la moitié du pain
 „ dont je faisois mon repas ! qu'il avoit
 „ l'air content en se plaçant à mon côté,
 „ & que mon pain, après l'avoir partagé
 „ avec lui, me paroissoit savoureux ! Au
 „ même instant un carrosse magnifique
 „ passa devant nous... Je jetai les yeux sur
 „ ma petite corbeille.... O les pauvres
 „ gens ! un homme qui auroit faim n'ose-
 „ toit approcher de leur table, & manger
 „ dans leurs plats d'argent. Quand, par la
 „ troisième main, ils lui font porter quel-
 „ que chose, & qu'ils ne se soucient pas
 „ de voir eux-mêmes la joie qu'ils lui
 „ causent, quel plaisir leur en revient-
 „ il ?

Hygiene sive ars sanitatem conservandi,
poëma. L'Hygiene ou l'art de conserver
 la santé, poëme ; par M. Geoffroy,
 docteur & ancien professeur en méde-
 cine de l'université de Paris, vol. in-
 8°. A Paris, chez Cavelier, rue St
 Jacques, au lis d'or.

Il est rare quand on se porte bien que
 l'on demande conseil sur la conduite qu'il

faut tenir pour continuer à jouir de cet avantage. La plupart des hommes sont portés à croire que le seul objet de la médecine est de guérir les maladies. On ne peut donc que savoir gré à M. Geoffroy de contribuer par son beau poëme sur l'Hygiène à nous détromper de cette erreur. Il nous apprend à nous passer de médecin ou du moins à être de nous-mêmes le premier médecin, sur-tout si nous ne sommes point à portée d'en consulter qui soient éclairés ; ce qui est plus fâcheux encore que d'en manquer absolument. Il nous confirme par ses observations ornées de toutes les graces de la poésie, la vérité de cette maxime du docteur Celse : *Optima medicina est non uti medicina.*

Ce poëme est divisé en sept livres ou chants. Le poëte nous entretient dans le premier livre de l'air & des influences de l'atmosphère, des météores & des exhalaisons de la terre sur l'économie animale. Il est question dans le second & le troisième livre des alimens & de la boisson. Le quatrième livre traite du mouvement & du repos. La cinquième du sommeil & de la veille. La matière des sécrétions & celles des suppressions forment

l'objet du sixieme livre. Le septieme peut être regardé comme un tableau abrégé des passions qui contribuent à entretenir la santé ou à la détruire selon qu'elles favorisent ou qu'elles troublent l'exercice de ses fonctions.

Un médecin qui a de l'esprit & qui connoît l'humeur, le caractère & même les préventions de son malade, se sert de cette connoissance pour l'amuser, le distraire, calmer son esprit par des raisonnemens exposés avec art, & c'est dans ce sens que l'on peut dire: *Medicina consolatio animi*. Cette consolation est souvent préférable à tous les remèdes & d'autant plus nécessaire que la crainte, la tristesse, les chagrins donnent lieu à des obstructions & à des affections hypocondriaques. La haine, la jalousie produisent de violentes douleurs de tête, des délires; l'amour heureux dissipe la mélancolie; l'amour non satisfait cause l'insomnie, les pâles couleurs, les opilations, la consommation; la joie modérée rend la transpiration plus abondante & plus favorable. Le poëte, en nous exposant dans son septieme livre ces effets des passions, nous peint avec autant de chaleur que de vérité la joie de la France lorsqu'elle vit

son Roi armé pour la défense se transporter en Flandre à la tête de ses armées, & s'empresse par amour pour son peuple, au milieu même des champs de la gloire, de ceindre son front victorieux de l'olivier de la paix. A ce tableau agréable succède la description pathétique de la tristesse de la France lorsqu'elle apprend que son Roi, qui avoit tout sacrifié pour elle étoit tombé malade à Metz. Ces images nobles, vraies & animées par le sentiment occupent délicieusement le lecteur. Il y en a plusieurs dans ce poëme & qui sont toujours relatives au sujet qui est traité. C'est ainsi que M. Geoffroy, en nous parlant des exercices du corps, nous décrit l'exercice de la chasse avec autant d'agrément que de goût. Dans le livre de *somno & vigiliâ*, il nous présente deux tableaux charmans de la vie du citadin & de l'agricole. On prendra encore sans doute plaisir à comparer la peinture énergique qu'il nous donne de la peste dans son premier livre de *aëre*, à celles que nous avons de Virgile & de Lucrece, à celles même des célèbres artistes Mignard, Poussin, Detroye. M. Geoffroy, en regardant leurs tableaux, pourroit avec justice s'écrier : *& moi aussi je suis peintre.* Son

vers est plein, harmonieux, coulant. Il a su habilement adapter à ses pensées toujours justes, toujours claires, les formes variées & cadencées de la langue latine. Comme ce poëme peut intéresser toutes sortes de lecteurs par les préceptes utiles qu'il contient, il y a lieu d'espérer que quelqu'écrivain s'occupera à le traduire en françois. Il participera à la gloire du poëte qui, comme médecin, nous a rendu un plus grand service en nous exposant les principes de l'Hygiène que s'il nous eût donné un sçavant traité sur les maladies. *Pluris est, dit Sénèque, labantem substinere, quàm lapsum erigere.* C'est un plus grand service de soutenir quelqu'un qui est dans le cas de faire une chute, que de relever celui qui est tombé.

*De l'Impôt du Vingtième sur les Succes-
sions, & de l'Impôt sur les Marchandi-
ses, chez les Romains.* Recherches his-
toriques dédiées à MM. de l'Acadé-
mie Royale des Inscriptions & Belles-
Lettres; par M. Bouchaud, Membre
de cette Académie, Docteur Régent
de la Faculté de Droit de Paris, Cen-
seur Royal & ancien Avocat au Par-
lement; nouvelle édition, vol. in-8°.

prix 4 liv. 10 sols relié. A Paris, chez Debure, pere, Libraire quai des Augustins.

Ces deux traités présentent des recherches savantes & des discussions profondes. La critique éclairée qui les accompagne & sert à guider le Lecteur au milieu d'une multitude immense de citations, ne peut encore que contribuer à rendre ces deux traités intéressans. Ils le feront sur-tout pour ceux qui étudient l'histoire, celle des Peuples spécialement, qui, comme les Gaulois, ont retenu en partie les loix, les usages & les mœurs des Romains, leurs vainqueurs. Ces deux Dissertations en font desirer d'autres qui puissent former un Traité complet des Finances chez les Romains. Ce Traité nous manque, & M. Bouchaud a cet esprit de recherche & de discussion nécessaire pour remplir cette tâche laborieuse. Mais des circonstances particulières, qui lui prescrivent des devoirs plus pressans à remplir, ainsi qu'il s'en explique dans l'avertissement, ne lui permettent point de continuer un ouvrage d'un si vaste étendue. Les deux Traités, dont le Libraire annonce une nouvelle édition, peuvent néanmoins être regar-

dés comme complets & tout-à-fait indépendans des recherches dont les autres especes d'impôts chez les Romains sont susceptibles.

Anecdotes Ecclésiastiques, contenant tout ce qui s'est passé de plus intéressant dans les Eglises d'Orient & d'Occident, depuis le commencement de l'Ere Chrétienne jusqu'à présent, 2 vol. in 8°. petit format. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

L'auteur s'est contenté de détacher les faits & de les ranger par ordre chronologique: il en a écarté les réflexions & les observations, celles-même qui auroient pu répandre du jour sur différens événemens, ou suppléer à bien des vuides que l'on s'est permis ici pour ne pas multiplier les volumes. Cette maniere de présenter l'Histoire est suffisamment justifiée par le succès qu'ont eu les *Anecdotes Françoises, Italiennes, Angloises, Germaniques*, &c. qui se distribuent chez le même Libraire. Elle peut être agréable au commun des Lecteurs dont l'esprit léger & superficiel ne peut s'occuper que

d'extraits, d'abrégés, de pensées ou de faits isolés qui ne demandent point une application suivie & continue. Parmi les différens usages des premiers siècles dont l'Histoire Ecclésiastique fait mention, il y en a plusieurs qu'on n'entend plus, mais dont on peut trouver l'explication dans ces anecdotes. On rapporte sous l'année 1198 un Règlement de Saint Jacques de l'Hôpital de Paris, suivant lequel le crieur „ est tenu, avant la fête de „ Monseigneur Saint Jacques d'aller par „ la ville avec sa clochette & vêtu de son „ corset, crier la confrérie. *Item*, doit à „ chaque Pèlerin & Pèlerine quatre épingles pour attacher les quatre corners „ des mantelets des hommes & les cha- „ peaux de fleurs des femmes; les Péle- „ rines hors le chœur. *Item*, doit herbes „ vertes pour la jonchée; & après le „ dîner, on porte le bâton au chœur; & „ là est le trésorier qui chante & fait le „ *deposuit*.” On a demandé ce que c'est que *faire le deposuit*. On dit bien aujourd'hui *faire la Saint Martin*, & on disoit autrefois *faire les Anges, faire les trois Maries, faire le defructu & même faire les Rois*, pour signifier que trois Ecclésiastiques étoient habillés en personnages

de Rois le jour de l'Épiphanie. Il n'étoit pas plus rare d'y faire le *deposuit*. Ce n'est que le non usage qui a fait perdre de vue la signification de cette expression, qui néanmoins sera facile à entendre, si l'on sait que dans les Confréries, outre l'image du Saint Patron, placées ordinairement au-dessus des Autels des Églises ou dans quelque niche, & qu'il est impossible de transporter, il y en avoit une petite image que chacun des Confreres étoit tenu de conserver chez lui pendant un an, à tour de rôle; & cette image étoit le jour de la fête, mise sur la table des Trésoriers ou Receveurs de la Confrérie. Lorsqu'on la transportoit dans les rues, on avoit soin de l'élever sur un bâton orné de fleurs & de rubans. Le Confrere qui avoit porté le bâton, le remettait à son successeur après que l'on avoit récité ce verset du *Magnificat*: *Deposuit, potentes de sede*. C'est ce qui s'appelloit faire la cérémonie du *Deposuit*.

Ces anecdotes vont jusqu'en 1770, & sont terminées par une Table des matières distribuées par ordre alphabétique.

Vernisseur parfait ou Manuel du Vernisseur, par l'auteur du *nouveau Teinturier*.

rier ; vol. in-12. A Paris, chez Jombert pere, libraire, rue Dauphine, à l'Image Nôtre-Dame.

L'auteur de ce Manuel nous donne la recette des meilleures compositions de vernis employés jusqu'à présent. Ce détail est d'autant plus intéressant qu'il nous fait connoître les progrès de l'art du Vernisseur, & nous rappelle plusieurs recettes anciennes qui, quoiqu'abandonnées, pourront paroître utiles à quelques lecteurs. On distingue ici les différentes especes de vernis selon les matieres qui entrent dans leur composition & selon les menstrues dans lesquelles on dissout ces matieres. L'auteur, après nous avoir instruit des différentes résines & bitumes propres aux vernis, donne la recette du vernis du P. Jamart, de plusieurs autres faits à son imitation & connus sous le nom de vernis de laque, & de différens vernis clairs ou à l'esprit-de-vin bons pour les couleurs auxquelles le vernis de laque ne conviendrait pas. Ces recettes sont suivies de la maniere de peindre les boîtes de toilettes, & de plusieurs compositions de vernis modernes propres à ces sortes d'ouvrages. Viennent ensuite des instructions

tions sur les vernis de la Chine & du Japon; sur la maniere de fabriquer, peindre & vernir des ouvrages en carton tels que tabatieres, vases, bassins, &c. L'ouvrage est terminé par des détails sur les vernis des métaux qui résistent à l'action du feu; sur les moyens de faire les fonds polis pour les boiseries & les lambris des appartemens, de les peindre & de les vernir; enfin sur les compositions de plusieurs couleurs qu'on a coutume d'employer dans les ouvrages qu'on vernit.

Dictionnaire portatif de santé, dans lequel tout le monde peut prendre une connoissance suffisante de toutes les maladies, des différens signes qui les caractérisent chacune en particulier, des moyens les plus sûrs pour s'en préserver, ou des remedes efficaces pour se guérir, & enfin de toutes les instructions nécessaires pour être soi-même son propre médecin; le tout recueilli des ouvrages des Médecins les plus fameux, & composé d'une infinité de recettes particulieres & de spécifiques pour plusieurs maladies; par M. L *** ancien Médecin des Armées du Roi, & M. de B *** Médecin des

G

Hôpitaux : quatrième édition revue, corrigée & considérablement augmentée, 2 vol. in 8°. petit format. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

La nouvelle édition d'un ouvrage où l'on peut prendre les instructions qu'il importe le plus d'avoir pour se conduire dans l'état de maladie, & consulter en connoissance de cause un Médecin éclairé, ne peut être qu'agréable au public. Cette nouvelle édition est d'ailleurs enrichie de quantité de bonnes observations, de plusieurs formules faciles à exécuter, & de diverses corrections qui lui feront donner la préférence sur celles qui l'ont précédées.

Le nom de l'Imprimeur *Vincent*, placé sur le revers du titre de chaque exemplaire de cette nouvelle édition, servira à faire distinguer ces exemplaires de ceux qui sont contrefaits & qui fourmillent de fautes toujours très-graves dans les matières qui font l'objet de ce Dictionnaire de santé,

Vies des Peres, des Martyres, & des autres principaux Saints, tirées des actes

originaux & des monumens les plus authentiques, avec des notes historiques & critiques; ouvrage traduit de l'Anglois, tome VIII in 8°. A Ville-Franche de Rouergue, chez Pierre Ve-deilhié, Imprimeur-Libraire. A Paris, chez Barbou, rue des Mathurins, & Desaint, rue du Foin Saint-Jacques.

Cet ouvrage édifiant par les beaux exemples d'humilité, de charité, d'amour du prochain qu'il présente, est encore instructif par les notes historiques & critiques dont le traducteur a eu soin d'enrichir les Vies particulières qu'il a traduites. On lira avec intérêt dans ce huitième volume la vie de Saint Augustin, Docteur de l'Eglise; celle de Saint Gènes, Comédien & Martyr; de Saint Etienne, Roi de Hongrie; de Saint Cyprien, Archevêque de Carthage; de Saint Janvier, Evêque de Bénévent, &c. Le Biographe rapporte, d'après plusieurs graves auteurs, le célèbre miracle de la liquéfaction & de l'ébullition du sang de l'Evêque de Bénévent; patron de la ville de Naples. On garde dans la chapelle du trésor de la Cathédrale de cette ville, la tête de ce Saint avec son sang

renfermé dans deux phioles de verre fort anciennes. On met la tête sur l'autel du côté de l'Evangile, & les phioles du côté de l'Epître. On a quelquefois trouvé le sang liquide; mais en général il est solide. Lorsque les phioles sont vis-à-vis de la tête, le sang se liquéfie ou dans le moment, ou tout au plus en quelques minutes. Cette liquéfaction est suivie d'une ébullition. Quand on a retiré le sang, & qu'il n'est plus en présence de la tête, il redevient solide; quoiqu'il y ait plusieurs cierges sur l'autel, on trouve en touchant les phioles qu'elles sont presqu'entièrement froides. On les fait baiser au peuple en certaines occasions. Quelquefois le sang s'est liquéfié dans les mains de ceux qui tenoient les phioles; quelquefois aussi il est redevenu solide de liquide qu'il étoit, aussi-tôt qu'on y touchoit. La liquéfaction a lieu également, lorsque les phioles sont en présence d'un ossement ou de quelqu'autre partie du sang de Saint Janvier. Il est arrivé quelquefois que la liquéfaction ne s'est pas faite; ce que l'on a regardé comme une marque de la colere céleste. On met ensemble les deux phioles sur l'autel, & le sang se liquéfie dans l'une

ou l'autre en même tems, & dans le même degré, quoiqu'il y en ait peu dans la plus petite, & qu'il soit attaché aux parois du verre. Addison, Middleton & plusieurs Protestans d'Allemagne ont attaqué la vérité de ce miracle. Les uns l'ont attribué à la chaleur des mains du Prêtre, les autres aux vapeurs qui s'exhalent de l'Eglise ou des lampes; d'autres enfin pensent que les phioles ne renferment qu'une composition chymique d'une nature susceptible de liquéfaction. Gaspard-Neuman, Médecin & Chirurgien de Berlin, s'est même vanté d'avoir trouvé une composition qui se liquéfioit en présence d'une tête. Il s'ensuivroit que le fait que l'on donne pour miraculeux, ne seroit qu'un effet du charlatanisme ou de la fourberie des Prêtres. Mais ce sentiment est insoutenable, selon ceux qui défendent le miracle. Comment s'imaginer, disent-ils, que tant d'hommes recommandables par leur savoir & leur vertu, ont été des hypocrites, des imposteurs & des charlatans? La supposition d'un secret chymique annonce non-seulement une fourberie notoire, mais encore une découverte tout-à-fait merveilleuse. Où sont les preuves de cette

découverte ? La composition de Neuman n'infirmé point l'authenticité du miracle ; elle a été préparée & disposée pour la liquéfaction. „ D'ailleurs, ajoute le Biographe, le sang de Saint Janvier est renfermé sous quatre clefs, dont deux sont gardées par deux dignitaires du Chapitre, & deux sont entre les mains de deux membres des *Seggi*. Les *seggi* ou sieges, au nombre de cinq, sont remplis par la noblesse ; ils ont chacun un tribunal public, & ont successivement part au Gouvernement civil de Naples. On n'expose les reliques de Saint Janvier qu'avec les quatre personnes dépositaires des clefs dont nous parlons ; & ces dépositaires changent tous les ans. Il faudroit donc qu'il y eût de la collusion entr'eux, pour rendre possible une préparation quelconque, & cette collusion devroit se renouveler fréquemment. D'ailleurs la variété des circonstances dans lesquelles le miracle s'opere, ne permet pas d'en révoquer en doute l'authenticité. „

Analyse ou Exposition abrégée du système général des influences solaires, par Mademoiselle de ***.

Dans une éclatante voute,
 Il a placé de ses mains,
 Ce soleil qui, dans sa route,
 Eclaire tous les humaines.

J. B. ROUSSEAU.

vol. in-12. A Paris, chez Durand, rue
 des Noyers.

Lorsque l'on désire d'établir un système on une hypothese, dont l'objet est d'expliquer quelques vérités inconnues, relativement à des principes reçus, on doit, sans doute, attendre que toutes les expériences soient faites & bien constatées. C'est alors le moment favorable pour dévoiler le secret & surprendre le mécanisme de la nature. L'auteur du système a cru, néanmoins, avant d'avoir cette provision de faits nécessaires, pouvoir fonder les fonds qu'il avoit entre les mains, afin des s'assurer sil n'auroit peut-être pas déjà de quoi former un système général. L'électricité regardée d'abord comme un phénomène singulier, propre à certains corps seulement, lui a paru, d'après ses observations, commune à tous les corps, sans exception. Il s'est, d'ail-

leurs, convaincu par plusieurs expériences, que les phénomènes de l'électricité que le physicien fait naître dans son cabinet, étoient une image sensible & suivie de ce qui se passe en grand dans les espaces célestes. L'auteur a été, de plus, conduit par une analogie constante, à croire que l'électricité ne domine pas moins dans l'intérieur de la terre, que dans les corps qui sont sous nos mains. Il s'est assuré par des observations multipliées que ce phénomène est l'effet d'un fluide qui n'est distingué du feu que par de légères modifications; que ce fluide est répandu par tout, qu'il opère en grand comme en petit; que le principe de son action est le même que celui de l'action du feu en général. En réunissant ces observations, il a porté ses réflexions sur le soleil; il le regarde comme le mobile de l'électricité, & pense qu'il peut être le grand ressort de toute la Nature.

L'analyse que nous annonçons de ce système général des influences solaires, est divisée en trois articles. Le premier donne une exposition succincte & suffisante de ce système: le second une application sommaire de ce même système à tous les phénomènes de la Nature; le

troisième contient une réfutation du système de la gravitation universelle.

On objectera peut-être à l'auteur qu'il y a toujours plus à gagner d'étudier la Nature par des faits, & de multiplier les expériences, que de former des systèmes qui ne servent ordinairement qu'à préoccuper les esprits, & empêcher ceux qui épousent ces hypothèses, de voir comme tout le monde voit. Combien de personnes néanmoins condamnent les systèmes, & sont les premières à y recourir. Une bombe, par exemple, élevée à deux cents toises, retombe vers la terre. Le point le plus important est de savoir que cela arrive toujours, que cette bombe est capable d'un tel effet, & que cet effet dépend de la masse & de la vitesse avec laquelle elle se précipite sur la terre. Mais chacun voudra savoir pourquoi elle s'y précipite. Le Cartésien dira : cette bombe tombe parce qu'elle y est forcée par le mouvement rapide d'un tourbillon de matières subtiles qui la frappe en tout sens. Le Newtonien répondra que c'est parce que la terre & cette bombe s'attirent réciproquement, ou gravitent l'une vers l'autre; un troisième viendra, & ce sera l'auteur du système.

des influences solaires , qui traitera ces tourbillons & cette gravitation de chimères , & soutiendra que la bombe tombe , parce qu'un fluide invisible qui la frappe sans cesse d'en haut vers la terre perpendiculairement à sa surface , l'oblige à s'y précipiter. Les autres explications contradictoires contenues dans cette analyse , d'ailleurs très-bien faite , porteront souvent le Lecteur à dire avec le sage : *Mundum tradidit Deus disputationibus eorum.*

Description du nouveau Pont de pierre construit sur la rivière d'Allier à Moulins , avec l'exposé des motifs qui ont déterminé son emplacement , & les dessins & détails relatifs à sa construction ; par M. de Regemortes , premier ingénieur des turcies & levées ; vol. grand in folio. A Paris , chez Lottin , libraire , rue St. Jacques.

Personne n'ignore le progrès que la construction des ponts a fait sous ce règne : ni le pont-neuf , ni le pont-royal à Paris , si vantés dans leur tems , ne peuvent entrer en comparaison pour la hardiesse de l'exécution avec les ponts d'Orléans & de Mantes , ou ceux de Tours &

de Neuilly que l'on exécute. On est parvenu jusqu'à opérer des ponts avec la plus grande solidité sur les rivières les plus rapides sans détourner leur cours, sans faire de batardeaux ou d'épuisemens, & même avec moitié moins de dépense qu'auparavant: c'est ainsi qu'a été bâti le fameux pont de Saumur sur la Loire, dont on voit les détails de toutes les opérations, décrites avec beaucoup de sagacité dans *les mémoires * sur les objets les plus importants de l'architecture*, que nous avons annoncés dans le *Mercur* d'Octobre dernier.

Les procédés employés pour parvenir à l'exécution du pont de Moulins sur l'Allier, ne méritoient pas moins d'être développés & connus du Public, à cause des difficultés qui paroissent insurmontables pour assurer ses fondations. Trois ponts de pierre exécutés sur pilotis, dont le dernier étoit un ouvrage du célèbre Hardouin Mansard, avoient été renversés consécutivement: depuis ces diverses tentatives, & le peu de succès d'un aussi habile construc-

* Cet ouvrage in-4to. avec beaucoup de planches, où il est aussi question de la construction du pont de Moulins, se vend chez Lacombe, libraire; prix, 12 liv.

teur que Mansard, on sembloit avoir renoncé à l'exécution d'un pont en pierre en cet endroit ; & la plupart des gens de l'art regardoient en quelque sorte cette entreprise comme impraticable.

Le passage de l'Allier à Moulins étant un point essentiel de communication de l'extérieur du royaume avec une partie des provinces méridionales, faisoit néanmoins sans cesse desirer l'établissement d'un pont solide dans cette ville, de sorte que le gouvernement pour seconder les vœux du Public, commit, en 1750, M. de Regemortes, déjà connu avantageusement par l'exécution de plusieurs ouvrages en ce genre, pour faire le projet de ce pont & pour en conduire l'exécution.

Avant de s'engager dans cette importante entreprise, cet ingénieur s'appliqua d'abord à bien connoître la nature du sol de la rivière sur lequel il étoit question d'établir cet ouvrage. L'Allier est sujet à des crues d'eau subites & irrégulières dans toutes les saisons de l'année : son lit est composé de couches de sable qui ont souvent jusqu'à 50 pieds d'épaisseur ; ce sable, quoique mouvant à sa superficie, ne laisse pourtant pas à une certaine profondeur d'être compact, & l'on remarque

qu'en le comprimant fortement de toutes parts, on peut en former une masse inaltérable, capable de soutenir les plus grands fardeaux sans crainte de tassement sensible. Dans les crues d'eau même médiocres, le courant de cette rivière forme des affouillemens jusqu'à 15 & 20 pieds de profondeur, & ces affouillemens sont occasionnés le plus souvent par la plus légère résistance: De plus en couvrant la superficie de ce sable de terre glaise, des expériences avoient appris que cette terre suffisoit pour empêcher les filtrations des eaux & remplir leurs débouchés à travers le sable. D'après ces observations, M. de Regemortes comprit qu'il n'y auroit pas de solidité à espérer pour son pont, en l'établissant sur pilotis, que des piles & des culées isolés comme à l'ordinaire seroient exposées aux affouillemens, que c'étoient eux qui avoient évidemment causé la ruine des trois ouvrages précédens, & qu'enfin il ne pouvoit espérer de succès, qu'en adoptant une méthode qui fût capable d'obvier à cet inconvénient.

En conséquence, au lieu de piloter, cet ingénieur résolut d'établir un radier ou massif continu de maçonnerie sous toute la longueur & largeur de son pont, au tra-

vers du lit de la riviere pour lui servir de fondation. L'invention d'un radier n'étoit pas une chose nouvelle, on en avoit fait souvent usage pour fonder les mûles & les risbans que l'on avance dans la mer; & l'on sçait que François Blondel, architecte de la porte St Denis, avoit employé ce moyen avec succès, le siecle dernier, pour la construction d'un pont à Xaintes sur la Charente. Toute la difficulté étoit d'asseoir solidement ce radier sur le lit de l'Allier, tant à cause des affouillemens, qu'à cause des filtrations d'eau continuelles à travers les sables qui sembloient rendre les épuisemens impossibles. Voici les procédés que suivit M. de Regemortes pour vaincre ces obstacles.

Après avoir fait sonder la couche de sable sur laquelle il vouloit asseoir son pont, & reconnu qu'elle avoit près de 47 pieds d'épaisseur, il commença 1°. par en faire draguer 9 ou 10 pieds au-dessous des plus basses eaux. 2°. Il fit battre cinq rangs de palplanches bien jointives, sçavoir, trois rangs au-dessus des avant becs, & deux rangs au-dessous des arriere-becs, espacés de maniere à former des especes de batardeaux & une creche capable de contregarder tout l'ouvrage, durant &

après son exécution. 3°. Ayant fait regaler les sables de l'emplacement que devoit occuper le radier, il fit verser des terres glaises sur toute la superficie de sa fondation, à l'aide de deux bateaux placés à une certaine distance l'un de l'autre suivant la largeur du pont, & soutenant sur leurs bords des especes de grillages, dont les fonds pouvoient s'ouvrir & fermer tous ensemble à volonté avec des trapes ou clapets. Après avoir couvert ces trapes de terres-glaises, on les lâchoit toutes à la fois, alors la glaise par sa chute se répandoit uniformément sur la fondation: cela étant fait, on avançoit le bateau plus loin, & l'on répétoit cette opération jusqu'à ce que le sol de la partie du pont que l'on avoit entreprise fût tout-à-fait couverte. 4°. Pour empêcher l'eau de délayer cette terre-glaise, on descendit ensuite par le moyen des mêmes bateaux bien quarrément, des chassis de planches de 12 pieds en quarré, chargés de nombre de moëlons pour les contenir au fond de l'eau, lesquels moëlons se trouverent ainsi tout portés, pour commencer, après les épuisemens, la construction du radier; ces chassis étoient assemblés par d'autres planches qui les traversoient, & pour que rien ne pût trans-

pirer à travers leurs joints, on y avoit cloué des bandes de coutil. 5°. Cet expédient ayant opéré l'effet d'une espèce de batardeau placé dans le fond de l'eau & capable d'arrêter les transpirations, on fut en état d'entreprendre les épuisemens; & pour y réussir, on remplit à l'ordinaire les batardeaux de terre glaise, & l'on fit jouer les chapelets qui en peu de tems épuiserent les eaux jusqu'aux chassiss. 6°. Enfin sur ces chassiss on construisit à sec bien quarrément à trois pieds au-dessous des plus basses eaux, le radier auquel on donna six pieds d'épaisseur de maçonnerie, & l'on remplit semblablement l'intervalle entre les palplanches & la creche.

A l'aide de toutes ces précautions, on vint à bout de captiver le sable de toutes parts; on parvint à vaincre les affouillemens & les filtrations; le radier fut rendu inébranlable, & l'on parvint à élever un pont à l'ordinaire comme sur un sol parfaitement solide.

Ce Pont a 154 toises de longueur entre les culées, sur 7 toises de largeur: il est composé de treize arches surbaissées d'un tiers, ayant chacune dix toises d'ouverture & soutenues par des pièces de

12 pieds d'épaisseur. Il a été construit en deux parties, l'une de huit arches & l'autre de cinq. Son exécution a duré environ dix ans, & souvent on y a employé jusqu'à 900 ouvriers à la fois, & près de 500 bêtes de somme. Pour concevoir une idée de la grandeur de ce travail, nous remarquerons qu'on a donné au lit de cette rivière, vis-à-vis Moulins, plus du double de largeur qu'il n'avoit; qu'il a fallu pour cet effet détruire un fauxbourg entier au delà du Pont, & en reconstruire un nouveau; qu'il a fallu faire disparaître nombre d'isles qui embarrassoient le cours de cette rivière, & de leurs déblais faire dans tous les environs des levées immenses; pour les mettre à couvert des inondations de cette rivière qui sont très fréquentes. Toutes ces opérations sont décrites dans l'ouvrage que nous annonçons avec la plus grande clarté, & doivent faire le plus grand honneur aux lumières & à l'expérience de M. de Regemortes: elles sont accompagnées de 16 grandes planches très bien rendues, qui représentent toutes les machines dont on s'est servi pour les différentes manœuvres, & qui ne laissent rien

H

ignorer de tous les détails de ce Pont capables d'intéresser.

De l'utilité de joindre à l'étude de l'Architecture celle des Sciences & des Arts qui lui sont relatifs, extrait du troisième volume d'Architecture de J. F. Blondel, chez la veuve Dessaint, Libraire, rue du Foin, in 8°. de 80 pages.

L'objet de cette Dissertation est de faire voir combien il est important à ceux qui se destinent à l'Architecture, de joindre à son étude particulière celle des Arts & des Sciences qui y ont rapport. L'imagination sera étonnée de l'énumération des connoissances que propose M. Blondel. Il voudroit que l'Architecte possédât, outre les Arts qui sont directement relatifs à la construction des bâtimens, tous les genres de dessins concernant l'Architecture, l'Ornement, le Paysage, la figure; qu'il fût modéler en relief; qu'il eût appris la coupe des pierres & des bois de charpente, qu'il fût instruit de la Perspective, de la Géométrie, de la Trigonométrie; de l'Hydraulique, de la Mécanique, de la Physique, de l'Histoire Naturelle; qu'il eût étudié

les Fortifications, les Elémens de la construction des vaisseaux & de tout ce qui a rapport à la Marine; & qu'enfin il eût acquis des lumieres très-étendues dans les diverses parties de la Littérature. M. Blondel s'attache à montrer en quoi chacune de ces études peut être utile à un Architecte, & s'appuie sur-tout de l'autorité de Vitruve qui exigeoit que les Architectes de son tems embrassassent ces diverses connoissances. Nous pensons que bien des personnes trouveront sans doute ce plan d'étude trop vaste, par la raison que l'état actuel de l'Architecture n'a aucune comparaison avec ce qu'il étoit autrefois: en effet, à l'exception de la décoration des dehors des édifices que les Anciens ont perfectionné à un certain point, l'art de la distribution & du jardinage étoit alors peu de chose; celui de la coupe des pierres étoit borné au trait des voûtes en berceaux plein-cintre ou surbaissées; la Perspective n'étoit composée que de regles vagues & incertaines; les Fortifications ne consistoient qu'en des murs de circonvallation flanqués de tours: la construction des vaisseaux n'offroit gueres plus de difficultés que celle de nos gaillotes: quant

aux Sciences, elles étoient alors dans leur enfance : la physique étoit presque ignorée ; la Géométrie se bornoit à l'art d'arpenter, ou de tracer des figures sur un terrain ; la mécanique ne consistoit qu'en quelques machines très simples, telles que le levier, le plan incliné, la vis d'Archimede & d'autres semblables ; elle étoit bien éloignée d'être pourvue des lumières nécessaires pour inventer ces chefs-d'œuvres d'industrie qui ont paru de nos jours. On conçoit que l'Architecture restreinte au peu de connoissances que l'on avoit alors, pouvoit aisément être embrassée dans sa généralité par un même homme ; l'Architecte pouvoit sans difficulté être à la fois ingénieur ; mais qu'aujourd'hui, à raison du progrès des connoissances humaines, cela n'est plus également praticable ; aussi a-t-on été obligé de diviser l'Architecture en plusieurs classes, telles que l'Architecture civile, militaire, navale & hydraulique, qui ont chacune des écoles particulières & des artistes particuliers : l'Architecture, proprement dite, a été restreinte à la composition & construction des maisons & bâtimens publics.

Cette Dissertation est suivie de fort

bonnes réflexions sur différentes parties de l'Architecture, servant à faire voir le fruit que l'on peut tirer de la lecture de nombre d'ouvrages, autres que ceux de cet art. En effet, la plupart des connoissances humaines se connectent en quelque sorte comme les anneaux d'une chaîne; les principes primitifs des Arts & des Sciences dérivent pour la plupart d'une même source; & pour peu que l'on y fasse d'attention, on s'apperçoit qu'il est aisé de les rendre reversibles de l'un à l'autre.

A la fin de cet ouvrage, M. Blondel expose l'ordre des leçons qu'il donne ou doit donner dans son école, tant sur l'architecture que sur les Sciences qui y ont rapport, conjointement avec divers maîtres; il avoit déjà publié ci-devant de semblables annonces; il y a ajouté seulement qu'on y apprend aussi „ les armes, „ la musique & la danse, exercices, dit- „ il; qui doivent entrer dans le plan de „ l'éducation des hommes bien nés qui se „ vouent à l'Architecture.

Les spectacles de Paris, ou Calendrier historique & chronologique des Théâtres, avec des anecdotes & un catalogue de

toutes les piéces représentées au théâtre dans les différens spectacles ; le nom de tous les auteurs vivans qui ont travaillé dans le genre dramatique, & la liste de leurs ouvrages. On y a joint les demeures des principaux acteurs, danseurs, musiciens, & autres personnes employées aux spectacles, 2^e partie, pour l'année 1772, chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

Cet ouvrage est depuis 22 ans entre les mains du public, & se réimprime chaque année avec des changemens & des additions qui en renouvellent l'utilité. Les articles de chacun des trois spectacles sont accompagnés d'anecdotes relatives aux piéces & aux acteurs.

Opéra. Lorsqu'on eût retiré l'opéra d'Achille & Déidamie, qui n'avoit pas réussi les Italiens en donnerent la parodie, ce qui fit dire que les comédiens avoient violé le droit des morts.

A la représentation de l'opéra d'Achille & Polixene, on fit cette épigramme :

Lully près du trépas, Quinault sur le retour,
Abjurent l'opéra, renoncent à l'amour,
Pressés de la frayeur que le remords leur donne

D'avoir gâté de jeunes cœurs
 Avec des vers touchans & des sons enchanteurs :
 Colasse & Campistron ne gâteront personne.

Despréaux étant à la salle de l'opéra à Versailles, dit à l'officier qui plaçoit les spectateurs : mettez - moi dans un endroit où je n'entende point les paroles ; j'estime fort la musique de Lully, mais je méprise les vers de Quinault. *Il avoit tort.*

Comédie Française. Avant Mademoiselle Dumefnil on ne croyoit pas qu'il fût permis de courir sur la scène dans une tragédie. On vouloit que dans toutes les situations & les circonstances possibles, les pas de l'acteur fussent mesurés & cadencés. Mademoiselle Dumefnil osa rompre ces entraves bisarres. On la vit dans *Méropé* traverser rapidement la scène, voler au secours d'Egiste, s'écriant : *arrête, c'est mon fils.* Auparavant on ne soupçonnoit pas qu'une mère qui voloit au secours de son fils, dût rompre la mesure de ses pas.

Quelques curieux ont eu en manuscrit la *Méropé* de M. de Voltaire, réduite en trois actes par le Roi de Prusse, & dans laquelle ce Monarque a ajouté quelques ariettes pour en faire un opéra.

Voici le projet que l'on donne dans cet almanach sur l'emplacement de la comédie françoise, dont on va reconstruire la salle.

Depuis que la comédie françoise a quitté la salle du fauxbourg S. Germain, pour aller occuper celle des Thuilleries, en attendant la construction d'une nouvelle, plusieurs personnes zélées se sont empressées de donner différens projet & en différens quartiers, pour cette construction.

Sans nous occuper à approuver ou à désapprouver ces divers projets, nous croyons devoir en faire connoître un qui nous a paru le plus commode, le plus au centre des amateurs de ce spectacle, & le moins dispendieux.

Autant qu'il est possible, il faut qu'un spectacle soit placé au milieu d'une ville, qu'il soit cependant dans un quartier dont les rues ne soient point occupées par des marchands, ni que celles qui y aboutissent soient passagères par de grandes routes.

La comédie françoise ne pourroit donc être mieux placée que dans la rue de Seine, fauxbourg S. Germain, vis-à-vis de la rue du Colombier. Ce quartier, comme on le dit ci-dessus, n'est point

embarrassant pour le commerce; aucune grande route n'y aboutit, & les débouchés sont très-commodes. L'emplacement est à la portée de tous les quartiers, si on excepte celui du Marais. Les voitures, pour le fauxbourg S. Germain, ont les rues du Colombier & de Buffry; celles du fauxbourg S. Honoré, la rue de Seine & le quai des Théatins; celle du Marais, les rues Mazarine & Guénegaud, &c.

La salle peut être construite dans l'espace de terrain occupé par un grand jeu de paume: il n'y auroit à démolir que trois maisons qui donnent sur la rue, dont une est fort grande & vieille, où est un loueur de carrosses; la façade donneroit donc dans la rue de Seine, & le derriere du théâtre dans la rue Mazarine, au moyen d'une galerie ménagée lors de la construction. Les gens de pied du Marais, ainsi que les personnes à équipages, pourroient entrer par la rue Mazarine.

Il y a dans cette rue de Seine, du côté de la rue du Colombier, une isle, qui forme un triangle long, qui n'est occupé que par trois ou quatre maisonnettes, que l'on pourroit acheter à bon compte, & qui, en les démolissant, feroient une

place en face de la salle, qui rendroit le local agréable & commode.

Comme l'emplacement est très-vaste dans ce quartier, dont l'intérieur n'est occupé que par de grandes cours ou jeux de paume, l'architecte auroit de quoi construire, indépendamment de la salle, des foyers commodes, des magasins, des cafés, & même des logemens pour les anciens acteurs.

Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament; représentée en 586 figures avec un discours abrégé au bas de chaque figure qui en explique le sujet, ouvrage utile pour l'instruction de la jeunesse, volume in-8°. A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant pere, Imprimeur ordinaire du Roi, rue St. Jacques.

Les images sont le premier livre de ceux qui ne savent pas encore lire, & le livre unique, je dirois presque le livre nécessaire de ceux qui jamais n'ont pu parvenir à la lecture. Un enfant ou un homme qui ne sait pas lire, communément, dès qu'il voit un livre d'images, se sent porté à demander. Qu'est-ce que cela? on le lui explique: en écoutant l'explication, il regarde la figure: elle s'imprime dans

son imagination, l'explication qu'on lui donne s'y joint; il conservera en même tems dans son ame l'une & l'autre, & s'il y revient à deux ou trois fois, & que deux ou trois fois vous lui en répétiez l'explication; il ne l'oubliera jamais. Un livre de figures de la Bible est donc un livre de la plus grande utilité; on pourroit même peut-être dire de la première nécessité dans les Ecoles pour l'instruction des enfans, & dans les campagnes pour l'instruction & l'édification d'une multitude de gens de tout âge & de tout sexe qui passent leur vie dans une ignorance souvent dangereuse faute d'avoir les secours d'une instruction proportionnée à leur foible capacité.

Ce sont ces motifs qui ont fait imaginer ce livre dans lequel le sujet gravé précède toujours le morceau historique qui lui sert d'explication.

Ces figures ont été produites par le génie & le travail de plusieurs artistes célèbres, entr'autres de Bernard Salomon, plus connu sous le nom du *petit Bernard*, & particulièrement de Pierre & Nicolas le Sueur, qui y ont mis la dernière main, & en ont eux-mêmes gravé un assez grand nombre; en sorte que, pour distinguer cette

Bible entre les autres on pourra l'appeler la Bible des *le Sueur*.

Cette collection précieuse de planches gravées en bois appartenoit dans l'origine à Jacques Colombat Imprimeur, & premier auteur du *Calendrier de la Cour*, & a passé avec son fonds à M. Jean-Thomas Hérissant pere, qui publie ce recueil aussi précieux qu'utile pour l'instruction & l'amusement de la jeunesse.

Observations sur le nouveau dictionnaire historique en 6 volumes.

Voici quelques observations sur la nouvelle édition du Dictionnaire Historique; je n'ai encore parcouru que les deux premières lettres de l'alphabet. Je prie la société des gens de lettres qui a présidé à cet ouvrage, de lever les doutes, & les contradictions apparentes qu'elle a laissè subsister dans la seconde édition de ce Dictionnaire en 6 volumes, quoiqu'elle prétende y avoir donné tous ses soins.

Aaron, frere de Moïse. A la première édition de ce Dictionnaire, cet article me parut être le même que celui de l'Abbé Ladvocat, que l'on avoit amplifié. J'étois d'autant plus porté à le croire, qu'il me sembloit que le jeune littérateur chargé de rédiger cet article, avoit sacrifié la chronologie des faits pour avoir le plaisir de faire cette jolie transition antithétique. *Sa gloire étoit sans tache, il la ternit*, &c. Je croyois donc que c'étoit à l'envie de briller dans le style que l'on

voyoit la consécration d'Aaron, en qualité de grand-prêtre, le miracle de la verge fleurie, &c. précéder la fabrication du veau d'or. J'étois même tenté de donner la préférence à l'Abbé Ladvocat, parce qu'il me paroïssoit plus conforme à la bible. Mais quand j'ai vu paroître la même inversion de faits dans la nouvelle édition de ce Dictionnaire, j'ai pensé que la société avoit travaillé sur de nouveaux mémoires, qu'elle est suppliée de faire connoître.

Je vois que dans les deux éditions de ce Dictionnaire on donne 143 ans de vie à Aaron, & cependant on le fait naître 1574 ans avant J. C. & mourir 1452 ans avant J. C. j'ai beau calculer, je ne trouve que 122 ou 123 ans, relativement aux différentes saisons de l'année où il a pu naître & mourir.

Abdissi, patriarche de Mural, dans la Syrie orientale. Il faut que je traie que de mauvaises éditions du Concile du Trente & de ses histoires, car je trouve toujours, comme dans l'Abbé Ladvocat, patriarche de Muzal, dans l'Assyrie orientale, au delà de l'Euphrate.

Abubekre, mort en 624, & Mahomet, auquel il succéda, n'est mort qu'en 632, suivant le même Dictionnaire.

Accius: comment, 180 ans avant J. C. font-ils la 665^e année de la fondation de Rome, qui a été fondée, suivant ce même Dictionnaire, 753 ans avant J. C.

Adalberon, je ne croyois pas que ce fût l'archevêque de Rheims, mais l'évêque de Laon

126 MERCURE DE FRANCE.

de même nom, qui passoit pour l'auteur du poëme.

Adlerfeld, depuis la premiere édition de ce Dictionnaire je cherche inutilement l'histoire de Charles XII de cet auteur, de 1739, 4 volumes in-4to; elle seroit cependant bien plus ample que celle que je connois, & j'aurois besoin de la consulter.

Agathias, cet auteur se dit de Myrine, la société le dit de Smyrne, sans doute Agathias s'est trompé, & la société nous le fera connoître. Je ne conçois pas non plus comment cet auteur, étant du cinquieme siecle, il a pu écrire l'histoire de Justinien, qui n'est mort qu'en 565; la premiere édition mettoit du sixieme siecle; je ne sçais pourquoi on l'a changé.

Agricola, (Rodolphe) puisque les deux éditions de ce Dictionnaire indiquent une édition de cet auteur de 1599, 2 volumes in-8vo, elle existe; le bibliographe de la société nous dira dans quelle bibliotheque.

Akiba, meurt par l'ordre d'Adrien, l'an 175 de J. C. & le même Dictionnaire fait mourir Adrien l'an 138 de J. C.

Alba Esquivel meurt en 1526, & cependant il a assisté au Concile de Trente, que je croyois avoir commencé plus tard.

Albrazi, je cherche toujours, sans pouvoir la trouver, depuis 1766, l'édition de *Liber conformatum*, de Bologne, 1690.

Alting, (Jacques) né en 1618. Ses œuvres

sont imprimées un an avant sa naissance en 1617, en 5 volumes *in folio*. Je ne saurois croire cependant qu'il y ait erreur, elle auroit fauté aux yeux du reviseur de la première édition.

Androuet du Cerceau, architecte du seizième siècle, se retire en pays étranger, à cause de la révocation de l'Edit de Nantes. Je ne savois pas qu'il avoit été révoqué si-tôt.

Ange de Sainte-Rosalie, auteur d'un état de la France, réimprimé en 8 volumes, *in-12*; je perds mon tems à la chercher depuis la première édition de ce Dictionnaire.

Anselme Mantuan, évêque de Lucques en 1161 & mort en 1186. Comment a-t-il des démêlés pour l'investiture de son évêché avec l'Empereur Henri IV, & avec Grégoire VII, qui étoient morts long tems auparavant, suivant le même Dictionnaire.

Anselme, (Antoine) ses sermons, panégyriques, oraisons funebres, 6 volumes *in-8o*; je croyois en avoir vu 7.

Antoine, Roi titulaire de Portugal, fils de Louis II; je cherche par-tout des Rois de Portugal nommés Louis, & je n'en trouve pas même dans la chronologie de ces Rois, qui est à la tête de ce Dictionnaire.

Argus, la déesse le changea en paon; Ovide dit qu'elle attachâ ses yeux sur la queue du paon; mais les auteurs du Dictionnaire nous feront connoître une meilleure source, d'où ils ont tiré ce fait, ainsi que l'Abbé Ladvocat, que j'avois

taxé mal-à-propos d'avoir fait une faute en cet endroit.

Avenzoar, médecin du douzième siècle, contemporain d'Avicenne, & le même Dictionnaire fait mourir Avicenne l'an 1036; dans les deux éditions que j'en ai; s'il y a faute, l'Abbé Ladvocat l'auroit faite aussi, mais le chronologiste de la société ne l'a sûrement pas copié; il nous applanira là difficulté.

Augustin, (Antoine) je cherche inutilement l'édition de *Emendatione Gratiani*; donnée par Baluse; in-4^o.

Bacon, (François) page 288; seconde colonne; lorsque le Marquis d'Effiat accompagna en Angleterre la fille de Henri le Grand, épouse de Jacques I. Je ne connois pas cette fille de Henri le Grand; elle auroit été bien jeune pour Jacques I.

Ballon; le Pape Urbain VIII accorde en 1528 une Bulle pour la réforme des Bernardines, que la merc de Ballon, née en 1591, avoit entrepris.

Bandella, si ce n'est pas Mathieu, mais Jean; qui est auteur des nouvelles, comment Mathieu publia-t-il ses nouvelles galantes dans Agen; dont il étoit évêque?

Ses nouvelles; dont la première & seconde partie furent imprimées à Lucques, 1554, 3 volumes in-4^o; Il me sembloit que chaque partie ne faisoit qu'un volume; la troisième à Chilan, 1560, in 80; je n'avois pas entendu dire qu'à l'édition de 1554 on y joignoit une troisième partie d'une autre édition; je ne connois pas non plus la ville de Chilan; aucun géographe ni bibliographe n'en fait mention.

A

A propos de géographie, j'ai eu occasion de chercher quelque chose dans l'article *Pythéas*, où j'ai lu cette phrase: *Pythéas parcourut toutes les côtes de l'Océan, depuis Cadix jusqu'à l'embouchure du Tanais; il observa qu'à mesure qu'il avançoit vers le Pole Arctique, &c.* J'avois déjà lu cette phrase dans l'Abbé Ladvocat, & je n'avois pas hésité à la taxer de faute. Quand je l'ai vu portée dans la première édition de ce Dictionnaire, j'ai suspendu mon jugement; parce que, disois-je, une société de gens de lettres ne copieroit pas une pareille bétise, si c'en étoit une. Mais lorsque je revois cette même phrase dans la nouvelle édition de ce Dictionnaire, je reste persuadé que la bétise étoit de mon côté. J'ai cherché, dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, quelques mémoires sur la route que tenoient les anciens, pour se rendre, en remontant l'Océan par le Nord, de Cadix à l'embouchure du Tanais, & je n'en ai pas trouvé. Le géographe de la société nous le fera connoître.

Bartbolin, (Gaspard) meurt en 1529 & son fils en 1660, voilà un cent trentenaire inconnu.

Beverland, de *jure soluta virgininitatis*, j'ai vu un exemplaire de ce livre où il y a de *stolata virgininitatis jure*, mais *stolata virginitas* & *soluta virginitas*, sont peut-être la même chose; autrement, le littérateur de la société ne l'auroit pas laissé passer dans deux éditions différentes.

Boecler, (Jean-Henri) naquit dans la France en 1611, & mourut en 1626. A la première édition de ce Dictionnaire, j'avois été étonné de voir un homme mort en 1626, rece-

voir des pensions de Louis XIV & de la Reine-Mere, mais il faut bien que cela soit, puisque je l'ai retrouvé de même dans la seconde édition.

Brunt, de plusieurs académies d'Italie, mort en 1536; je croyois ces académies bien plus modernes.

Bukingham, (George de Villiers, Duc de) naquit en 1562. En 1625, ayant vainement tenté d'inspirer de l'amour à Anne d'Autriche, il fit déclarer la guerre, &c. Un amant du 63 ans auroit pu ne pas réussir auprès d'une jeune Princesse moins fiere qu'Anne d'Autriche. J'aurois voulu que les auteurs de ce Dictionnaire eussent fait remarquer la folie de cet homme à son âge.

Quand la société aura rendu publics ses éclaircissmens sur ces articles, je vous ferai passer mes autres observations sur les mêmes lettres, & consécutivement sur les autres, mais je demande que ces éclaircissmens ne se réduisent pas à un simple aveu qu'il y a des fautes, car j'en conclurois qu'aucun membre de cette société n'est versé dans l'arithmétique, dans la chronologie, dans la bibliographie, dans l'histoire, dans la géographie, ni même dans la littérature. Je n'y verrois que des rhétoriciens, qui, sur un article donné, font une amplification, sans avoir égard au raisonnement, à l'ordre, ni à la date des faits; & en ce cas, je renonce à faire l'*errata* de cette collection historique; je m'en tiendrai à l'Abbé Ladvocat, qui n'a que ses fautes, au lieu que dans le nouveau Dictionnaire je trouverois les siennes & d'autres encore plus choquantes.

A C A D É M I E S.

I.

Académie Française.

L'ACADÉMIE Française a tenu le 9 de Janvier une séance publique pour la réception de M. du Belloy, connu par ses succès du *Siege de Calais*, de *Bayard*, & d'autres tragédies dans le genre national & patriotique. Le nouvel Académicien a prononcé le discours d'usage dans lequel il a témoigné sa reconnoissance, & fait l'éloge de son prédécesseur & des fondateur & protecteurs de l'académie. Il a intéressé par le simple récit des vertus civiles & des qualités militaires de S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang, qui s'est distingué dans la guerre, & que le Maréchal de Saxe avouoit pour son élève. Ce Prince cultivoit les lettres & les gens de lettres, parmi lesquels il aimoit à se compter. Il secouroit l'humanité souffrante. Il avoit acheté autour de son palais plusieurs maisons, où des familles malheureuses trouvoient non-seu-

lement les besoins de la vie, mais même l'aisance; & comme il rougissoit en quelque sorte de paroître donner, le citoyen infortuné ne rougissoit pas de recevoir. M. du Belloy a rapproché les traits de bienfaisance, les services rendus au courage & au mérite du soldat, & les établissemens utiles de notre Monarque Bien-Aimé.

M. l'Abbé le Batteux, en l'absence de M. le Maréchal de Saxe*, que le sort avoit élu directeur, a répondu au nouvel Académicien. Il a remarqué, comme un événement unique dans les fastes littéraires, qu'un Prince du Sang Royal eût été précédé & remplacé par un homme de lettres.

M. d'Alembert a fini la séance par la lecture d'une Epître en très-beaux vers, de M. Saurin, sur l'*Amour de la vérité*.

Nous parlerons plus particulièrement de ces éloges quand ils seront imprimés.

* C'est une faute dans la Copie de Paris. Le Maréchal de Saxe mort depuis longtems n'a pu être élu directeur pour répondre à M. du Belloy.

I I.

ANNONCE d'un prix proposé par la Faculté de Médecine de Paris.

M. Cuivilliers de Champoyaux, médecin, originaire de Mesle en Poitou, ayant légué à la faculté de médecine de Paris une somme pour la fondation d'un prix, la compagnie s'est chargée volontiers de remplir les intentions de ce citoyen zélé: elle a vu dans cet établissement un nouveau motif d'émulation, propre à favoriser le progrès de l'art important dont elle s'occupe. En conséquence, il a été arrêté, par un décret du mercredi 4 Décembre 1771, que la faculté distribueroit tous les deux ans un prix de 200 livres, dont la valeur seroit remise à l'auteur du mémoire couronné, en espèces, ou en une bourse de 100 jettons d'argent, portant l'empreinte du doyen lors en charge.

Dans le choix des matieres qu'on donnera à traiter, la faculté préférera toujours celles qui seront véritablement utiles, à celles qui pourroient plutôt faire briller les talens, que procurer des découvertes intéressantes. Elle propose pour

sujet du prix qui sera distribué dans le courant du mois d'Août de l'année 1772, la question suivante.

S Ç A V O I R,

S'il est possible de prévoir les maladies épidémiques, & quels seroient les moyens de les prévenir, ou d'en arrêter les progrès.

Toutes personnes, tant étrangères que régnicoles, seront admises à concourir, à l'exception des docteurs de la faculté de médecine de Paris, & même des bacheliers de ladite faculté, en observant les conditions suivantes.

1^o. Les mémoires pourront être écrits en françois ou en latin; ils seront envoyés avant le 8 Juillet de l'année 1772, passé lequel tems, ils ne seront plus admis: on les adressera à M. le Doyen de la faculté, francs de port, ou ils lui seront remis par une personne tierce.

2^o. Les auteurs éviteront de se faire connoître, & pour cela, ils auront soin de ne point se nommer; ils écriront la devise, qu'ils mettront à la tête de leur ouvrage, leurs noms & surnoms, leurs qualités, & leur adresse précise sur une

feuille séparée, qui sera pliée, cachetée, & qu'ils joindront au mémoire.

De tous les cachets, on ne lèvera que ceux des deux ouvrages qui auront remporté le prix & l'*accessit*, les autres seront brûlés, à moins que la faculté n'ait une permission expresse des auteurs d'en user autrement.

Pour éviter les méprises, M. le Doyen ne remettra le prix qu'à l'auteur même du mémoire couronné, ou à quelqu'un chargé par lui d'une procuration en forme, & se fera représenter une double copie de l'ouvrage.

La proclamation du prix se fera le jour de l'acte solennel, nommé les paranympes, qui se célèbre publiquement tous les deux ans dans les écoles de la faculté, après lequel on rendra compte des différens mémoires qui auront été présentés, & particulièrement de celui qui aura mérité le prix.

I I I.

Séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, tenue le 18 Août 1771.

M. Maret, secrétaire perpétuel, a annoncé, en ouvrant la séance, que l'A-

cadémie ne distribueroit point de prix cette année.

Elle avoit proposé un problème physico-chymique ; il s'agissoit de déterminer l'action des acides sur les huiles, le mécanisme de leur combinaison & la nature des différens composés savoneux qui en résultent.

L'Académie avoit invité les auteurs à indiquer, dans les trois regnes, les productions naturelles les plus simples qui participent de l'état savoneux acide, à essayer en ce genre de nouvelles compositions, à expliquer leurs propriétés générales & leurs caractères particuliers, & à ne présenter de théorie qu'appuyée de l'observation & de l'expérience.

C'étoit interdire toutes les spéculations vagues, restreindre les recherches à ce qui concernoit les savons acides, mais ouvrir en même tems une belle & vaste carrière à ceux que l'amour de la gloire & la satisfaction précieuse d'être utile auroient décidés à y entrer.

Mais, a dit M. Maret, peu de personnes ont essayé de parcourir cette carrière, & un seul s'y est montré avec avantage.

La dissertation porte pour épigraphe cette sentence de Cicéron, *Non nobis nati*

fumus, sed patriæ & amicis. Elle forme un très bon ouvrage sur les savons en général. Mais en prenant pour objet de son travail toutes les substances savonneuses, qu'il distribue en cinq classes, l'auteur n'a donné aux savons acides qu'une très-petite partie de son attention; & a traité cet objet si superficiellement, que les vues de l'Académie ne sont absolument point remplies.

Ce jugement ne paroîtra pas trop sévère à l'auteur, puisqu'il l'a porté lui-même sur son ouvrage; puisqu'après avoir reconnu que le sujet proposé étoit des plus intéressans & pouvoit faire la matière d'un traité très-curieux & encore plus utile, il s'est écrié: heureux qui pourra avoir le tems de défricher un aussi vaste champ! Personne n'est plus en état que lui de rendre ce service à la société.

L'ensemble de la dissertation dont on parle annonce un esprit méthodique; & l'on voit, par les détails de l'exécution, que l'auteur est très-versé dans la chymie, très-éclairé en physique & très-instruit des procédés de différens arts.

Le desir d'avoir, sur les savons acides, un ouvrage satisfaisant engage l'Acadé-

mie à proposer le même sujet pour le prix de 1774.

Ce prix consistera en deux médailles d'or, chacune de la valeur de 300 liv.

En reculant ainsi le moment de la distribution on donne le tems de faire les expériences nécessaires.

Le sçavant qui a regretté de n'avoir pu traiter d'une maniere convenable cet important sujet, mettra probablement à profit un intervalle aussi considérable. L'Académie le verra rentrer en lice avec d'autant plus de plaisir qu'elle lui a refusé la couronne avec peine.

M. Maret a lu ensuite l'éloge de M. Joseph Durey, marquis du Terrail, lieutenant-général du Verdunois, maréchal des camps & armées du Roi & académicien honoraire non résident, né à Paris le 11 Octobre 1711, & mort le 13 Juin 1770.

Une probité peu commune avoit concilié l'estime des ministres & des plus grands seigneurs de la cour, au pere de M. du Terrail, trésorier de l'extraordinaire des guerres & commandeur honoraire de l'Ordre militaire de St Louis.

Sa mere, fille de Jean d'Esteinh, baron de Sallant & de Claude Combourcier, Dame du Terrail, lui avoit transmis par

l'effet d'une substitution le nom & les armes des du Terrail.

M. Maret fait observer que ces heureuses circonstances influèrent beaucoup sur les sentimens dont M. du Terrail fut animé, & que l'honneur d'appartenir à l'illustre chevalier Bayard & d'en porter le nom l'enflamma du plus ardent patriotisme.

Bayard y voit: telle étoit, remarque M. M., la devise dont M. du Terrail avoit décoré ses armes, & jamais il ne cessa de se croire honoré des regards d'un aussi grand homme.

Un précis historique de la vie de cet académicien sert de preuve à cette assertion. M. M. le suit dans les différentes campagnes qu'il fit en qualité de capitaine dans le régiment Royal cavalerie, de cornette de la seconde compagnie des Mousquetaires, de colonel des dragons de la Reine & de brigadier des armées du Roi.

Il rappelle que ce militaire intrépide contribua au gain de la bataille de Coni, dans laquelle il commandoit les dragons; que sa conduite en cette célèbre journée lui mérita les éloges de l'Infant Dom Philippe & du Prince de Conti & le grade

de maréchal des camps & armées du Roi, auquel il fut élevé peu de tems après.

Une maladie, qui l'a conduit au tombeau après l'avoir fait souffrir cruellement pendant un grand nombre d'années, le força à quitter le service; mais il avoit trop de patriotisme pour renoncer au desir de se rendre utile à la patrie. Il s'étoit étudié à connoître les intérêts des Princes, & M. le Cardinal de Fletri, qui avoit eu des preuves de ses talens politiques, l'avoit choisi pour l'envoyer en qualité d'ambassadeur à la cour de l'Infant Duc de Parme. Sa mauvaise santé ne lui permit pas de répondre à l'honneur qu'on lui faisoit; il se vit obligé de mener une vie privée.

Plusieurs ouvrages de divers genres remplirent les momens que lui laisserent ses maux; on a de lui des pieces de théâtre, des romans & quelques mémoires sur différens sujets.

Son zèle parut avec éclat dans l'exposition des moyens qu'il avoit imaginés pour l'illustration de la noblesse & l'on pourroit regretter que les galeries patriotiques dont il avoit conçu l'idée n'aient pas pu être exécutées.

Protéger les artistes & les gens de let-

tres ; favoriser leurs progrès par sa générosité , verser dans le sein des pauvres les aumônes les plus abondantes & donner à tous ses parens les preuves les moins équivoques de sa tendresse pour eux fut constamment l'objet des attentions de M. du Terrail.

Sa bienfaisance & son amour pour les sciences & les lettres se manifestèrent par la fondation du prix que l'Académie distribue chaque année. Par un effet de la modestie la plus rare, il renonça en quelque sorte à la gloire que répand sur lui ce bienfait, & consentit que la médaille continuât à porter l'empreinte du nom & des armes de M. Poufiet, fondateur de l'Académie.

M. Maret termine le récit de toutes les belles actions de M. du Terrail par l'exposition de ses vertus sociales, & fait voir qu'aux qualités distinguées qui rendent un homme précieux à l'Etat, cet académicien réunissoit celles qui font estimer, respecter & chérir les particuliers.

Cette lecture a été suivie de celle d'un mémoire sur un peuple nain de l'Afrique, par M. Debrosses, président à mortier au parlement de cette province.

On a mis au rang des fables ce que les Anciens ont débité au sujet des Pigmées, mais il ne faut pas toujours nier les faits parce que des circonstances fabuleuses en accompagnent le récit. M. Debrosse, qui fait cette remarque dans le début de son mémoire, en fournit la preuve en conciliant ce que les Anciens ont dit des Pigmées avec la relation contenue dans une lettre que M. Commerfon, botaniste, envoyé aux Indes par le gouvernement, lui a écrite de Madagascar.

Ce naturaliste a vu, sur la fin de l'année dernière, au Fort Dauphin, chez M. le Comte de Modave, gouverneur de l'établissement que nous avons au Sud de cette île, une femme *Quimosse* (c'est le nom que les naturels du pays donnent au peuple nain qui habite les montagnes situées au centre de l'île.) On donnera seulement la description de cette femme qui suffira pour faire connoître cette espèce extraordinaire; elle avoit été enlevée fort jeune sur les confins de son pays, & paroïssoit âgée d'environ trente ans. Elle étoit haute de 3 pieds 7 à 8 pouces. Sa couleur étoit du noir le plus clair que M. Commerfon eût vu parmi les Negres. Ses membres étoient gros & lui donnoient

beaucoup de ressemblance à une femme de proportion ordinaire de la quelle elle ne différoit que par sa hauteur. Ses bras étoient très-longs; lorsqu'elle les laissoit tomber perpendiculairement à ses côtés, la main descendoit au-dessus du genouil. Les mamelles étoient absolument plates sans aucune apparence qu'elles eussent été plus grosses, on n'appercevoit de saillant que le mamelon. Elle avoit les cheveux lains comme les Negres; sa physionomie n'étoit point désagréable & annonçoit la bonté de son caractère; elle avoit plus de rapport avec celle d'une Européenne qu'avec celle d'une Malgache (nom des habitans de Madagascar.) Quoiqu'elle eût les tempes ridées, cela n'ôtoit rien à la sérénité de son air. Son humeur étoit douce &, à juger par sa conduite, cette femme avoit beaucoup de bon sens.

Ce portrait, fait d'après nature, est en même tems à peu de chose près celui de tous les *Quimos*. Les relations des habitans du pays donnent à ces pigmées beaucoup de valeur, d'industrie & d'équité. Ils ne sortent pas de leurs montagnes & ne permettent à personne d'y pénétrer. Leurs armes sont la sagaie, espece de trait qu'ils lancent on ne peut pas plus adroi-

tement. Les armes à feu leur font inconnues.

M. Mailli a lu l'histoire de l'entreprise que fit Jacques Verne du tems de la ligue pour remettre la ville de Dijon en l'obéissance d'Henri IV. Cette histoire est un fragment d'un ouvrage que M. M. se propose de donner au Public, & dans lequel il raconte ce qui s'est passé en Bourgogne en ces tems affreux où le fanatisme faisoit aux François l'illusion la plus funeste.

On a vu avec plaisir, dans ce fragment historique, que si Dijon ne fut pas une des premières villes de la province qui ouvrit ses portes au Roi, c'est que le Duc de Mayenne étant gouverneur de cette province; son fils, que l'on appelloit Henri Monsieur, faisant sa résidence au palais des Ducs, & les Ligueurs ayant une forte garnison dans le château sous le commandement de Francesque, Italien rusé & cruel, il y avoit tout à craindre de se déclarer contr'eux. Que cependant le cœur de la plus grande partie des habitans étoit pour Henri IV; que, parmi les membres du parlement resté à Dijon, il y en avoit beaucoup qui n'aspiroient qu'au moment de se soumettre à leur Roi légitime, & travailloient

travailloient à le rendre maître de la ville.

L'entreprise de Verne fut sans succès & lui coûta la vie , ainsi qu'à plusieurs autres fideles royalistes ; mais elle ne contribua pas peu à hâter la révolution qui , peu de tems après , remit notre patrie sous l'obéissance d'Henri le Grand.

La séance a été terminée par un mémoire de M. Dantick sur la fausse émeraude d'Auvergne. Cette pierre qui se trouve à Loubeyrat , terre appartenante à M^{de} la Marquise de la Fayette , est un spath fusible ou vitreux. Quand on la frappe elle se casse en morceaux irréguliers comme le verre ; elle peut être gratée avec un couteau & ne fait point effervescence avec les acides. Elle fait feu au briquet , du moins d'une manière très-sensible dans l'obscurité , & paroît une vraie crySTALLISATION. Ses crySTaux sont de forme rhomboïdale , gros , bien marqués , bien transparens & d'un verd clair. Elle est spécifiquement plus pesante que le quartz.

M. Dantick fait l'énumération de toutes les qualités particulieres de cette fausse émeraude & de ses propriétés.

On peut , avec cette pierre , faire des opales factices , plus dures & moins fra-

K

giles que celles que l'on fait avec de la craie, de la chaux éteinte, &c.

On peut, par son mélange avec la fritte, avoir une belle porcelaine de verre.

Cette pierre remplaceroit avec avantage la soude, la cendre & la chaux dans la composition du verre. Si par un défaut de mélange des ingrédients ou par la faute des ouvriers le verre graissoit, elle seroit capable de dissiper cette graisse.

On pourroit encore en tirer un grand parti dans les manufactures de porcelaine, de faïence & même de brique tant pour la pâte que pour la couverte.

M. D. se propose de multiplier les expériences pour connoître plus sûrement tous les avantages qu'on peut tirer de ce minéral.

I V.

De Besançon.

Le 21 Décembre 1771, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon tint sa séance publique de la rentrée, que diverses circonstances avoient retardée. M. le Cardinal de Choiseul, le Maréchal Duc de Lorges, M. Chifflet, Pre-

mier Président, & M. Delacoré, Intendant de la Province, y assisterent.

M. l'Abbé de Soraise, Vice-Président, fit l'ouverture par des observations sensées & ingénieuses sur la décadence du goût; il en montra les progrès dans plusieurs ouvrages récents: il en rechercha ensuite le principe & la cause.

M. Philipou, Avocat du Roi au Bureau des Finances, fit part du projet d'un ouvrage, qui pourroit avoir pour titre: *La Philosophie du Peuple*, & qui rouleroit sur l'explication historique & morale des proverbes. Il en développa quelques-uns sur le plan qu'il avoit annoncé, & rendit très-intéressante une matière qui paroît d'abord peu susceptible d'intérêt. Le développement qu'il fit de ce proverbe: *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, fut goûté & applaudi, & plus encore la fiction agréable par laquelle il établit la supériorité de la vertu sur les graces & les talens.

M. Ethis, Commissaire provincial des guerres, annonça un Recueil des mêmes vies qu'a écrit Plutarque; mais traitées & travaillées sur un plan nouveau. Le desir de former le cœur de son fils, autant que l'envie d'en étendre les connoissances,

l'a porté à dégager l'histoire des hommes que l'orateur de Chéronée a célébrés, de cet amas de fables & de détails minutieux ou peu vraisemblables qui révoltent les gens sensés; il saisit le vrai de chaque fait, réduit le merveilleux à sa juste valeur, & fait sortir des traits de vertus qu'il présente, ces moralités sans lesquelles l'histoire seroit au-dessous du roman. La vie de Thésée fut celle dont il fit lecture. Les expéditions de ce Néros contre les Brigands qui ravageoient l'Attique, fournit à l'historien l'occasion précieuse de relever le service des Maréchaussées, trop mal apprécié parmi nous. La réforme de la législation dans Athenes, amena d'autres réflexions intéressantes, sur-tout pour ce moment. Il ôta à la fable du Minotaure ce qu'elle a d'incroyable; & au lieu de faire de Thésée un demi-dieu, il se contenta de le présenter comme un grand homme, qui fut le bienfaiteur de ses semblables; ce qui doit servir de modèle aux Souverains, jaloux des suffrages de la postérité. En rendant justice aux talens de M. Ethis, chacun convint que cette façon de présenter les Vies de Plutarque étoit également philosophique & agréable, & que ce seroit faire au Public

un présent bien précieux que de lui donner promptement la collection que M. Ethis a préparée. Le travail qu'il a fait pour l'éducation de son fils, ne peut qu'enrichir notre littéraire, & se faire rechercher de tous les peres de famille qui voudront remplir l'étendue de ce titre.

La séance fut terminée par l'éloge de Maffillon que lut M. l'Abbé Talbert, chanoine de la Métropole, & prédicateur de S. M. Il étoit d'autant plus capable d'apprécier ce célèbre Orateur, qu'il le suit de près dans la carrière de la chaire. Des anecdotes qu'il avoit reçues depuis peu de M. Morin, ancien Vicaire général de l'Evêque de Clermont, le déterminèrent à entreprendre cet éloge. On applaudit beaucoup au tableau rapide & fini des Orateurs chrétiens qui avoient devancés Maffillon. Ce morceau déceloit un grand maître. Le *petit Carême* fut caractérisé par ces traits si vrais. „ Qui pourroit n'y pas „ admirer avec quelle solidité, quelle „ force il fait instruire un Roi; avec „ quelle simplicité il fait instruire un enfant? rien n'y paroît au-dessus de son „ âge, ni au-dessous de sa dignité. C'est „ en même-tems le code des Courtisans „ & des Souverains; c'est l'art de régner

„ sur les peuples, & sur soi-même. ” Les anecdotes & les détails de la vie privée ou épiscopale de Maïillon, firent le plus grand plaisir. Elle joignoient au mérite de la nouveauté celui d'être écrites avec autant d'esprit que de goût.

V.

Discours sur la nécessité & les moyens de supprimer les peines capitales, lu dans la séance publique tenue par l'Académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon, le 15 Décembre 1770.

Les Compagnies Littéraires, qui sembloient n'être formées que pour fixer la langue & pour donner des leçons de bon goût, ont étendu leurs travaux sur des objets plus intéressants pour l'humanité, & dignes en même tems de l'homme de lettres & du citoyen. Parmi les sujets qui ont été traités en ce genre, celui du discours que nous annonçons est sans contredit un des plus beaux. Le motif & la manière font également honneur à l'Académicien qui l'a composé. L'Auteur annonce & prouve non seulement que la rigueur des peines ne diminue pas le nombre des crimes, mais encore que l'impossibilité de réparer le mal que l'on peut faire, en faisant subir la mort à des innocens, devroit seul faire abolir les peines capitales.

„ Que sert aux manes de Calas l'honneur

„ qu'un Prince humain & juste a restitué solem-
 „ nellement à sa mémoire? Que lui servent les
 „ pleurs dont l'Europe a baigné sa tombe, &
 „ les libéralités qui sont allées chercher &
 „ consoler sa veuve & ses enfans? Effet cruel
 „ & nécessaire des peines capitales! Quand une
 „ fois elles ont frappé l'innocent, toutes les
 „ réparations possibles ne sauroient en ranimer la
 „ cendre.

„ Autre vice de ces sortes de peines: elles ne
 „ s'appesantissent que sur le peuple. Le mortel
 „ que la fortune couvre de son aile leur échappe
 „ presque toujours. Ce sont ces toiles d'arrai-
 „ gnées dont parle Anacharsis; le moucheron s'y
 „ prend, l'hirondelle les déchire.

„ A Dieu ne plaise que j'accuse les dispensateurs
 „ de la justice criminelle? Je crois volontiers
 „ qu'ils sont incorruptibles comme la loi, & que
 „ les flots des passions ne s'élèvent pas jusqu'à
 „ eux; mais est-ce d'eux que dépend l'exercice
 „ de leur ministère? Que de personnes il leur faut
 „ pour être informés du crime, s'assurer du cou-
 „ pable." &c.

Il fait ensuite le parallèle du tems où, chez
 la même nation, les Chefs de la Justice sont es-
 cortés de bourreaux, & de celui où, en abolis-
 sant les peines capitales, ces charges de meurtrier
 public & légitime seroient supprimées. Il est fâché
 de ne voir par-tout que des tortures pour le cri-
 me, & point de prix pour la vertu.

„ Un Législateur éclairé prépare plus d'appâts
 „ pour la vertu, qu'il ne dresse d'épouvantails
 „ pour le vice. La crainte du châtement ne peut
 „ qu'éloigner du mal: l'espoir de la récompense

„ mene au bien ; il créeroit une ame à celui qui
 „ n'en a pas. Combien à la vue des couronnes
 „ obsidionales & civiques ne s'exalta pas le cou-
 „ rage des aventuriers rassemblés par Romulus ?
 „ Quelques feuilles de chêne & des brins d'her-
 „ bes firent ces Héros ; les châtimens n'eussent
 „ formé que des esclaves.”

Ce n'est pas tout que de démontrer qu'un moyen est vicieux ; il faut encore y suppléer par un autre meilleur : c'est aussi ce que fait l'Auteur. En abolissant les peines capitales ; il en indique d'autres non moins onéreuses, plus efficaces & plus capables de dédommager la société du tort que le criminel a pu lui faire, & il dit :

„ Si élevé tout-à-coup à la noble fonction de
 „ Législateur, & ne pouvant rappeler le bon
 „ ordre ni par l'attrait bien puissant des récom-
 „ penses, ni par l'attrait plus puissant encore des
 „ bonnes mœurs, il me falloit absolument com-
 „ poser un code pénal, je commencerois par
 „ descendre bien avant dans le cœur humain. Là
 „ je chercherois à démêler parmi les ressorts de
 „ son organisation quels sont ceux qui imprime-
 „ ment à son ame plus d'énergie & d'activité ; &
 „ dès qu'une fois j'aurois pu les découvrir, j'y
 „ attacherois comme à un point fixe le premier
 „ anneau de mes loix. Ou je me trompe fort, ou
 „ la crainte de l'opprobre est ce point que je cher-
 „ che. En effet j'observe que la louange nous
 „ flatte moins que le mépris ne nous blesse ; que
 „ beaucoup d'hommes voient, sans être ébranlés,
 „ s'écrouler autour d'eux l'édifice de leur fortune ;
 „ qu'un grand nombre envisagé le tombeau sans
 „ émotion, qu'on regarde même des fers sans
 „ pâlir, pourvu que ce ne soit pas l'infamie qui

„ les présente. Mais quel mortel tient devant la
„ honte & l'avilissement ? ”

En effet, si, au lieu de pendre ceux qui, selon nos loix, méritent de l'être, on leur appliquoit, non sur l'épaule qu'on ne voit pas, mais sur le visage, une marque ineffaçable d'ignominie, qu'auroit-on à craindre d'eux davantage ? Chacun, en les voyant, auroit grand soin de s'en méfier. *Fanum habet in cornu*, se diroit-on, *longè fuge*. De plus on sauveroit leur postérité, & ils payeroient par le travail qu'on pourroit exiger d'eux, l'existence qu'on leur laisseroit. A l'égard des scélérats les plus déterminés, l'Auteur voudroit non-seulement que des chaînes éternelles répondissent de leurs personnes, mais encore qu'ils fussent employés à soulager les laboureurs dans leurs corvées, à travailler aux grands chemins ou à tout autre ouvrage public. Ce seroit, pour ainsi dire, une amende journalière qu'ils payeroient à l'humanité.

S P E C T A C L E S.

C O N C E R T S P I R I T U E L.

IL y a eu concert aux Tuileries la vieille & le jour de Noël. Les nouveautés ont été dans celui du 24 Décembre un motet à voix seule de M. l'Ecuyer, ordinaire de l'académie royale de musique, chanté par M. Warin. M. Beere, ordinaire de la

K 5

musique de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans, a exécuté un concerto de clarinettes de la composition de M. Stamitz fils, Mlle Dubois, âgée de treize ans & demi, élève de la Demoiselle de ce nom, de la musique du Roi, a chanté *Coronate*, motet à voix seule de M. le Fèvre, & le Public a été aussi étonné que satisfait du talent & du goût précoces de cette jeune Musicienne, tant pour l'étendue de sa voix dans un âge si peu avancé, que pour les cadences qu'elle a des plus brillantes. On a aussi beaucoup applaudi M. le Duc le jeune, très jeune Virtuose, qui a exécuté avec supériorité un beau concerto de M. le Duc l'aîné.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique continue les représentations d'*Amadis*, qu'elle doit bientôt remplacer par *Castor & Pollux*; dont les paroles sont de M. Bernard, & la musique de Rameau.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES comédiens françois ont donné lundi 23 Décembre, la premiere représentation de la *Mere Jalouse*, comédie en trois actes & en vers. L'auteur est M. Barthe, connu par plusieurs pieces de vers très-agréables, & par la charmante comédie des *Fausſes Infidélités*. Ce nouvel ouvrage ne peut qu'ajouter beaucoup à sa réputation, par le mérite singulier du style, par la vivacité, la finesse & la vérité du dialogue, par plusieurs scenes très bien faites & qui ont eu le plus grand succès, sur-tout par un des caractères qui a généralement paru original & piquant, & qui ne dépareroit aucune des bonnes comédies que nous ayons au théâtre. On doit encore sçavoir gré à M. Barthe d'avoir donné une piece dans le vrai genre de la comédie, genre trop négligé par ceux même qui auroient le plus de talent pour y réussir. Le public, quelquefois si indulgent, & quelquefois si sévere, est trop éclairé, sans doute, pour vouloir lui-même conspirer contre son

plaisir. Malgré les critiques que cette pièce a essuyées (à la première représentation sur-tout) elle a eu le plus grand succès d'estime pour l'auteur ; son succès doit tous les jours augmenter au théâtre ; & l'on ne peut douter qu'il ne soit très-grand à la lecture. Dès qu'elle paroîtra, nous nous hâterons d'en donner l'extrait. Nous tâcherons de la juger avec cette impartialité qu'on doit au public & à soi-même, & sur-tout avec les égards dus à des talens qui s'annoncent d'une manière si distinguée dans un genre aussi difficile.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont remis sur leur théâtre les *Deux Avars*, comédie en deux actes de M. de Falbaire, musique de M. Grétri.



A R T S.

P H Y S I Q U E.

EXTRAIT du mémoire lu à l'Académie royale des Sciences, sur le Météore du 17 Juillet.

UN Philosophe ancien disoit qu'on devoit étudier la Physique, quand ce ne seroit que pour nous délivrer des vaines terreurs, que nous inspirent certains météores : il avoit raison ; sans cela , nous sommes continuellement exposés à être surpris & alarmés par des phénomènes, qui sont cependant aussi anciens que le monde. Un globe de feu passe au-dessus de Paris , il étonne les uns, il épouvante les autres ; toute la ville en raisonne. On débite, & même parmi cette partie de la nation, qui n'est point peuple, cent choses extraordinaires sur la cause de ce météore. On ouvre les annales de la Physique, & la surprise disparoît ; on apprend que ce phénomène, qui a étonné tant de monde, a été observé dans tous les tems.

Tout ce qui peut nous éclairer sur ces objets, étant très-important, nous voudrions bien donner à nos lecteurs un détail suffisamment étendu du mémoire que M. le Roi a lu sur ce météore, à la rentrée de l'Académie des Sciences , & que

nous avons annoncé dans le *Mercuré* de Décembre ; mais bornés malheureusement par l'abondance des matieres, nous ne pouvons en parler que d'une maniere fort abrégée. Quoiqu'il en soit, nous allons tâcher de faire connoître, ce qu'il renferme de plus intéressant.

Les grands phénomènes de la nature n'échappent pas, même aux peuples les plus sauvages ; & les moins occupés des merveilles de cet Univers : cette vérité est consignée dans l'histoire des temps. Les Anciens ont connu le globe de feu. Aristote, Sénèque & Plin l'ont décrit. Nos vieilles chroniques en parlent souvent, mais d'une maniere qui caractérise bien l'ignorance & la superstition de ces tems-là. Comme on ne voyoit alors dans toutes les apparences célestes, qui pouvoient avoir quelque chose d'extraordinaire, que des marques de la colere du ciel ; on ne voyoit dans les globes de feu, que des épées flamboyantes, des dragons volans ; qui vomissoient des flammes, & d'autres figures non moins épouvantables ; & ces dragons de feu volans ; (car c'est le nom qu'on leur donnoit le plus souvent) ne manquoient jamais, comme on l'imagine bien d'annoncer la mort d'un grand, la guerre, la famine ou la peste.

Après cette histoire très courte des globes de feu ; mais très-nécessaire, par ce que nous avons, dit M. le Roi passe rapidement à la description de celui du mois de Juillet, & comme il est toujours important de connoître ces phénomènes avec exactitude ; nous la mettrons ici en entier

1. Le dix-sept de Juillet (de l'année dernière,)

„ vers les dix heures & demie du soir, le tems
 „ étant parfaitement serein, à l'exception de
 „ quelques nuages qui bordoient l'horizon du
 „ côté du couchant; on vit tout d'un coup dans
 „ le nord-ouest, un feu semblable à une grosse
 „ étoile tombante, qui augmentant à mesure
 „ qu'il approchoit, parut bientôt sous la forme
 „ d'un globe, & ensuite avec une queue qu'il
 „ traînoit après lui. Ce globe ayant traversé
 „ une partie du ciel, à-peu-près du nord nord-
 „ ouest au sud sud-est, avec une extrême rapidi-
 „ té, & dans une direction très-inclinée à la terre,
 „ son mouvement parut se ralentir, & sa forme
 „ devenir semblable à celle d'une larme batavi-
 „ que; il répandit alors la plus vive lumière,
 „ étant d'une blancheur éblouissante, pareille à
 „ celle du métal en fusion. Sa tête paroissoit en-
 „ vironnée de flamme de feu, dont les unes
 „ sembloient appartenir au corps du météore, &
 „ les autres en être détachées; & sa queue bordée
 „ de rouge, étoit parsemée des couleurs de l'arc-
 „ en-ciel. Ce globe étant devenu comme station-
 „ naire, parut prendre une forme encore moins
 „ allongée, comme celle d'une poire, & avoir
 „ dans son milieu des bouillonemens, accompa-
 „ gnés d'une matière fumeuse. Alors ayant comme
 „ épuisé tout son mouvement, il éclata en répan-
 „ dant un grand nombre de parties lumineuses,
 „ semblables aux *brillans* des feux d'artifice, ces
 „ *brillans* produisirent une si vive lumière & si
 „ éblouissante, que la plupart des spectateurs ne
 „ purent en soutenir l'éclat, & crurent l'instant
 „ d'après, être au milieu des plus profondes
 „ ténèbres.”

Quand on vit ce globe traverser notre atmosphère, on auroit eu de la peine à se persuader qu'il venoit des côtes d'Angleterre, au-dessus desquelles il s'étoit formé; cependant rien n'est plus constant. Il partit de cette région & dirigeant sa course, au-dessus des confins de la Picardie & de la Normandie, il passa presque au zénit de Paris, & alla éclater aux environs de Melun.

Deux minutes après son explosion, ou à peu près, on entendit un bruit extraordinaire, comparé par les uns à un coup de tonnerre, qui gronde au loin, & par les autres à un bâtiment qui s'écroule, ou à une charrette fort chargée qui roule sur le pavé. Ce bruit fut suivi d'un second plus clair & plus foible; mais qui ne fut entendu que dans les maisons de Melun.

A peu près dans le même-tems, où on entendit à Paris le premier bruit, il y eut une espèce de commotion dans l'air qui fit trembler les vitres & les meubles, dans les parties de la ville situées au sud-sud-est, particulièrement dans les lieux élevés, comme à l'Observatoire.

On a cru que c'étoit l'effet d'un tremblement de terre; c'est une erreur; l'explosion de ces globes produit presque toujours ces fortes de commotions. Il y en a nombre d'exemples. M. Le roi en rapporte un arrivé de nos jours. En 1756, un globe de cette espèce éclata au-dessus de la ville d'Aix en Provence; la commotion fut si forte, que la plupart des maisons en ayant été ébranlées, les cheminées tombèrent

rent de la secousse. Les habitans * épouvantés attribuerent cet effet à un tremblement de terre; mais dès le lendemain ils furent détrompés & rassurés par des gens de la campagne qui avoient vu le globe descendre du ciel & éclater au-dessus de la ville.

Cette violente commotion ne doit pas étonner, vu la grandeur de ces globes. Selon cet Académicien, celui du mois de Juillet avoit près de 500 toises de diametre; il en cite plusieurs autres encore plus considérables.

En nous parlant d'un volume de feu si énorme, il semble qu'il nous annonce un nouveau danger dont nous sommes menacés, que nous ne connoissons pas encore, & bien plus terrible que celui de la foudre. Quelle ville pourroit en effet échapper à un incendie général & à une ruine totale, si un pareil globe tomboit au milieu de ses murs? Mais M. le Roi nous rassure en nous montrant que ces globes par leur nature & par ce qu'on a recueilli de leurs apparitions, ne tombent jamais sur la terre en entier, ou, comme il le dit, *en corps de feu*. S'ils y descendent, ce n'est que par parties, ou détachées du météore par l'explosion, ou qui flottoient auparavant autour de lui. †

* Comme ce globe éclata vers les deux heures du matin, les Dames d'Aix toutes effrayées arriverent presqu'en chemise au Cours, où tout le monde se rendoit, craignant les suites funestes de ce prétendu tremblement de terre.

† Malgré tous les contes qu'on a faits lors du

L

L'explosion de ces globes a quelque chose de singulier qui n'avoit pas encore été remarqué, & qui mérite cependant bien de l'être. Elle est presque toujours accompagnée de deux bruits successifs, l'un très-fort & l'autre plus foible, comme nous l'avons dit en parlant des deux bruits qu'on entendit dans les environs de Melun. La cause en est bien simple, comme le fait voir M. le Roi. Lorsque ces globes éclatent, il y a presque toujours deux explosions, l'une du globe entier, l'autre des parties (résultantes de la première explosion) qui éclatent à leur tour : ces deux explosions successives doivent donc causer nécessairement les deux bruits de différentes forces qu'on entend après.

On a de la peine à s'accoutumer au volume prodigieux de ces météores; la rapidité de leur mouvement n'est pas moins extraordinaire. Celui de Juillet se mouvoit avec une telle vitesse, qu'il parcouroit plus de 6 lieues par seconde, ayant décrit en moins de 10 secondes un arc dans le ciel de plus de 60 lieues; c'est-à-dire,

météore de Juillet de personnes brûlées à Paris & à Vanvres, qui n'ont pas le moindre fondement, il semble par différens faits qu'on ne puisse pas douter que plusieurs parties de feu ne soient descendues jusqu'à terre, ou au moins n'aient paru dans les régions les plus basses de l'atmosphère, lors du passage ou de l'explosion de ce globe. Ce feu étoit extrêmement rare, & ressembloit à la flamme légère des esprits ardents.

qui embrassoit l'espace compris entre les côtes d'Angleterre & les environs de Melun où il éclata. Enfin la hauteur de ces globes, comparée à celle des nuages, est encore un nouveau sujet d'étonnement; car ceux-ci ne montent guères qu'à 3600 toises; & ces globes se meuvent dans des regions de l'atmosphère beaucoup plus élevées. Celui dont nous parlons étoit dans les premiers instans de sa course, à près de 41076 toises ou 18 lieues de haut; & dans les derniers, ou lorsqu'il éclata, il étoit encore à plus de 9 lieues de hauteur.

Ainsi on ne doit être nullement surpris qu'il ait été vu dans des lieux si éloignés les uns des autres, comme à Londres, à Granville, à la Flèche, à Limoges, à Moulins, à Lyon, à Dijon, à Joinville, à Reims *; & il est important de remarquer, comme le fait M. le Roi (pour ne laisser aucune équivoque sur cette grande hauteur) que ce n'est seulement pas la lueur du globe, qu'on a vue dans ces différentes villes, mais le corps même de ce météore, de manière à en reconnoître la forme, & à en spécifier la grandeur. On a apperçu de bien plus loin sa simple lumière, puisqu'on la vue à Sarlat & dans les environs, à près de 120 lieues de Paris. On explique facilement par la hauteur & par la grandeur de

* Il est presque inutile d'ajouter ici qu'ayant tracé à-peu-près la circonférence du cercle où ce globe a été vu, on s'est cru dispensé de parler des villes situées dans l'intérieur de ce cercle où il a été apperçu de même.

ce météore pourquoi tant de personnes se sont imaginées qu'il avoit éclaté auprès d'elles.

La grande distance des différens lieux où on a vu ce globe, fournit une observation intéressante pour la Physique, sur la vaste étendue de pays où on peut avoir le même tems au même instant. Il résulte en effet des observations de ce météore, que le 17 Juillet vers les dix heures & demie du soir, le tems étoit parfaitement serain dans une étendue de pays de près de 200 lieues de diamètre.

La plupart des observateurs se récrient sur cette circonstance de la beauté du ciel au moment où on vit le météore, & en parlent comme d'une chose extraordinaire. M. le Roi observe que cette circonstance qui les a tant frappés, est précisément une condition nécessaire, sans laquelle ils ne l'auroient pas apperçu. Car les globes de feu se formant beaucoup au-dessus de la région des nuages, on ne les voit plus dès que le tems est chargé; ou si on les apperçoit, ce n'est que comme la lueur d'un éclair, ainsi qu'on l'a souvent observé. En effet, un globe de feu se voit quelquefois dans plusieurs endroits, tandis que dans d'autres on ne l'apperçoit point du tout, ou on ne l'apperçoit que comme une lueur, à cause des nuages dont le ciel y est couvert. De là on éprouve une très-grande surprise, quand on entend ensuite le bruit de son explosion. Cet Académicien pense en conséquence que ces météores sont souvent la cause de ces bruits extraordinaires qu'on entend sur-tout en plein jour; & que faute de savoir à quoi les attribuer, on les attribue mal à-propos au tonnerre. Cette

conjecture est d'autant plus vraisemblable que ces globes sont très-fréquents. Ils paroissent à toutes les heures du jour & de la nuit & dans toutes les saisons de l'année en été, en hyver, au Printems, en Automne. En vain a-t-on imaginé qu'ils étoient l'effet de la chaleur, & en conséquence qu'on les voyoit plus souvent en été qu'en hyver. Les observations prouvent le contraire, & montrent qu'on en voit moins dans la première de ces saisons que dans la seconde, soit par quelque cause inconnue, soit par la longueur des nuits d'hyver qui compense ce qu'elles ont de moins favorable que celles d'été.

On se tromperoit également, si l'on supposoit qu'ils affectassent quelque direction particulière dans leur mouvement. Ils se meuvent dans tous les sens de haut en bas, de bas en haut, du midi au nord, du nord au midi, de l'Est à l'Ouest, &c. &c. &c. Mais ceux qui se meuvent avec l'extrême rapidité dont nous avons parlé, descendent tous vers la terre dans une direction très-inclinée.

Nous supprimons beaucoup de choses; mais nous ne pouvons nous empêcher de parler d'une remarque curieuse que fait M. le Roi sur la ressemblance de ces météores avec les comètes. Elle paroît en effet si grande à certains égards, qu'on est fort porté à croire, avec cet Académicien, qu'elle a donné lieu à l'opinion qui a fait regarder si long-tems ces astres comme des corps sublunaires & appartenans à notre atmosphère.

Après avoir exposé les circonstances principa-

les qu'on observe dans l'apparition des globes de feu, particulièrement de ceux qu'on appelle *globes de feu volans*, & que nous ne pouvons rapporter ici parce que cela nous meneroit trop loin; cet Académicien ajoute: „ L'imagination „ est épouvantée quand on réfléchit à des masses de feu d'un volume si énorme, & qui se „ meuvent avec une rapidité si prodigieuse; on „ ne conçoit pas comment, dans des régions si „ élevées que celles où ils prennent naissance, „ il puisse se trouver & se rassembler une si „ prodigieuse quantité de matière inflammable? Comment dans des espaces où le froid „ est bien plus grand que celui de nos plus rudes hivers, elle peut s'enflammer? Quelle est „ la nature de cette matière qui produit un feu „ si rare, & qui paroît avoir cependant une si „ grande force d'explosion? &c. &c.

Malgré toutes les difficultés que cette énumération présente, on demandera peut-être quelles sont les causes de ces étonnans météores; M. le Roi déclare „ qu'il ne connoît aucun Physicien qui ait dit là dessus des choses seulement „ vraisemblables, si l'on en excepte l'illustre „ M. Halley (dont l'hypothèse est cependant „ sujette à mille difficultés) & qu'il a été fort „ surpris d'entendre dire que ces causes étoient „ bien connues des Physiciens. Que pour lui, „ il avoue sans détour qu'il ne les connoît pas. „ Combien on réduiroit les livres de Physique, „ si chacun avoit le même courage. Au lieu, „ dit-il, de s'empressez d'expliquer des phénomènes sur lesquels nous avons si peu de connoissance, amassons des observations, & at-

„ tendons qu'elles nous aient fourni assez de
 „ données pour tenter d'en développer les cau-
 „ ses. L'atmosphère est un vaste laboratoire
 „ chimique, où il se fait mille différentes com-
 „ binaisons dont nous ne connoissons même
 „ qu'un très-petit nombre de résultats. C'est
 „ du tems qu'il faut espérer la connoissance des
 „ autres. Remarquons cependant, continue-t-
 „ il, qu'on a trop gratuitement borné la hau-
 „ teur de cette atmosphère, & qu'on a supposé
 „ aussi trop légèrement qu'il ne pouvoit pas se
 „ former dans ses régions supérieures nombre
 „ de phénomènes dont nous n'avons que peu
 „ de connoissance.”

Enfin il termine ce mémoire par ces paroles :
 „ Plus nous faisons de progrès dans la Philoso-
 „ phie & dans les Sciences, plus nous nous
 „ rapprochons des Anciens (comme l'a juste-
 „ ment observé un de mes plus illustres con-
 „ freres *; il seroit bien extraordinaire, & ce
 „ tems n'est peut-être pas fort éloigné, qu'on
 „ reconnût enfin la vérité de ce qu'ils ont avancé
 „ autrefois sur cette région du feu qu'ils avoient
 „ placée au-dessus de celle des nuages, & que
 „ cette région se trouvât être en effet celle où
 „ se forme les étoiles tombantes, les globes de
 „ feu & d'autres météores ignés.

* M. d'Alembert dans la Préface de l'Encyclopédie.



HISTOIRE NATURELLE.

*Cabinets de Minéralogie portatifs, ou Cais-
ses minéralogiques.*

CELUI qui s'adonne à l'étude de la nature, & spécialement à celle de la minéralogie ne peut espérer de voir dans les cabinets d'histoire naturelle les plus riches, que des échantillons de minéraux; mais ces échantillons suffisent souvent pour donner des vues au Minéralogiste, & lui indiquer les objets de ses recherches. M. Monnet, minéralogiste des académies des sciences de Turin & de Rouen, pour rendre cette étude de la minéralogie encore plus facile & moins dispendieuse, vient de former plusieurs caisses ou cabinets portatifs de minéralogie. Le regne minéral s'y trouve divisé en cinq classes; savoir, terres, pierres, mines, substances inflammables, & sels. Chaque cabinet ou caisse minéralogique, longue de deux pieds, & large de dix pouces, & composée de 48 cases, est expliquée par un catalogue raisonné qui ren-

voie aux numéros des cases & à ceux qui sont appliqués sur les substances mêmes. Un autre papier joint à ce catalogue, donne des explications particulieres des morceaux qui ont besoin d'être détaillés.

Le prix de ce cabinet est de cinquante écus, que l'on fera passer à M. Monnet, demeurant à Paris, rue Charlot, au Marais, chez M. Legrand, Ingénieur & Inspecteur du Pavé de Paris.

G R A V U R E.

L'Insomnie amoureuse, estampe d'environ 17 pouces de haut sur 12 de large. A Paris, chez Bonnet, Graveur, rue Galande, place Maubert.

CETTE estampe est gravée dans la maniere du dessin au crayon rouge, par le Sr Bonnet, d'après le tableau original de M. Lagrenée, Peintre du Roi. Ce tableau a été vu des amateurs lors de la dernière exposition qui a été faite au Sallon du Louvre des ouvrages de MM. de l'Académie royale de Peinture & de Sculpture. L'estampe nous rappelle bien agréablement.

ment la scène représentée dans ce tableau. On y voit une jeune fille demi-nue, & debout qui tire le rideau de son lit qui est en désordre. On reconnoît aisément la cause de l'inquiétude de la Belle, à la vue d'un petit Amour qui la regarde malignement. La gravure en est traitée avec beaucoup de soin & de propreté.

M U S I Q U E.

COLLECTION lyrique, ou choix des plus beaux morceaux de Musique pour la voix, & pour toutes sortes d'instrumens, premier recueil; gravée par Madame la veuve Leclerc. Par M. Moret de Lescer, Ecuyer ordinaire de la Musique de S. A. S. le Prince de Condé; prix 12 liv. A Paris, aux adresses ordinaires de Musique; & à Charleville, chez M. Moret de Lescer. Avec permission.

Chasse en sonate de violon & basse continue, par M. C. Royer: prix, 2 liv. 8 s. chez l'auteur, à la première barrière du Temple, chez l'épicier & aux adresses ordinaires.

T Y P O G R A P H I E.

LÉ S^r LUCE, Graveur du Roi, attaché à l'Imprimerie Royale, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, le 27 Décembre 1771, une épreuve de Fonderie ayant pour titre: *Essai d'une nouvelle Typographie*, de sa composition. Cette épreuve contient de grands cartels où sont renfermés les armoiries & chiffres du Roi de toute grandeur, des trophées allégoriques aux Sciences & aux Arts; des ornemens de toute espece, des caractères sur tous les corps, tant Romains qu'Italiques imitant l'écriture bâtarde, l'écriture ronde, cursive, &c. On y trouve aussi des filets de vignettes & des cadres adaptés à chaque caractère qui peuvent se composer comme les pieces ci-dessus, de telle grandeur qu'on désirera en formant toujours les mêmes dessins, & qui se varieront de différens goûts. Le tout est gravé en acier, imitant la taille douce, & le fond de la même matiere que celle des lettres, & se compose dans toutes les grandeurs des formats différens de l'Imprimerie, depuis l'*in-folio* jusqu'à l'*in-seize*.

JEU d'Echecs des Chinois.

CE jeu est tiré d'un manuscrit des jeux de l'Asie. Il a aussi son agrément; ce que l'on laisse à juger aux amateurs.

Toutes les pièces en général ne posent que sur les sections que forment les lignes, & non au milieu des cases.

Echiquier.

L'échiquier est formé de huit carreaux, sur neuf, d'environ vingt lignes en quarré, tracées à l'encre simplement sur une feuille de papier, que l'on colle sur une planche ou carton. Entre la cinquième & sixième ligne parallèlement aux côtés des huit carreaux, l'on se figure une rivière ou fossé qui sépare les champs de bataille, ainsi que les joueurs; c'est pourquoi l'espace de ces deux lignes doit être différencié en couleur de la place des ministres qui se verra ci-après, & des deuxièmes points de sections; en avant de ces sections sont tracées deux diagonales qui se coupent à une section en avant de la place de l'empereur. L'extrémité de ces diagonales forme un quarré dont l'empereur & ses ministres ne sortent jamais, ce qu'on appelle la redoute, qui est également des deux côtés de la rivière.

Nota.

Les Chinois jouent à ce jeu avec des dames de

bois sur les faces desquelles est écrit le nom de chaque piece, tel qu'Empereur, ministre, major, cavaliers, éléphants, soldats, sergens: au lieu de ces dames dont nous n'avons pas l'usage, on se servira de seize pieces de notre échec ordinaire pour chaque joueur.

Position des pieces en commençant une partie.

On pose les neuf pieces suivantes sur la premiere ligne d'en bas, côté des huit carreaux.

Un roi au milieu de la ligne; ensuite de droite & de gauche dans cet ordre, une dame, un fou, un cavalier, une tour.

Sur la troisieme ligne parallèlement, un grand pion, nommé chef-pion, vis-à-vis chaque cavalier.

Sur la quatrieme ligne parellèlement, cinq petits pions, vis-à-vis du roi, des fous, & des tours.

Marche des pieces.

Le roi ne fait jamais qu'un pas soit en avant, en arriere, ou de côté; il ne roque pas, ne sort jamais de son quartier limité par les diagonales qui font les marches de ses deux ministres seulement, & qu'il ne peut pas suivre lui-même; il prend suivant sa marche.

Les dames ne peuvent sortir du quartier du roi, ne font qu'un pas à la fois, & ne suivent dans leurs marches que les diagonales, sans pou-

voir marcher sur les pas du roi. Elles prennent suivant leur marche.

Les foux. Leur marche est de deux diagonales de carreaux en droite ligne, en sorte que de leurs places ils n'ont que sept sections à pouvoir se poser dans l'étendue de leur camp, ne pouvant passer la rivière.

Ils prennent suivant leur position ; & si la marche est interrompue ou barrée par le milieu, par une pièce quelconque, ennemie ou autre, ils ne peuvent jouer ni prendre.

Le cavalier suit deux lignes à la fois dans sa marche, qui sont premièrement un pas droit soit en avant, en arrière, ou de côté, ensuite la diagonale de la case à gauche ou à droite en avant de son pas droit, ou, pour mieux dire, il décrit dans sa marche un côté d'Y.

Il ne peut commencer sa marche par une diagonale, ni par conséquent retourner à sa place par le même chemin.

S'il se trouve une pièce ennemie ou autre, au milieu de sa marche, ou au sommet de l'angle qu'il décrit, il ne peut pas marcher de ce côté.

Il prend suivant sa position, & va dans le camp ennemi en passant la rivière.

La tour marche & prend de même qu'au jeu d'usage en Europe, & passe dans le camp ennemi.

Le petit pion ne fait jamais qu'un pas à la fois, & prend suivant sa marche ; son premier pas est toujours en avant ; mais étant arrivé sur les bords de la rivière & dans le camp ennemi, il peut marcher de droite & de gauche & en avant, & prendre de même.

Il ne peut pas prendre chez lui de côté, n'ayant pas encore marché; mais il peut prendre devant lui; il peut revenir sur ses pas de côté; mais il ne peut jamais rétrograder en arrière.

Quand il va à dame, il n'augmente pas en valeur.

Les pions de la même couleur peuvent se croiser vis-à-vis les uns des autres.

Le grand pion ou chef-pion, marche & prend comme la tour; mais pour prendre il faut qu'il se trouve dans la direction à un seul pas de lui, & joignant une pièce ennemie ou autre; alors il prend en passant, par-dessus celle-ci la pièce en échec, sinon il ne peut rien prendre.

Il faut que le chef pion, en s'épaulant ainsi d'une pièce dans l'intention d'en prendre une autre, prenne garde de se joindre à une pièce ennemie qui prend d'un pas. Il passe dans le camp ennemi.

Nota.

Pat ou mat est égal en Chine ainsi qu'en Asie.

L'on prévient de l'échec au roi seulement.

L'habitude fera voir qu'il est avantageux de commencer à porter ses pions sur le bord de la rivière, ensuite de porter un des fous en avant du roi, & de dégager ses tours d'un pas en avant; après quoi on peut songer à l'attaque ou à la défense.

De la préférence des pieces.

Des quatre pieces qui passent chez l'ennemi, la tour est la plus essentielle, ensuite le cavalier. Le chef-pion est très-important à conserver au commencement d'une partie où il fait un dégât singulier; mais il diminue beaucoup de sa force sur la fin.

Le cavalier vaut mieux sur la fin qu'au commencement d'une partie, sa marche étant facile à rompre.

Les pions bien conduits, sont en général les meilleures pieces du jeu, quand ils se soutiennent mutuellement.

Les foux & les ministres, quand ils sont désacouplés, perdent beaucoup de leur valeur.

A N E C D O T E S.

I.

LORSQUE Colchester se fut rendu à discrétion à Fairfax, Général de l'armée du Parlement contre Charles I, ce Général abusant du terme de *discretion*, s'étoit réservé le pouvoir de faire passer sur le champ toute la garnison au fil de l'épée. Les officiers s'efforcèrent en vain d'animer le reste de leurs troupes à s'ouvrir un passage

passage au travers de l'ennemi, ou du moins à vendre leur vie aussi cher qu'il leur seroit possible. Ils furent obligés d'accepter les conditions offertes. Fairfax, poussé par le furieux Treton, que Cromwell, dans son absence, avoit donné pour surintendant au docile Général, fit saisir les chevaliers Lucas & Lille, dans la résolution de les sacrifier sur le champ à la justice militaire. Tous les prisonniers se réunirent contre une rigueur qui étoit encore sans exemple. Le Lord Cappel, supérieur au danger, en fit un reproche à Treton, & l'excita, puisqu'ils étoient tous engagés dans la même cause, à leur faire subir à tous la même vengeance. Lucas, qui fut passé le premier par les armes, donna ordre aux exécuteurs de faire feu, avec la même liberté d'esprit, que s'il eût commandé un peloton de ses propres soldats. Lille courut à l'instant, baïsa le corps mort de son ami, & se présenta joyeusement au même sort. Les soldats qui devoient le tirer lui paroissant à trop de distance, il leur dit de s'approcher. Un d'entr'eux lui répondit : *Soyez sûr; monsieur, que nous ne vous manquerons pas.* Amis, répliquait-il, en souriant, *je vous ai vus de plus*

M

près & vous m'avez manqué. Ainsi périt ce généreux officier qui ne s'étoit pas moins fait aimer par sa douceur & sa modestie, qu'estimer par son courage & par sa conduite militaire.

I I.

Un capitaine de dragons étant dans une ville en quartier, & étant à souper dans une maison où la conversation rouloit sur l'incommodité de la goutte, interrompit la conversation en disant à son laquais: *Jean, n'ai-je pas eu la goutte?* — Oui, Monsieur: *Mesdames*, dit l'Officier, je connois cette incommodité, elle est bien fâcheuse. Il reprit tout de suite: *Jean, à quel pied ai-je eu la goutte?* — Au pied gauche, Monsieur: *Cela est vrai, Mesdames, c'est au pied gauche; je plains beaucoup ceux qui ont cette maladie.* Il reprit encore: *Jean, l'ai-je eu long-tems?* Treize jours, Monsieur, répondit le laquais. Oui, *Mesdames*, je l'ai eue treize jours: avouez, *Mesdames*, que ce terme est bien long.

I I I.

Le cardinal Mazarin, jeune encore, inconnu & sans autre autorité que celle de la raison, s'élança entre deux armées prêtes à combattre, en criant: *Vous êtes hommes, vous êtes frères. Je vous défends, au nom de l'humanité, de vous égorger.* Cet événement, si glorieux, pour Mazarin, & qui se trouve enfoui sous les reproches sans nombre qu'on peut lui faire, d'avoir trompé les hommes, arriva devant Casal le 26 Octobre 1630. Spinola commandoit les Espagnols; le maréchal de Schomberg; les François. Mazarin sépara les armées, comme s'il n'eut séparé que deux combattans. Il ménagea une trêve, qui, par ses soins; fut bientôt suivie de la paix.

I V.

Le prince Maurice étoit au siège de Pest en 1553, en qualité de volontaire, & âgé pour lors de 16 ans. Etant un jour sorti du camp, accompagné d'un seul gentilhomme domestique, il rencontra des Turcs, avec lesquels il en vint aux mains; mais comme la partie n'étoit pas

égale, il fut renversé par terre, son cheval ayant été tué sous lui, &, par conséquent, il alloit perdre la vie, ou tous au moins, la liberté, si le Gentilhomme, en se jettant sur lui tout de son long, & recevant les coups des ennemis, ne lui eût servi de cuirasse & donné le tems d'attendre le secours d'une troupe de cavaliers, qui l'enleverent aux Turcs & le ramenerent au camp avec son compagnon, où celui-ci mourut de ses blessures quelques heures après.

V.

M. de Bautru présentant un Poète à M. l'Emeri, surintendant des Finances;
 „ Monsieur, lui dit-il, voilà une per-
 „ sonne qui vous donnera l'immortalité;
 „ mais il faut aussi que vous lui donniez
 „ de quoi vivre ”.

V I.

Un esclave de Pison, proconsul d'Afrique, étant interrogé par des gens qui venoient pour tuer son maître où étoit Pison? répondit, *c'est moi qui suis Pison;* & fût tué sur le champ.

USAGES ANCIENS.

Les Hurebets.

LES habitans de Villenauxe, diocèse de Troyes, étoient incommodés depuis plusieurs années par des chenilles, appelées en patois *hurebets*, qui endommageoient leurs vignes & celles des lieux voisins. La disette, qui suivoit ces ravages, causoit une désertion des gens de labour, qui ne pouvoient pas être employés à la culture & aux récoltes; la superstition se joignant aux désordres des insectes, éloignoit de Villenauxe tous les étrangers, qui n'osoient employer leurs peines dans un lieu qui sembloit être destiné aux malédictions du ciel. Ce fut en conséquence de ces préjugés que les Notables de cette Paroisse présentèrent requête à l'audience de Jean Milon, Official de Troyes, *adversus brucas seu erucas vel alia non dissimilia animalia, Gallice Hurebets*. En 1516 l'Official ayant entendu la requête & l'ayant communiquée au Conseil, sur les conclusions du Promoteur, ordonna une information sur le fait, & des Commissaires *ad hoc*, qui se transporterent sur les lieux.

Elle fut dressée dans les vignes, par un Notaire de l'Officialité. Il fut reconnu que les dégâts causés par les sauterelles dans le territoire de Villenauxe étoient extraordinaires. Les habitans firent encore de nouvelles réquisitions devant le Juge; ils reconnurent leurs fautes passées; sur la promesse d'une meilleure vie dans l'avenir ils obtinrent une Sentence de l'Official, qui, de son autorité, enjoint aux hurebets dont étoit question dans la requête, qu'ils aient à se retirer dans le délai de six jours des vignes & territoires de Villenauxe, sans causer aucun dommage dans tout le diocèse de Troyes; que si dans le terme prescrit par la Sentence ils désobéissent & se trouvent encore à Villenauxe, ils sont déclarés excommuniés & maudits. Au surplus enjoint aux habitans d'implorer le secours du ciel, de s'abstenir d'aucuns crimes, & de payer sans fraude les dixmes accoutumées.

La piece originale est rapportée par Jean Rochette, Avocat & Conseiller en la Prevôté de Troyes, l'un des Commentateurs de la Coutume de ce Bailliage, dans un sommaire décisoire des questions Ecclésiastiques, imprimé dans cette Ville, en 1610, in-8o.

RÉFLEXIONS *d'un Citoyen, sur l'élévation
des bâtimens de Paris.*

LA beauté des édifices contribue sans doute à la magnificence d'une grande ville; mais il faut sur-tout prendre garde en les multipliant, ou en permettant leur élévation arbitraire, qu'ils ne deviennent nuisibles à la salubrité de l'air qu'on y respire, & par-là préjudiciables à la santé des citoyens qui l'habitent. Cette considération doit particulièrement avoir lieu pour la ville de Paris.

En comparant les anciens quartiers de cette ville avec les nouveaux, on voit que dans les premiers les rues étoient étroites, ferrées par endroits, & que les maisons y étoient peu élevées; on peut observer ces dispositions dans le quartier de la cité, & on y remarque qu'en général les rues y sont humides, qu'elles sechent à peine, & même que quelques-unes n'y sechent pas dans les plus grandes chaleurs de l'été, qu'elles exhalent presque toujours une odeur désagréable, & qu'en conséquence on y respire un air mal sain. Ces inconvéniens, & d'un au-

tre côté la multiplicité des voitures qui y causent des embarras fréquens, n'ont pas paru sans danger, & ils étoient trop sensibles pour ne pas fixer l'attention des magistrats, particulièrement de ceux qui sont chargés de la police des bâtimens & de l'alignement des rues. C'est pour corriger ces défauts que l'on s'est proposé de faire élargir la voie publique, dans la proportion que les édifices tombent, en obligeant de faire rentrer la nouvelle construction, pour donner aux rues la largeur prescrite.

A la vérité, en rendant ainsi les rues plus larges, on prévient les embarras & les accidens qui pourroient en être la suite; il semble même que l'on auroit dû en espérer que la circulation de l'air devenue plus libre lui procureroit plus de salubrité. Mais ces précautions ne sont pas aussi avantageuses qu'elles paroissent l'être au premier aspect, & l'utilité que l'on pouvoit attendre de l'élargissement des rues s'avanouit par l'élévation énorme que l'on donne aux nouveaux bâtimens, en sorte que l'on détruit par-là une partie du bien qui devoit en résulter. Les rues étroites ne séchoient pas, l'air y étoit humide & mauvais par le peu d'espace; les rues plus

larges, privées de l'influence bienfaisante du soleil à cause des maisons élevées, ne sécheront pas davantage, & l'air sera toujours peu salubre dans cette grande ville, si on ne met des bornes à la cupidité de ceux pour qui l'on bâtit, & à la témérité de ceux qui bâtissent.

Un étranger ne peut se défendre de la surprise en voyant des maisons dont l'élévation effraie; il pourroit croire (pour employer l'expression de l'immortel auteur des *lettres persannes*, lettre 22^e.) qu'elles ne sont destinées que pour être habitées par des astrologues, & il ne seroit pas mal fondé à penser que Paris pourroit être regardé comme une ville bâtie en l'air, & dans laquelle on voit six ou sept maisons les unes sur les autres.

Outre ces inconvéniens qui nuisent en général à la salubrité de l'air, on pourroit encore reconnoître d'autres incommodités intérieures qui ne sont pas moins désagréables. Des maisons aussi élevées admettent nécessairement un grand nombre d'habitans; les plus opulens occupent les appartemens inférieurs, les plus pauvres habitent ceux qui sont plus hauts; on voit alors moins de propreté, par conséquent moins de salubrité. Si les pro-

propriétaires étoient plus attentifs à leurs véritables intérêts, ils devroient s'apercevoir que de telles maisons sont occupées par des gens de toutes especes, qu'elles sont conservées en moins bon état, que par ces élévations outrées, leurs maisons sont moins durables, & même proportionnellement d'un moindre rapport, que s'il y avoit des habitans choisis.

Pour empêcher les élévations arbitraires, il seroit convenable de déterminer une hauteur fixe sur laquelle les propriétaires auroient cependant la liberté d'élever autant d'étages qu'ils voudroient. Ainsi on pourroit permettre pour les maisons ordinaires une élévation de quarante pieds, ou cinquante au plus ; alors, sans excéder cette mesure fixe, on construiroit plus ou moins d'étages, en leur donnant plus ou moins de hauteur, & rien n'empêcheroit les Artistes de bâtir avec beaucoup de pompe & de goût des édifices percés d'un nombre prodigieux de fenêtres, ornés de sculptures & couronnés d'une balustrade pour loger avec dignité au rez de chaussée un frippier ou un marchand de bottes. On pourroit citer beaucoup d'exemples, même très nouveaux, de ces constructions merveilleuses. Les

maisons des grands , ni les édifices publics ne seroient pas assujettis à cette règle.

On ne doit pas être moins attentif à ces grosses & épaisses corniches, soit en pierre, soit en plâtre, ni à ces grands balcons saillans dont on décore l'extérieur des maisons. Le défaut de construction, le vice des matériaux, enfin le tems destructeur, donnent souvent lieu à une portion de ces ornemens de se détacher; d'où ont quelquefois résulté les accidens les plus funestes.

Que ne pourroit-on pas dire de plus, si on ajoute à ces inconvéniens le danger des écroulemens pour des maisons, dont quelques-unes sont isolées, peu soutenues, continuellement ébranlées par les secousses des voitures, & présentent un aspect effrayant. Il suffiroit de rappeler l'accident qui s'est passé, il y a quelques années, dans une de nos rues, * pour sentir la conséquence de ce que nous avançons.

Nous n'avons d'autre but que l'utilité générale en proposant ces réflexions; elles

* La rue de la Huchette.

font dictées par l'amour du bien public; nous désirons qu'elles puissent mériter l'attention de ceux qui veillent à la décoration de cette ville, à la conservation des citoyens, & qu'elles donnent lieu à quelque règlement avantageux.

*Chanson grivoise, composée par un Cadet
de dessus l'port, sur la convalescence de
Madame la Comtesse de Provence.*

Sur l'AIR: *Reçois dans ton galetas, &c.*

F RANÇAIS, enfans d'la gaité
Y faut bannir vot' tristesse
L'Ciel a rendu la santé
A l'illustre & bonne Comtesse,
Epouse d'un petit-Fils
De stila qu'est l'honneur des lys. *(bis)*

Camarades, queux regrets,
Si c'te chienn' de maladie
Y eût offensé les attraites
D'une Princesse aussi jolie!
Mais, Dieu merci, le danger
Est ben loin n'y faut pu songer. *(bis)*

JANVIER. II. Vol. 1772. 189

Chantons, réjouissons-nous,
L'occasion est si belle !
Amis, n'est-il pas ben doux
Par nos chants de montrer not' zèle
Au Prince que j'ons nommé
Louis toujours le *Bien-Aimé*. (bis)

Et vantez-vous que c't'amour
Y au fond d'not' cœur à sa source ;
Aussi dans c't heureux jour
J'vous l'y laissons prendre sa course !
Oh ! dam' quand z'il est en train,
N'y a pu pied à ly met' de frein. (bis)

Oui, pour c'q'est dans l'cas de not' Roi
J'brûlons d'la pu vive flamme ;
Morgué, pour suivre sa loi,
J'n'avons tretous que la même amé ;
Par des sentimens si chers,
J'donnons l'exemple à l'Univers. (bis)

Not'bonheur serait complet
Si de c'te chançon, quoiq'mince,
Tant seulement z'un pauv' couplet
Parvenoit jusqu'à ce bon Prince ;
Car j'nons d'autr' ambition
Que de faire chanter son nom. (bis)



A U T R E.

Sur l'AIR: *Mes enfans, après la pluie.*

AMIS, essuyons nos larmes,
 Déformais soyons joyeux;
 Y n'est plus question d'alarmes,
 Not'Princesse est hors du creux;
 J'allons nous divartir,
 Et des ris goûter les charmes;
 J'allons nous divartir
 Et prendre biauoup d'plaisir.

C'est ben vrai que c'te déesse
 Qui d'Atropo z'a le nom,
 Sur not'aimable Comtesse,
 P'tite-fille du grand Bourbon,
 Voulait lancer des coups
 Funestes à not'tendresse,
 Voulait, &c.
 Que j'aurions resenti tous.

Mais enfin note priere
 Et nos vœux sont exaucés,
 De c'te Parque meurtriere,
 Tous les traits sont émouffés;
 Chantons, vive Louis,
 Not'allégresse est entiere;
 Chantons, &c.
 Nos maux sont évanouis.

Dans l'feu d'un noble délire,
 Grand Roi j'vous ouvrons not'cœur;
 Vous y lirez qu'y n'aspire
 Qu'à c'qui concern' vot' bonheur.
 Pour vous, pour vos enfans,
 (Toujours j'aim'rons à le dire;)
 Pour vous, &c.
 Je n'changerons point d'sentimens.

* Vous, qui nous êtes si chère,
 Si nos vers, tout comme y sont,
 Ont l'avantage d'vous plaire,
 J'nous crairons de z'Apollons.
 Nos rim'z'et nos chansons
 Partent d'une ame sincère;
 Nos rim' z'et nos chansons
 Expriment ce que j'pensons.

Que Dieu d'votre belle vie
 Conserve l'fil précieux!
 Et sur sa trame chérie
 Verse tous les dons des Cieux!
 Au gré de nos souhaits,
 Al ne vous ferait point ravie;
 Au gré de nos souhaits
 Al ne finirait jamais.

* Envoi, à Madame la Comtesse de Provence.

A V I S.

I.

Dais en baldaquin & en fer.

CE Dais, chef-d'œuvre de l'art de la Serrurerie, a été présenté au Roi & approuvé par l'Académie Royale des Sciences, & par l'Académie Royale d'Architecture.

Le plan de l'ouvrage a sept pieds en quarré, & seize pieds de hauteur. Il s'élève des piédestaux aux quatre angles, quatre palmes avec des guirlandes de fleurs, d'épis, de pampres, de raisins. Ces palmes soutiennent le dais & forment une partie de son couronnement, lequel est terminé par une gloire; chacun des montans porte un Ange adorateur; & des angles de la partie supérieure sortent des armatures en fer, revêtue d'ornemens relatifs.

Au milieu de leur réunion est l'Agneau Pascal, au-dessus duquel est un soleil rayonnant. Ce soleil est suspendu au dais. Ce baldaquin, quoique tout en fer, est facile à transporter. Il est destiné à servir de dais dans les processions annuelles des Fêtes-Dieu, où à décorer un Maître-Autel à quatre faces, lorsqu'il sera élevé sur un plan quarré avec les dimensions convenables. Le dessin & l'exécution de ce morceau de serrurerie, non moins recommandable par l'élégance des formes, par

par la solidité & la délicatesse du travail, que par le poli & le brillant du métal, sont dûs au génie de M. Gerard, chargé de la ferrurerie des bâtimens royaux de la nouvelle église de Sainte Genevieve.

Si un Prince, une Communauté, ou une Eglise opulente desire faire l'acquisition de ce dais, le sieur Gerard se charge de le faire transporter, de le mettre en place, & de le gantantir de la rouille. Mais, en attendant, il propose aux amateurs de venir le voir les Lundi, Mercredi & Vendredi, qui sont les jours que la Bibliotheque de Sainte Genevieve est ouverte. Ce dais est placé dans un bâtiment neuf, enclos de Sainte Genevieve, du côté de l'Estrapade. Le prix des places est de *vingt-quatre sols par personnes* : si des compagnies veulent voir ce dais d'autres jours que ceux indiqués, elles peuvent faire avertir le sieur Gerard, qui demeure à Paris, au coin de la rue Bordet & de celle des Prêtres S. Etienne.

I I.

Liqueurs & syrops.

Le sieur Rissoan, Marchand Epicier-Droguiste, & Distillateur, ancien élève de l'Hôtel-Dieu, rue de Buffi, en face de la rue Mazarine, au grand Turc, débite avec succès le Sirop de Guimauve & Capillaire à 15 sols, d'Orgeât 16 sols, de limon 18 sols, de Groseille & de Vinaigre à la Framboise vingt-quatre sols le roulot. Il fabrique d'excellent Chocolat & en vend de différens prix, depuis 30 sols la livre jusqu'à 4 liv. 10 sols. Il est assorti en tout genre de liqueurs

N

fines, depuis 24 sols jusqu'à 6 liv. la bouteille. Comme il a jugé sur le débit des années précédentes que les liqueurs qu'il faisoit étoient goûtées du public, il compte sur la même faveur cette année, principalement pour une nouvelle liqueur également agréable & bienfaisante, dont il est inventeur. La vertu de cette liqueur lui a fait donner le nom de *Baume d'Hercule*.

I I I.

Le Trésor de la bouche.

Le sieur Pierre Bocquillon, Marchand Gantier. Parfumeur, rue S. Argoine, à la Providence, continue de débiter par permission de M. le Lieutenant Général de Police & avec l'approbation de Messieurs de la Faculté de Médecine de Paris, une liqueur, que l'on peut nommer, à juste raison, *le véritable trésor de la bouche*, dont il possède seul le secret. Cette liqueur ayant été mise en usage dans toutes les Provinces, est approuvée par quantité de certificats authentiques qu'il a entre ses mains. Cette liqueur a la vertu de purger de tous venins, abcès, ulcères, & tout ce qui peut contribuer à gâter les dents, qui s'y forment par l'âcreté des eaux qui descendent du cerveau, ce qui cause des douleurs très-violentes. Elle guérit les maux que l'on souffre, tels violens qu'ils soient, & conservent les dents quoique gâtées, rend l'haleine douce & agréable, & raffermi les gencives. Le prix des bouteilles est de 24 sols, 3 liv. 5 liv. 10 liv. La seule véritable ne se fait & ne se vend que par l'Auteur. Il a la précaution de mettre sur le cachet des bouteilles & sur l'étiquette,

ainsi que sur la manière de s'en servir, son nom de baptême & de famille, signé & paraphé de sa main. Il y a un tableau à sa porte.

I V.

Les arts mécaniques ainsi que les autres sciences, font tous les jours de grands progrès. La Lorraine, qui, depuis le regne de feu le Roi Stanislas, abonde en artistes en tout genre, a produit des ouvriers estimés par leur industrie & leurs ouvrages. Le nommé Pierre Marfan, (Maître Cordonnier,) originaire de Nantes en Bretagne & établi à Nancy, a trouvé une méthode de faire des bottes à l'Angloise sans aucune couture, c'est-à-dire, que la jambe & le dessus du pied est d'une seule pièce : il en est de même des souliers.

Le sieur Marfan satisfera ceux qui lui feront l'honneur de s'adresser à lui pour toutes sortes de chaussures. Sa demeure est rue S. Stanislas, N°. 308, à Nancy.

V.

Vente des Mines de Lacroix en Lorraine.

La compagnie qui fait exploiter les mines d'argent & plomb, se trouvant surchargée par d'autres exploitations situées ailleurs, a résolu de vendre celle-ci, qu'elle offre à des conditions raisonnables. On s'adressera au sieur Monnet, Minéralogiste, rue Charlot au Marais, même maison de M. Légrand, Inspecteur des pavés de

Paris, qui est chargé de tout ce qui regarde cette vente.

Ces mines, fort anciennes, ont toujours fourni du plomb & argent; elles se soutiennent aujourd'hui par cinquante mineurs; il existe encore en pied à la Croix une fonderie avec toutes ses dépendances; trois laveries, dont il y en a une nouvellement bâtie; une forge & magasin, & une bonne provision d'ustensiles de toutes espèces, nécessaires pour l'exploitation des mines. La compagnie cédera, de plus, deux maisons, un pré, un grand jardin & une scierie, l'un & l'autre loués & portant cinquante écus de rente, avec subrogation à ses droits au bail, & à la concession accordée par le feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine.

Il est compris dans la concession des mines de Lacroix, toutes les mines qui peuvent se trouver d'un côté, depuis le village de Lacroix jusqu'à Saint-Diez, & de l'autre, jusqu'à Sainte-Marie aux-Mines; on offre de faire jouir, dans cette dernière partie, de l'exploitation de quatre nouveaux filons, & des anciennes mines d'argent exploitées par feu M. Saur, dans la partie de Sainte-Marie-aux-Mines en Lorraine; la compagnie ne se réserve de cette concession que le petit district de S. Hypolyte.

Collection minéralogique.

C'est une collection complète en mines & minéraux, composée de plus de deux cents morceaux, tous caractéristiques, c'est-à-dire, propres pour instruire dans la minéralogie & faire connoître toutes les espèces & variétés qui ont

paru jusqu'aujourd'hui. Le prix est de cent dix louis. On s'adressera au sieur Monnet, Minéralogiste, rue Charlot au Marais, même maison de M. Legrand, Inspecteur des pavés de Paris, qui en fera voir le Catalogue Raisonné.

V I.

Remede contre les maux de dents.

Le Sr David, demeurant à Paris, rue des Orties butte S. Roch, au petit hôtel Notre-Dame, à main droite en entrant par la rue Ste Anne, vis-à-vis d'un perruquier, continue de débiter un remede infailible pour guérir toutes sortes de maux de dents, quelques gâtées qu'elles soient, sans qu'on soit obligé de les faire arracher.

Ce remede, approuvé par MM. les Doyens de la Faculté de Médecine & autorisé par M. le Lieutenant-Général de Police, & dont les succès ont été annoncés dans tous les journaux & papiers publics, depuis huit ans, consiste en un topique que l'on applique le soir en se couchant sur l'artere temporale, du côté de la douleur : il la guérit ainsi que les fluxions qui en proviennent, les maux de tête, migraines & rhumes de cerveau : aussi-tôt qu'il est appliqué il procure un sommeil paisible, pendant lequel il se fait une transpiration douce : le matin, ce topique tombe de lui-même, sans laisser aucune marque, ni causer dommage à la peau, & on est guéri sans retour.

Mais, ce remede n'opérant la guérison que lorsqu'on est couché & le mal de dents prenant dans tous les momens du jour, ce qui empêcheroit

de vaquer à ses affaires, le Sr David vend une eau spiritueuse incorruptible d'une nouvelle composition très-agréable au goût & à l'odorat, dont les vertus sont de faire cesser dans la minute les douleurs de dents les plus violentes. Elle purifie les gencives gonflées, fait transpirer les sérosités, raffermir les dents, prévient & détruit la carie & les affections scorbutiques, dissipe la mauvaise odeur causée par les dents gâtées, fait tomber le tartre & leur conserve la blancheur, si l'on en fait usage deux ou trois fois la semaine. Messieurs les marins en portent ordinairement par précaution, ainsi que des topiques, lorsqu'ils vont s'embarquer.

Le prix des bouteilles est de 3 & de 6 liv., & celui des topiques 1 liv. 4 s. chaque : il donne un imprimé qui indique la manière d'employer l'un & l'autre. On le trouve chez lui tous les jours jusqu'à dix heures du soir.

Les personnes de Paris sont priées d'apporter pour les topiques un morceau de linge fin, blanc de lessive.

Le Sieur David a beaucoup de certificats dont il ne peut ici donner copie, mais qu'il fera voir à qui le voudra.

Il prie d'affranchir le port des lettres & de l'argent qu'on lui adressera par la poste, & de joindre 6 à 8 sols pour la boîte qui sert à mettre lesdits remèdes.



NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 11 Décembre 1771.

ON est entièrement rassuré sur les craintes qu'on avoit conçues de la retraite inopinée du Grand Visir dans les montagnes de la Bulgarie. Les Russes ont pris leurs quartiers d'hiver dans la Moldavie & dans la Valachie, & n'ont conservé aucun poste sur la rive droite du Danube.

Tout annonce ici la résolution, prise par le Sultan, de continuer la guerre avec vigueur. Il y a apparence que la marine du Grand Seigneur sera en état de prendre part aux opérations de la campagne prochaine. Les nouvelles dispositions du Prince Héraclius, en faveur de la Porte; ont procuré les moyens de renforcer, avec les troupes répandues sur les frontières de la Géorgie, celles qui se soutiennent encore dans la Crimée, d'augmenter la garnison de Kaffa & d'y envoyer des munitions & des provisions abondantes, par la voie de Trébisonde.

La retraite d'une partie de l'escadre Russe dans les ports d'Italie, ayant ouvert la communication par le Détroit des Dardanelles, on voit arriver, tous les jours des vaisseaux chargés de riz, de bled, de café & d'autres denrées, & les retours que ces bâtimens prennent en marchandises du pays, ont rendu l'activité au commerce & à la circulation. Ces circonstances ayant augmen-

ses, que le Peuple regarde comme un effet de la sage prévoyance de son Souverain, ont ranimé la joie dans cette capitale, & l'on s'attend aux plus grands efforts, pendant la campagne prochaine.

De Warsovie, le 10 Décembre 1771.

Le grand nombre de Russes & les troupes Prussiennes qui sont répandues dans nos Provinces, contiennent les différentes Confédérations, & empêchent qu'il ne s'en forme de nouvelles. On a même appris que le sieur Zembrzuski, Régimentaire de la Confédération de la Terre de Zacroczin vient de quitter le parti de la Généralité, & leve aujourd'hui une Compagnie franche pour le service du Roi. Les autres chefs de Confédérés sont réunis dans le Palatinat de Cracovie, à l'exception du sieur Zarembo, qui a pris des quartiers dans la grande Pologne avec deux mille chevaux. Le sieur Pulawski, qui avoit une cavalerie très nombreuse depuis la jonction du sieur Kossakowski, en a tiré onze cents hommes des plus robustes, pour les incorporer à son infanterie, qui monte à plus de deux mille deux cents hommes. Ce régimentaire vient de faire condamner à mort, dans un Conseil de guerre tenu à Czenstochaw, le sieur Lenartowicz, Colonel de Dragons, pour s'être retiré lâchement, avec toute sa division, dans la dernière affaire de Radom, au premier coup de canon que lui tirèrent les Russes, qu'il étoit chargé de prendre à dos.

De Dantzick, le 18 Décembre 1771.

Les dernières nouvelles de Pétersbourg annoncent que les fortes gelées ont diminué les progrès des maladies

contagieuses qui régnoient à Moskow & dans différentes autres Provinces de la Russie. Les mêmes lettres parlent des préparatifs qu'on fait pour pousser la guerre avec vigueur & pour rendre cette quatrième campagne décisive.

De Berlin, le 11 Décembre 1771.

Les quatre mille Houffards qu'on avoit envoyés pour faire des remontes de chevaux, sont restés aux environs de Warfovie. Quelques Majors seulement ont pénétré en Ukraine avec une suite peu nombreuse.

Il passe pour constant que le Maréchal Romanzow a pris ses quartiers d'hiver à Yassi, & l'on regarde la campagne comme entièrement terminée.

De Londres, le 27 Décembre 1771.

L'inondation qui est arrivée dernièrement au nord de l'Angleterre, fait maintenant l'objet des recherches des Savans. On remarque qu'elle n'a pas été précédée de pluies violentes. Cette croute de terre, de soixante a-cres, qui a été enlevée, les torrens de mousse humectée qui en sont sortis & qui ont couvert les campagnes voisines, ainsi que plusieurs autres circonstances réunies, font croire que l'inondation dont on parle provient de quelque tremblement de terre. Plusieurs lettres de différens endroits assurent qu'il s'est fait à la terre des ouvertures par lesquelles il est sorti de l'eau. Un célèbre Naturaliste n'est cependant pas de cet avis. Il observe qu'il n'y a pas de province en Angleterre qui soit aussi abondante en lacs que celle de Cumberland, & que ces lacs venant de quelques passages souterrains, on peut

leur attribuer l'inondation & le phénomène de Solway-Mofs. Il en arriva un tout semblable, il y a une trentaine d'années, dans un lieu appelé Pelling-Mofs, sur le bord du Wier, dans le pays de Lancastré.

De la Haye, le 27 Décembre 1771.

Un de nos Négocians a reçu une lettre de l'Isle Sainte-Marie des Sorlingues, datée du 8 de ce mois, qui contient les détails suivans. Le 17 du mois dernier, entre cinq & six heures du matin, un vent violent de Sud-Est fit monter la mer par-dessus la langue de terre qui joint la ville de Sainte-Marie à l'autre partie de l'Isle. Le débordement fut si prompt, que l'eau avoit déjà gagné le premier étage des maisons avant qu'on s'en fût apperçu. Un particulier, étonné de se sentir soulever sur son lit au milieu de la chambre, fut le premier qui donna l'alarme dans toute la ville. Il seroit difficile de peindre l'affreuse situation des habitans, qui, au milieu des ténèbres de la nuit, luttoient contre les eaux pour sauver leur vie & celle de leurs enfans, qu'ils portoient dans leurs bras & sur leurs épaules. Ce désastre a fait périr un grand nombre de bestiaux & a réduit plusieurs familles à la dernière misère.

De Rome, le 18 Décembre 1771.

Lundi dernier, le Souverain Pontife tint un Consistoire, dans lequel, après avoir déclaré Légat de Ferrare le Cardinal Borghese, Sa Sainteté fit cardinal Charles-Antoine de la Roche Aymon, archevêque de Reims, pair & grand aumônier de France. Ensuite le S. Pere, & successivement le cardinal de Bernis & le cardinal Alexandre Albani proposerent & préconiserent les différens sujets désignés aux Sieges vacans.

De Marseille, le 27 Décembre 1771.

On vient d'afficher un avis, par lequel on informe les capitaines & navigateurs de cette place, que le Grand Seigneur a donné ordre de visiter tous les bâtimens qui entreront aux Dardanelles, & on leur enjoint de se conformer à cette police de guerre.

D'autres affiches annoncent qu'à quinzé ou vingt lieues au Sud-Est de l'île de Flore, la plus Occidentale des Açores, il paroît dans le mois d'Avril de gros poissons qu'on appelle *Souffleurs*; qu'il part tous les ans de Boston une grande quantité de bateaux, qui retirent de cette pêche un produit considérable en huile. On invite nos navigateurs à tenter cette nouvelle branche de commerce, & on leur promet des encouragemens.

Du 3 Janvier 1772.

Le capitaine Guierard, venu de Constantinople, a déposé qu'il avoit vu passer aux Dardanelles, d'où il a fait voile le 1 Décembre, les prisonniers Russes qu'on conduisoit à cette capitale, & qu'on avoit pris à Metelin. Les lettres de Constantinople reçues par ce capitaine, portent que le Grand Seigneur paroïsoit disposé à rappeler le Grand Visir, à le déposer, & à mettre à sa place Muffin Oglou Pacha, qui jouit d'une grande réputation dans l'Empire Ottoman.

De Paris, le 13 Janvier 1771.

Le 22 du plu mois dernier, entre sept & huit heures du soir, il s'éleva à Beaumont de Lomagne un ouragan, accompagné d'une pluie mêlée de grêle. Le ton-

nerre tomba en plusieurs endroits; le nommé Maybon étoit occupé à fixer son moulin, la foudre lui brûla les cheveux & la moitié du visage, lui cassa un bras & lui enfonça la tête dans les épaules. Cét ouragan dirigeoit sa course du couchant au levant, & dura trois quarts d'heures. On ne se rappelle pas d'en avoir vu de semblable dans ce pays dans une saison aussi reculée.

On mande de Boulogne que le navire Anglois *la Royale Charlotte*, de deux cents tonneaux, commandé par le capitaine George Hamelt, a fait naufrage sur la côte d'Andreseilles, la nuit du 8 au 9 de ce mois. Le navire & la cargaison, qui étoient fort riches, ont été perdus, mais l'équipage, composé de douze hommes, ainsi que le même nombre de passagers qui étoient à bord s'est sauvé. Ce vaisseau venoit de l'île de Grenade, d'où il rapportoit du sucre, de l'indigo, du café & du cacao.

Inauguration civique.

M. Guérin de Frémicourt, commandant en la ville de l'Orient, reçut l'année dernière, à la sollicitation de la ville & communauté, une gratification annuelle, en considération de ses services & de son attachement envers ses concitoyens. Il en fit aussi-tôt le plus noble usage, en faisant distribuer cette somme aux pauvres par les mains des officiers municipaux. Son désintéressement & ses vertus excitant la reconnaissance publique, la ville & communauté, sur les représentations de l'Avocat du Roi, ont voulu consacrer son nom par un monument qui le perpétuât d'âge en âge à la mémoire des citoyens. En conséquence la

communauté

communauté & ses habitans assemblés ont été unanimement d'avis de donner le nom de *Guérin de Frémicourt* à une nouvelle rue de l'Orient le 30 Décembre 1771. Cette espèce d'*Inauguration Civique* a été célébrée par une fête, dans laquelle les instrumens de la ville ont ajouté à la joie des citoyens. On a fait des aumônes, & M. Guérin a fait dresser dans la nouvelle rue des tables chargées de pain blanc, que ses deux jeunes enfans, âgés de six à sept ans, aiderent à distribuer aux pauvres avec de l'argent.

N O M I N A T I O N S.

Le Roi a donné à Monseigneur le Comte d'Artois, la charge de Colonel-général des Suisses & Grisons, vacante par la démission du Duc de Choiseul.

Le Comte de Monteynard, brigadier des armées du Roi, lieutenant-général de la province de Bourgogne, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès de l'Electeur de Cologne. Il a eu l'honneur de faire, à cette occasion, le 24 Décembre ses remerciemens au Roi, à qui il a été présenté par le duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères.

Le Roi vient de nommer à la place de Dame d'Honneur de Madame la Comtesse de Provence, vacante par la démission de la Duchesse de Brancas, la Duchesse de Valentinois, Dame d'Atours de cette Princesse; & Sa Majesté a disposé de la place de Dame d'Atours, en faveur de la Duchesse de Saint-Mégrin, qui a eu l'hon-

neur de faire ses remerciemens à Sa Majesté, ainsi qu'à la Duchesse de Valentinois.

L'Abbé le Gris, chapelain de la chapelle du Roi, vient d'être nommé Clerc de la chapelle ordinaire, en survivance de l'Abbé Beme.

P R É S E N T A T I O N S.

La Marquise d'Arcambal a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté & à la Famille Royale, le 22 Décembre, par la comtesse de Merle.

Le Comte de Galliffet, capitaine au régiment Dauphin, Dragons, ainsi que le Chevalier de Turenne, capitaine au régiment de Chartres, Cavalerie, ont eu l'honneur d'être présentés au Roi, ces jours derniers.

Le 23 Décembre, l'Abbé de Gain de Montaignac, vicaire-général de Rheims, qui a été nommé, le mois d'Août dernier, Aumônier du Roi, à la place de l'Abbé de Fénélon, a eu l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté, à qui il a été présenté, ainsi qu'à la Famille Royale.

Les Députés des Etats de Bretagne ont été admis, le 5 Janvier, à l'audience du Roi. Ils ont été présentés à Sa Majesté par le Duc de Penthièvre, gouverneur de la province, & par le Duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'état ayant le département de cette province, & conduits par le Marquis de Dreux, grand-maître, & par le Sr de Watronville, aide des cérémonies. La députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Tréguier, qui porta la parole;

pour la Noblesse, du Marquis de Piré, pour le Tiers-Etat, du Sieur de la Haye-Jouffein, & du Comte de la Bourdonnaye, procureur-général, syndic de la province.

Le Comte de Guines, ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté Britannique, a pris congé du Roi & de la Famille Royale, le 5 Janvier, pour se rendre à sa destination. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état ayant le département des affaires étrangères.

Le Baron de Bon, ministre plénipotentiaire du Roi à Bruxelles, ayant obtenu un congé de la Cour, est arrivé ici, le 5 Janvier. Il a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, ce même jour par le duc d'Aiguillon, & ensuite à la Famille Royale.

Le Marquis de Carcado, fils aîné du Marquis de Molac, maréchal des camps & armées du Roi, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté & à la Famille Royale, le premier de ce mois.

Le nom des marquis de Carcado & de Molac est le SÉNÉCHAL, nom qu'ils doivent à l'ancien office & dignité inféodés de sénéchal héréditaire de la vicomté de Rohan en Bretagne.

Ils justifient que leurs auteurs ont été les premiers possesseurs de cet office & de plusieurs fiefs nobles qui en composoient le fief.

La vicomté de Rohan & le comté de Porhoët étoient un partage & démembrement du duché de Bretagne. On peut juger de ce qu'étoit cette charge & office dans son origine. Ils en prouvent constamment la possession par

plusieurs monumens, notamment par une charte de fondation de l'abbaye de Bonrepos, du 23 Juin 1184, à laquelle un Daniel le Sénéchal paroît & est cité comme quatrième seigneur témoin.

On sçait que le Sénéchal commandoit la noblesse & les troupes, & qu'il réunissoit dans sa personne le pouvoir civil & militaire.

Cette Maison n'est pas moins distinguée par les places & emplois dont elle a été revêtue, par les services qu'elle a rendus à ses Princes, par les alliances illustres qu'elle compte, que par son ancienneté.

L'an 1320, elle fut partagée en deux branches, par deux freres, dont l'aîné succéda à leur pere dans la possession de l'office de Sénéchal féodé, héréditaire de la vicomté de Rohan & des fiefs qui y étoient annexés: & diverses héritières de sa ligne & de son sang ont transmis ce même office & dignité successivement dans l'ancienne maison de Molac, dans celles de Rieux, de Rohan & de Rosmadec.

L'autre frere eut en partage le fief appelé le Bot au sénéchal, possédé encore aujourd'hui par ses descendans & y ajouta la terre de Carcado, en épousant une héritière des seigneurs de ce nom.

La branche dont il a été la tige s'est subdivisée en trois rameaux, qui se sont distingués les uns des autres par les noms de Carcado, de Molac & de Kerguisé.

Un cadet, sorti de ce dernier rameau, s'est établi depuis peu à St Domingue, où un mariage riche l'a fixé.

Le feu marquis de Carcado, lieutenant-général des armées du Roi, décédé en 1763, étoit chef du nom &

de toute la maison. Il étoit frere du comte de Carcado, aujourd'hui maréchal de camp, représentant la branche aînée. Le marquis de Carcado n'a laissé que deux filles, dont l'aînée avoit épousé en 1751, le marquis de Molac son cousin. C'est de ce mariage qu'est né le jeune marquis de Carcado, qui se trouve par-là héritier des deux principales branches du nom, qui ont été réunies.

La cadette a épousé le marquis de Grasse.

L'héritiere d'une branche de la maison de Rohan épousa, le 6 Octobre 1463, un des auteurs communs des trois rameaux, aujourd'hui existans du nom de le Sénéchal, & ce mariage a apporté à ses descendans la terre du Guesdelille, que les deux sœurs, la marquise de Molac & la marquise de Grasse ont partagées entr'elles.

M O R T S.

Charlotte-Victoire-Joséph-Henriette Princesse de Rohan Guéméné, fille de Henri Louis-Marie Prince de Rohan & de Guéméné, & de Armande-Victoire-Joséph de Rohan-Soubise, princesse de Guéméné, est morte à Paris le 14 Décembre, dans la dixieme année de son âge.

Louise de Broglie, Princesse du Saint Empire, épouse d'Etienne François Comte de Damas de Crux, menin de Monseigneur le Dauphin, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Limosin, est morte au château de Broglie, le 13 Décembre, dans la dix-neuvieme année de son âge.

Jean-René d'Osmond, Chevalier de l'Ordre-royal & militaire de St Louis, gouverneur de la ville d'Argentan, est mort le 5 Décembre, à St Just, près de Vernon sur Seine, âgé de soixante-quatre ans.

Jacques Garos, laboureur, natif & habitant de la ville de Morlas en Béarn, y est mort, le 6 Novembre dernier, âgé de cent neuf ans. Il a joui de la plus parfaite santé jusqu'à son dernier moment. Il a eu, autour de son lit, le jour de sa mort, soixante-dix fils ou filles, petit fils & arrière-petit-fils qui sont tous en âge de gagner leur vie.

Catherine-Henriette de Vassan, veuve de Hardouin-Thérèse de Morel, chevalier, marquis de Putange, lieutenant-général des armées du Roi, est morte à Paris, le 10 Décembre, dans la soixante-dixième année de son âge.

Pierre Neyreau, meunier, est mort à Saint-Avit, près de la ville de Marmande, dans la généralité de Guyenne, âgé de cent quatre ans. Il se rendoit, tous les jours, à l'Eglise, quoiqu'il en fût éloigné d'une demie lieu. Anne Perpezet, de la même paroisse, y est morte aussi à l'âge de cent ans.

Marie Fontaine, veuve Salleux, est morte, le 22 du mois de Novembre, au château de Riez, près de la Fere en Picardie, âgée d'environ cent sept ans.

Pierre-Jacques de Vaulx-Palanin, Chevalier profès de l'Ordre de Jean de Jérusalem, commandeur de Grezan & ancien officier dans le régiment des Gardes-Françaises, est mort, le 9 Décembre au château de Vaulx, diocèse de Vienne, âgé de soixante-seize ans.

Augustin - Paul - Dominique Marquis de Sorba, Noble Gênois, ministre plénipotentiaire de la République de Genes auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, est mort subitement à Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 20 Décembre, âgé de cinquante six ans.

Etienne Bock, Chevalier, Membre de la Noblesse Immédiate de l'Empire, ancien Lieutenant des Mârchaux de France au département de Thionville, est mort, dans la ville de Metz, le 13 Décembre, âgé de quatre - vingt sept ans.

Guy-Alphonse de Donniféau, marquis de Citran, est mort, le 12 Décembre, dans son château de Chilac, en Saintonge, âgé de soixante-dix ans.

Sigismond - Christophe de Schrottenbach, archevêque de Salzbourg, Primat d'Allemagne, Légat né du St Siege, premier Prince Ecclésiastique du St Empire, & Directeur né du collège des Princes, conjointement avec l'Archiduc d'Autriche, est mort à Salzbourg, le 16 Décembre. dans la soixante treizième année de son âge.

Charles-Marie Comte de la Vieuville, ancien mestre de camp de cavalerie, est mort à Paris, le 16 Décembre, âgé de soixante quatorze ans.

Le Marquis de Beuseville, colonel du régiment de Penthievre, cavalerie, est mort à Toul, le 28 Décembre, dans la trente-sixième année de son âge.

Paul-Maximilien Hurault, marquis de Vibraye, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de l'Ordre royal & militaire de St Louis & gouverneur de Belle-Ile-en-Mer, est mort en cette ville, le 28 Décembre, dans la soixante-douzième année de son âge.

Un Juif, nommé Salomon Emmanuel, est mort dernièrement à la Haye, âgé de cent neuf ans & dix mois : il étoit né en Moravie : il laisse soixante-sept petits-enfans ou arriere - petits enfans.

Charlotte Chandler est morte dernièrement à Londres, âgée de cent huit ans : elle faisoit, depuis plus de soixante ans, le métier de ravodeuse d'habits, profession qu'elle a continué d'exercer jusqu'à la vieille de sa mort, & dans laquelle elle avoit gagné plus de 1000 livres sterlings.

Joseph le Vicomte, Comte de Saint-Hilaire, ancien officier d'infanterie, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, est mort à Rouen, le 15 Décembre dernier.

Philippe de Gontaut de Saint-Geniez est mort, le 12 du mois de Décembre, dans son château de St Cirq en Périgord, âgé de quatre-vingt-douze ans.

Frere Jacques-François de Picot de Combreaux, grand-croix de l'Ordre de St Jean de Jérusalem ; ancien commandant des vaisseaux de la Religion & son ambassadeur extraordinaire en 1759 auprès de Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles ; commandeur des commanderies de Colimiere & de Castelnau, & ci-devant chargé des affaires de la Cour de France auprès du Grand-Maitre, est mort à Malte, le 3 Septembre dernier, dans la soixante-sixième année de son âge.

M. le Bailly de Combreaux est de la même Maison que M. le Marquis de Dampiere, capitaine aux Gardes, dont il est chef, qui a pour seconde branche M. le Marquis de Combreaux, ancien officier aux Gardes Françoi-

fes, neveu du Bailly ci-dessus & pour troisieme branche
M. le Comte de Moras, lieutenant-colonel du régiment
provincial de Salins.

Le sieur de la Croix, lieutenant-colonel de cavalerie,
ci-devant commandant de la compagnie franche de son
nom, est mort à Longwy, le 26 du mois dernier, à
l'âge de cent-deux ans.

Marie Morand, veuve de Jacques Bourrier, journalier
est morte, dans la paroisse de Plantis, élection d'Alen-
çon, âgée de cent-quatre ans & huit mois. Un an avant
sa mort, elle gardoit encore les bestiaux dans la cam-
pagne. Une particularité remarquable, c'est qu'à l'âge
de cent ans, elle est revenue dans l'état d'une fille nu-
bile, & cet accident n'a cessé que peu de tems avant sa
mort.

LOTÉRIES.

Le cent trentieme tirage de la Loterie de l'hôtel-de-
ville s'est fait, le 25 Décembre, en la maniere accou-
tumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au
N^o. 97115. Celui de vingt mille livres au N^o. 96279,
& les deux de dix mille aux numéros 86036 & 96735.



T A B L E.

P	PIECES FUGITIVES en vers & en prose ,	page 5
	Discours de Brutus aux Romains ,	<i>ibid.</i>
	Ode sur la mort d'une Epouse ,	8
	L' <i>Officieux</i> ou les bonnes intentions , histoire tra-	
	gique ,	11
	Traduction libre de l'Idylle de Bion , sur la mort	
	d' <i>Adonis</i> ,	41
	La vie d'Alcibiade ,	46
	La <i>Franchise indiscrete</i> , prov. dramatique ,	47
	Vers pour le portrait de M. Dauberval ,	63
	— A M. le Comte de Korguen ,	<i>ibid.</i>
	Quatrain à M. le Duc de <i>Brissac</i> ,	69
	Explication des Enigmes & Logogryphes ,	70
	ENIGMES ,	71
	LOGOGRYPHES ,	73
	NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	77
	Traduction de diverses œuvres composées en allemand ,	83
	<i>Heigleine</i> ou l'art de conserver sa santé ,	87
	De l'impôt du vingtième chez les Romains ,	91
	Anecdotes ecclésiastiques ,	93
	Vernisseur parfait ,	95
	Dictionnaire portatif de santé ,	97

JANVIER. II. Vol. 1772. 215

Vie des Peres, des Martyrs & des autres principaux Saints.	98
Analyse du système général des influences solaires,	102
Description du nouveau pont de pierre,	106
De l'utilité de joindre à l'étude de l'architecture celle des sciences & des arts qui lui sont relatives,	114
Les Spectacles de Paris,	117
Histoire de l'ancien & du nov. Testament avec figures,	122
Observations sur le nouveau Dictionnaire en 6 vol.	124
ACADÉMIES,	131
Annonce d'un prix de médecine,	133
Séances publiq. de l'Académie des sciences de Dijon,	135
— De Befançon,	146
SPECTACLES,	153
Opéra,	154
Comédie françoise,	155
Comédie italienne,	156
ARTS, Physique,	157
Histoire naturelle,	168
Gravure,	169
Musique,	170
Typographie,	171
Jeu d'échecs des Chinois,	172
Anecdotes,	176

216 MERCURE DE FRANCE.

Usages anciens , (les)	181
Réflexions d'un Citoyen , sur la hauteur des maisons de Paris ,	183
Chançon grivoise sur la convalescence de Madame la Comtesse de Provence ,	188
Autre ,	190
Avis ,	192
Nouvelles politiques ,	199
Inauguration civique ,	204
Nominations ,	205
Présentations ,	206
Morts ,	209
Loteries ,	213

F I N.

